

HISTOIRE NATURELLE

DES

MAMMIFÈRES.

HISTOIRE NATURELLE
DES
MAMMIFÈRES,

AVEC DES FIGURES ORIGINALES, COLORIÉES, DESSINÉES
D'APRÈS DES ANIMAUX VIVANS;

Publiée sous l'autorité de l'Administration du Muséum d'Histoire Naturelle,

PAR M. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, PROFESSEUR DE ZOOLOGIE AU MUSÉUM,

ET PAR M. FRÉDÉRIC CUVIER,
CHARGÉ EN CHEF DE LA MÉNAGERIE ROYALE.

TOME DEUXIÈME.





A PARIS,
CHEZ A. BELIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR, RUE DES MATHURINS S.-J., N°. 14;
Et chez les principaux Libraires de France et de l'Étranger.

1824.





Werner del. — 1/8 de la grand. nat. — Lithog. de C. de Last

Chien des Eskimaux
de la Baie de Baffin.

CHIEN DES ESKIMAUX,

DE LA BAIE DE BAFFIN.

Une importante question a souvent été agitée par les naturalistes; on en retrouve les traces dans la plus haute antiquité, et elle a servi de texte aux savants les plus célèbres de nos jours. Il s'agit de savoir si les faits suffisent pour rendre vraisemblable cette opinion : que la nature n'a originairement créé que des germes qui se sont développés conformément aux influences qui les environnaient, de manière à donner pour résultat les diverses espèces que nous connaissons. Le développement des germes aurait été d'autant plus grand que les influences, au milieu desquelles ils se seraient trouvés, auraient été plus favorables ; et les animaux, dont l'organisation est la plus simple, tels que les polypes, seraient plus près de l'œuvre immédiat du Créateur, que les animaux moins imparfaits, l'homme et les mammifères. Ceux-ci ne seraient que le produit de causes secondaires, et ne seraient arrivés à l'état de perfection, ou plutôt de complication qu'ils ont atteint, qu'après avoir passé par tous les intermédiaires qui les séparent des êtres simples.

Ce système, susceptible des plus brillants développements, et très-propre, il faut en convenir, à montrer la puissance qui créa l'univers, telle que nous devons la concevoir : c'est-à-dire, aussi simple dans ses moyens qu'immense dans ses vues et qu'infinie dans ses résultats, a cependant été combattu avec assez de force pour le rendre douteux, et même pour le faire rejeter par ces esprits sévères qui ne voient la grandeur que dans la vérité et ne permettent jamais à l'imagination de suppléer l'expérience. Les faits principaux qui servent de base à ce système, les seuls même sur lesquels il s'appuie, sont les variations, souvent considérables, que nous observons chez nos mammifères domestiques, et que nous ne pouvons en effet attribuer qu'à des causes secondaires et accidentelles. Il ne s'agirait que d'admettre des circonstances différentes, que l'étude de notre globe rend très-vraisemblables, pour qu'il ne soit pas plus difficile de montrer que l'orang-outang est de la même espèce que l'homme, qu'il ne l'est de montrer que les différences qui caractérisent nos divers chevaux, ou nos divers chiens, ne sont que des différences de races.

Malheureusement il est une difficulté que l'admission de ces influences, plus fortes, plus actives, ne détruirait pas. Dans le système de la seule création

des germes, on admet implicitement (car on ne paraît jamais avoir discuté cette question) que les circonstances, restant toujours les mêmes, leur influence va s'affaiblissant à mesure que le développement s'opère, et que les êtres qui en ont ressenti les effets, leur résistent plus que ceux qui, comme les germes, tendent de toute part à se développer. C'est ainsi que la plante, en rudiment dans la semence, est bien plus susceptible de modification que lorsqu'elle a une fois acquis toute sa croissance. Or, conséquemment à ce principe, qu'on ne peut rejeter qu'en rejetant tout le système lui-même, nous devrions observer les variétés les plus nombreuses dans les espèces les plus simples, et le contraire dans les espèces où l'organisation est le plus avancée. Cependant il n'en est point ainsi: à en juger par ce que l'on a observé, il paraîtrait que les variétés sont d'autant moins nombreuses, que l'organisation apparente est plus simple, et que ce sont les animaux des dernières classes, les mammifères, qui en présentent le plus grand nombre; d'où l'on doit nécessairement conclure, contre le système qui fait le sujet de ces observations, que les animaux les plus simples ne contiennent point en germes les organes de ceux qui sont plus composés, et que tous les faits tendent à confirmer l'opinion commune, que les espèces ont toujours été et seront toujours ce qu'elles sont aujourd'hui.

Ces réflexions ne paraîtront point déplacées à la tête d'un article qui a pour objet une des variétés les plus curieuses de l'espèce du Chien; de cette espèce, dont le type semble avoir disparu, et qui s'est modifiée plus qu'aucune autre sous l'empire des nombreuses circonstances qui l'ont environnée, dès qu'elle a été attachée à la destinée de l'homme.

Le Chien des Eskimaux de la baie de Baffin, appartient, par ses formes générales, et sur-tout par celle de sa tête, à la race que nous connaissons sous le nom impropre de Chien-loup, et qui se distingue moralement par une grande intelligence, un grand courage et une extrême douceur. Mais on conçoit que les qualités de ces Chiens doivent varier aussi suivant les circonstances au milieu desquelles ils se développent; en effet, le Chien qui nous occupe avait en particulier une extrême indépendance; entraîné par des desirs impérieux, il méconnaissait la voix de son maître, jusqu'au moment où ces desirs étaient satisfaits; mais dans toutes les situations, il cédait à la force et se laissait prendre et attacher sans résistance. Tout ce qui convenait à son appétit lui paraissait de bonne prise; la volaille, le gibier, il poursuivait tout, et il mangeait le poisson avec avidité. Il aboyait pour menacer, mais non pas pour avertir, et son aboiement ressemblait moins à cet éclat de voix qui caractérise celui de nos Chiens de basse cour, qu'à des cris confus et prolongés. On voit par notre dessin, que ce Chien portait les oreilles droites et la queue très-relevée sur le côté droit, les autres cependant la portaient du côté gauche.

Les couleurs des individus de cette variété, que j'ai vus, étaient le noir et le blanc. Le mâle que j'ai fait représenter était généralement noir en-dessus et blanc en-dessous, avec le tour des parties génitales fauve. Ses poils étaient de deux sortes, mais les laineux étaient en quantité incomparablement plus grande que les soyeux: nouvelle preuve de l'influence directe du froid sur le développement de ces poils. Ils constituaient une bourre épaisse, qui augmentait sensiblement la taille de l'animal. Les poils soyeux étaient rares et auraient

en quelque sorte pu être comptés. Ce Chien n'avait d'ailleurs rien de remarquable: ses organes essentiels étaient semblables à ceux des autres Chiens; seulement je ferai remarquer que le doigt interne des pieds de devant était resté en rudiment, et ne s'était point développé comme chez quelques autres races.

Nous devons ces précieux animaux à M. le docteur Leach, qui, en ayant obtenu une femelle pleine, au retour de l'expédition du capitaine Ross, a bien voulu nous l'envoyer. Cette femelle a mis bas trois petits, un mâle et deux femelles, qui suffiront sans doute pour nous conserver une race dont l'intelligence et la force, appliquées à nos besoins domestiques, pourront nous rendre d'utiles services. Aucune de nos races de Chiens, qui se rapportent à celle-ci, ne sont aussi belles et aussi fortes.

Voici les dimensions du mâle, âgé de deux ans, que nous avons fait représenter :

Longueur du corps, de l'origine de la queue à l'occiput	2 pieds	3 pouces.
— de la tête, du bout du museau à l'occiput	»	9 »
— de la queue	1 »	1 »
Hauteur, du train de devant	1 »	10 »
— — de derrière	1 »	10 »

Novembre, 1819.



Werner pinx et del. $\frac{1}{6}$ de la grand. nat. Lithog. de C. de Last.

Chien Levrier.

LE CHIEN LÉVRIER.

Lorsque l'on compare les différentes races de Chien par un de leurs caractères distinctifs les plus importants, la forme et les proportions de la tête, on voit que le Lévrier termine la série de celles dont le front s'abaisse et dont le museau s'allonge, en prenant le Chien le plus voisin de l'état sauvage, pour le type de toutes les autres races.

Cet abaissement du front a pour cause l'oblitération des sinus frontaux, de ces cavités qui se forment à la base du nez, et qui, étant en connexion immédiate avec les cavités nasales, et revêtues des mêmes membranes qu'elles, accroissent le sens de l'odorat; et il est ordinairement accompagné d'un amincissement et d'un allongement extraordinaire des jambes, ainsi que d'un grand rétrécissement de l'abdomen: phénomène qui n'est point expliqué, et qui est d'autant plus remarquable, qu'il est sans exception.

Cette oblitération des sinus frontaux, en affaiblissant l'odorat des Lévriers, a contribué peut-être au développement de leurs autres sens, par la nécessité où elle a mis ces animaux de les exercer exclusivement. En effet, ils ont la vue excellente et l'ouïe très-fine; et quoique aussi domestiques qu'aucune autre race, ils n'ont la conque de leur oreille qu'à demi pendante, et ils conservent, malgré cela, la faculté de la redresser et de la mouvoir presque aussi facilement que les races de Chien les plus sauvages. Leur pelage se compose essentiellement de poils soyeux; et les races pures n'ont point le cinquième doigt qui se développe chez d'autres Chiens. Enfin, leurs organes génitaux sont bien moins développés que ceux de quelques autres races.

Ces Chiens sont peu susceptibles d'éducation; leur intelligence est assez bornée; ils ne concevraient qu'avec peine ce que d'autres races concevraient facilement: mais, si leur intelligence est faible, leurs sentiments sont puissants; ils sont, plus qu'aucun autre Chien, sensibles à l'affection qu'on leur porte, aux caresses qu'on leur fait; un accueil bienveillant leur cause même une émotion si vive, à en juger par les mouvements violents et irréguliers de leur cœur, que l'on conçoit à peine qu'ils puissent la supporter. C'est à cette sensibilité exquise pour les bons traitements, jointe au peu d'étendue de leur esprit, qu'il faut attribuer sans doute le défaut assez général qu'ils ont de ne point éprouver d'attachement exclusif, et de témoigner, sinon la même affection, du moins la même bienveillance à tous ceux qui les traitent avec bonté.

Après ces caractères, les Chiens lévriers n'en ont plus qui leur soient exclusivement propres. On en trouve de toutes les couleurs, à poils ras, et à poils longs, d'une petite taille, et d'une taille élevée, etc. etc.

Celui qui fait l'objet de cet article, et dont les formes et les proportions sont très-pures, a 2 pieds 3 pouces de hauteur aux épaules, 2 pieds 7 pouces de l'origine de la queue à la nuque, et de la nuque au bout du museau 1 pied 6 pouces; sa queue a 9 pouces.

Il est entièrement d'un blanc laiteux foncé, un peu plus pâle à la tête, aux pates et sous le ventre, qu'aux autres parties, et surtout que le long du dos. Son poil est très-court, et il est fort rare à la face interne des cuisses.

Toutes ses autres parties sont semblables à celles des autres Chiens; et nous en avons donné une première description à l'article du Chacal, pour y renvoyer les autres espèces de ce genre que nous aurons à décrire, en attendant notre discours général sur ces animaux.

Le Chien lévrier est désigné par le nom propre de *Leporarius* dans nos ouvrages systématiques.

Mai 1820.



Werner pinx. et del. — ⅓ de la grand. nat. — Lithog. de C. de Last

Dogue de forte race.

LE DOGUE DE FORTE RACE.

Par l'exemple du Chien lévrier, nous avons montré la modification la plus considérable qu'éprouve la tête de l'espèce du Chien lorsqu'elle tend à s'allonger.

Par l'exemple du Dogue de forte race, nous montrons aujourd'hui une des modifications les plus considérables de cette espèce dans le sens opposé, c'est-à-dire, lorsque sa tête tend à se raccourcir; en prenant toujours, pour terme de comparaison, la race de Chien la plus sauvage, dont le Loup commun, pour les formes en général, présente une assez fidèle image.

Les changements internes qui ont déterminé les caractères extérieurs de ce Dogue consistent dans un développement considérable des sinus frontaux, développement qui a relevé les os du front au-dessus du nez, et qui a entraîné dans la même direction toute la boîte cérébrale; d'où est encore résulté que le condyle par lequel la mâchoire inférieure s'articule avec la supérieure, qui, dans le type de l'espèce, se trouve sur la même ligne que les dents, se trouve, chez le Dogue de forte race, très-élevée au-dessus de cette ligne; ce qui diminue beaucoup la force de cet organe, et n'en fait plus qu'un levier brisé.

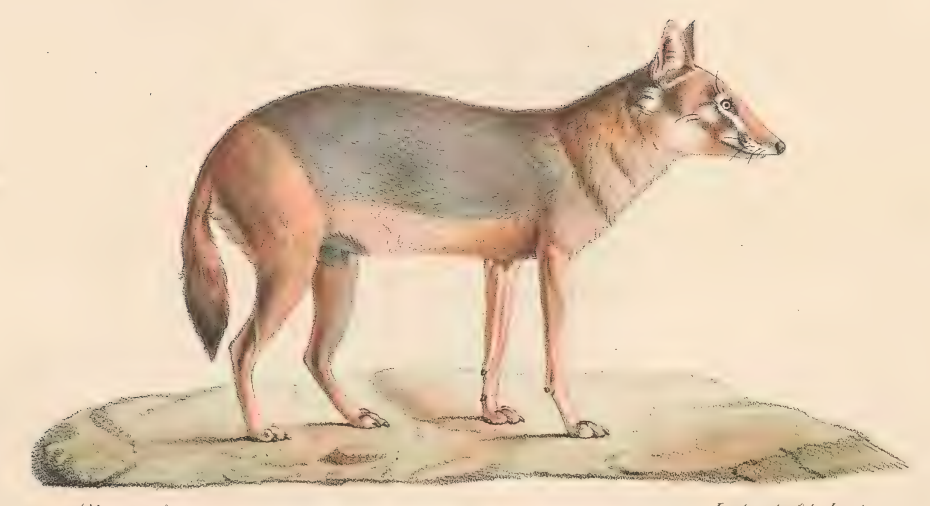
Mais le changement le plus important, et peut-être la cause de tous les autres, quoiqu'on n'aperçoive pas la liaison des premiers avec celui-ci, c'est la diminution du cerveau. En effet, le Dogue de forte race a la capacité cérébrale sensiblement plus petite qu'aucune autre race de Chien; et c'est sans doute au rapetissement de l'encéphale qu'il faut attribuer l'infériorité de cette race sur toutes les autres, dans ce qui tient à l'intelligence; car on sait que ces Chiens ne sont presque susceptibles d'aucune éducation, qu'ils sont grossiers et lourds, et propres aux combats, à cause de leur grosseur et de leur force. Toutefois ils sont susceptibles d'attachement : cet instinct primitif de leur espèce ne s'est point effacé en eux; et s'ils ne témoignent pas leurs sentiments avec la vivacité et la pétulance qui caractérisent ceux du Brac ou du Danois, par exemple, ils n'en sont pas moins dociles et fidèles. Tout, dans leurs habitudes, annonce la mollesse de leur naturel: ils marchent avec lenteur et courent lourdement; leurs oreilles, entièrement pendantes, ne se dressent dans aucune occasion; l'extrémité de leur queue seulement se relève, et leurs lèvres, tombantes comme leurs oreilles, recouvrent presque entièrement leur mâchoire inférieure.

On trouve assez fréquemment dans cette race un cinquième doigt, plus ou moins développé aux pieds de derrière, et les narines séparées l'une de l'autre par un sillon profond. En général leur pelage est ras; mais on en voit à poils

longs, et il en est de différentes couleurs : ces variétés viennent des races qui se sont mélangées pour former celle-ci; car on assure qu'elle a pour souche un Dogue et une autre race de grande taille : le Mâtin, le Danois, ou tout autre. Le Dogue seul est indispensable à sa formation, parce que c'est de ce Chien que le Dogue de forte race tire ses principaux caractères, les proportions de la tête, et le naturel.

Comme toutes les races très-éloignées de la souche primitive, celle-ci se reproduit difficilement; les mâles sont peu portés à s'accoupler, et les femelles sont sujettes à avorter. La vie de ces Chiens, d'ailleurs, est courte, quoique leur développement soit lent : ils n'acquièrent guère leur taille qu'à dix-huit mois, et à cinq ou six ans ils montrent déjà de la décrépitude.

Juillet 1820



Werner del. Lithog. de C. de Last.

Chacal mâle.

LE CHACAL.

Le Chacal est une des espèces de Mammifères les plus généralement répandues dans les parties chaudes de l'ancien continent; elle se trouve en Afrique, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'en Barbarie; dans la Syrie, la Perse, et dans toute l'Asie méridionale. Les grands froids seuls paraissent mettre obstacle à sa multiplication. Les climats humides ou secs, les pays couverts ou les plaines arides lui conviennent également, pourvu qu'ils soient chauds : elle n'est pas moins commune sur les frontières du Saara que sur les bords du Sénégal, et dans les montagnes de l'Abyssinie que sur les rivages de la mer. Il semble que cette espèce ait reçu la faculté de se modifier et de se conformer aux circonstances passagères ou locales, avec d'autant plus de libéralité qu'elle pouvait avoir sur l'économie générale de la nature une plus grande influence. Les Mammifères véritablement carnassiers, les chats, les martres, etc. ne vivent guère que de proie vivante. Les Chacals, au contraire, se nourrissent sur-tout de cadavres, et semblent partager, avec les hyènes et les vautours, le soin de débarrasser les contrées où la vie se reproduit en plus grande abondance, de ces restes de corps organisés qui empoisonneraient l'air s'ils étaient abandonnés à la pourriture, c'est-à-dire à la décomposition spontanée.

Tous les voyageurs qui ont été dans les contrées où se trouve le Chacal, ont parlé des ravages qu'il cause par son extrême voracité et des cris qu'il fait entendre pendant la nuit, lesquels répétés par tous les autres Chacals du voisinage, forment les sons les plus discordants et les plus lugubres, et privent de tout repos ceux qui n'y sont pas habitués. On ajoute que ces animaux vivent en troupes, habitent des terriers qu'ils se creusent eux-mêmes, déterrent les cadavres, et que lorsqu'ils sont poussés par la faim, ils peuvent devenir dangereux, même pour les hommes.

Celui dont nous donnons la figure a été envoyé du Bengale à la ménagerie du Roi, par M. Lechenault, il était accompagné de sa femelle, qui est morte dans la traversée; ils avaient été pris tous deux dans la même portée, et avaient alors à-peu-près un mois; ils ont vécu cinq mois chez M. Lechenault; le vaisseau qui les a apportés a mis six mois à faire le voyage des Indes en France, où il est arrivé le douze mars 1818, d'où il suit que cet animal a aujourd'hui environ deux ans. Ces deux Chacals s'étaient assez facilement apprivoisés; mais ils ont toujours conservé une timidité extrême qu'ils manifestaient, en se cachant, au moindre bruit extraordinaire, et dès qu'ils voyaient des personnes qu'ils ne connaissaient pas. Celui qui reste a conservé ce caractère, mais sa

crainte semble être d'une nature toute particulière ; ce sentiment, qui n'est que celui de sa propre conservation, est toujours chez les animaux sauvages l'effet d'un danger apparent, et il est constamment accompagné du besoin de résister lorsque la fuite est devenue impossible. Notre Chacal, au contraire, semblable à un chien, qui craindrait les châtiments de son maître, fuit lorsqu'on l'approche, mais dès qu'on peut l'atteindre, on le touche de toutes les manières, sans qu'il se défende, et qu'il montre le moindre desir de nuire. Cette apparente contradiction semble être le résultat du sentiment naturel qui le porte à se défier d'une espèce étrangère, et de la connaissance qu'il a acquise, qu'elle est sans danger pour lui; c'est peut-être l'état le plus voisin de l'apprivoisement absolu. On voit beaucoup d'animaux qui ne fuient point en présence des hommes, mais qui ne s'en laisseraient point toucher; d'autres qui, ne fuyant également personne, ne recevraient que les caresses de ceux qu'ils sont habitués à voir, et qui les soignent ; mais il est rare d'en rencontrer qui les fuient, et qui s'en laissent toucher. Dès que notre Chacal connaît les personnes qui l'approchent, il ne s'éloigne plus d'elles; il vient même au-devant de leurs caresses; et il a donné une grande preuve de sa docilité en se laissant amener en laisse, du Hâvre à Paris, dans une voiture publique.

Cette grande facilité et de s'apprivoiser et de se soumettre, que l'on remarque dans quelques Chacals, tendrait à confirmer l'idée de quelques naturalistes qui ont pensé que cette espèce était la souche du chien domestique. En effet, l'organisation des Chacals est entièrement semblable à celle des chiens, et lorsque ceux-ci rentrent à l'état sauvage, ils vivent tout-à-fait à la manière des Chacals : ils forment des familles nombreuses, se creusent des terriers, se nourrissent de charognes, ou poursuivent de concert leur proie. Mais une différence essentielle, c'est que les Chacals répandent une odeur si forte et si désagréable, qu'elle seule aurait empêché les hommes de rapprocher d'eux ces animaux pour en faire leurs compagnons, et en quelque sorte leurs commensaux; et rien n'autorise à penser que la domesticité ait modifié les Chacals au point de leur faire perdre cette mauvaise odeur.

Quelques voyageurs avaient parlé de ces émanations infectes des Chacals, mais d'autres n'en ayant rien dit, j'avais été porté à croire qu'il y avait de l'exagération dans le rapport des premiers, c'est pourquoi je penchais à admettre, dans l'article *Chien* du Dictionnaire des sciences naturelles, l'idée que le Chacal était la souche du chien domestique. Aujourd'hui que j'ai pu me convaincre par moi-même que la présence d'un seul Chacal suffirait pour empoisonner une habitation, je pense que cette idée n'a aucun fondement.

Les Chacals ont toujours été comparés aux renards; ils n'appartiennent cependant point à cette classe d'animaux essentiellement nocturnes ; ce sont de véritables chiens : comme eux ils ont une pupille ronde et des yeux simples, c'est-à-dire sans organes accessoires, mais très-petits; des narines qui s'avancent jusqu'au bout du museau, et qui s'ouvrent au milieu et sur les côtés d'un muffle ; des oreilles pointues avec un lobule au bord externe; une langue très-douce, et quelques moustaches à la lèvre supérieure, au-dessus des yeux et à côté des joues. Les pieds ont quatre doigts complets, mais les antérieurs ont

le rudiment d'un cinquième doigt au côté interne, et l'on voit à ces mêmes pieds une production cornée derrière l'articulation du poignet; les ongles sont épais et courts; les testicules sont pendants dans leur scrotum, et la verge dirigée en avant. Ils ont à chaque mâchoire six incisives et deux canines; les molaires sont au nombre de sept de chaque côté de la mâchoire inférieure : quatre fausses molaires, la carnassière, et deux tuberculeuses; et au nombre de six à la mâchoire supérieure, trois fausses molaires, la carnassière et deux tuberculeuses. Le pelage est très-fourni, et à la queue sur-tout, qui ressemble à celle des renards; les poils soyeux sont épais et durs, et d'une longueur moyenne, et l'on voit quelques poils laineux, quoique en petite quantité. Toutes les habitudes du corps des Chacals, leurs mouvements, l'usage qu'ils font de leurs sens, les ressources qu'ils tirent de leur intelligence, l'instinct qui les porte à cacher ce qui leur reste d'aliments après qu'ils sont repus, les rapprochent entièrement des chiens; c'est pourquoi nous renvoyons, pour ne pas nous répéter, à ce que nous aurons à dire de général sur ces animaux.

L'individu que nous décrivons avait la taille et la physionomie d'un chien de berger; ses proportions étaient les suivantes :

Du sol à la partie la plus élevée du dos, ...	15 pouces	» lignes.
de l'origine de la queue à la base des oreilles, ...	19	»
de la base des oreilles au bout du museau, ...	6	»
de la plante des pieds de derrière à la base de la queue,	10	»
de la plante des pieds de devant au coude, ...	7	9
de la base des oreilles au bout, ...	2	9
de la base de la queue à son origine, ...	7	»

La tête, le cou, les côtés du ventre, les cuisses, et la face externe des membres et des oreilles, sont d'un fauve sale. Le dessous et les côtés de la mâchoire inférieure, le bout de la lèvre supérieure, le dessous du cou et du ventre, la face interne des membres sont blanchâtres. Le dos et les côtés du corps, depuis les épaules jusqu'à la croupe, sont d'un gris jaunâtre qui tranche avec les couleurs environnantes. La queue est mélangée de poils fauves et de poils noirs, et ces derniers dominent à son extrémité; le muffle et les ongles sont noirs, et la prunelle des yeux fauve. En général, ces couleurs sont ternes elles-mêmes, et diffèrent en quelque partie par des nuances qui peuvent difficilement s'exprimer, mais qui en rendent la teinte peu uniforme.

Le Chacal est une des espèces peut-être dont les voyageurs, et ceux qui se sont occupés d'histoire naturelle, ont le plus parlé depuis Aristote jusqu'à nos jours. On n'a cependant encore sur leur histoire que des notions assez superficielles. On n'est entré dans aucun détail sur leurs mœurs et leur naturel, et, comme tant d'autres animaux qu'on croit connaître, ils ont presque autant besoin d'être étudiés que s'ils n'avaient encore été vus que par un seul observateur.

Les Grecs nommaient le Chacal loup doré, ce qui a été imité par les auteurs modernes. Il paraît que dans les langues d'Orient il porte ceux de Jakal, Tschakkal, et celui de Ben-Awi, suivant Eldemire, chez les Arabes. A la côte de Malabar il est nommé Nari, M. Lechenault le confirme.

Janvier 1819.



Werner pinx. et del. — $\frac{1}{3}$ de la grand. nat. — Lithog. de C. de Last.

Chacal du Sénégal

LE CHACAL DU SÉNÉGAL

FEMELLE.

Cet animal nous paraît appartenir à une espèce essentiellement distincte de celle du Chacal proprement dit, de ce Chien qui se trouve dans les régions centrales et méridionales de l'Asie, et peut-être dans toute l'étendue de l'Afrique, qui se réunit en troupe et vit de cadavres, et dont nous croyons avoir donné une figure sous le nom de Chacal mâle.

La dénomination de Chacal du Sénégal est impropre, sans doute, et d'autant plus que le véritable Chacal se trouve vraisemblablement dans cette contrée; mais ayant reçu cet animal sous ce nom, et ignorant celui qu'il porte dans son pays, nous n'avons vu aucun inconvénient à le lui conserver, en attendant qu'on ait obtenu les moyens de lui en donner un plus exact.

Rien n'est obscur comme cette branche de la famille des Chiens de l'ancien continent, qui se compose du Chacal, de l'Adive, du Corsac, du Mésomélas, etc., tant elle est naturelle, tant l'organisation des espèces qui la composent est uniforme. Il est à présumer que l'animal qui fait l'objet de cet article n'est point distingué du Chacal par les Européens qui habitent le Sénégal; et nous n'aurions peut-être pas pu nous-mêmes apprécier les différences qui les caractérisent, si nous ne les avions pas eues vivantes en même temps, si nous n'avions pas pu les comparer immédiatement l'une à l'autre : et pour nous assurer que notre Chacal du Sénégal n'appartenait point à une des espèces que nous avons nommées plus haut, nous avons dû, avant tout, déterminer rigoureusement leurs caractères distinctifs.

Le Corsac et l'Adive ne diffèrent point l'un de l'autre, ce que présumait M. G. Cuvier, si l'Adive est cette petite espèce de Chien de l'Inde, nommé au Malabar Nougi-Hari. En effet, le cabinet du Muséum renferme plusieurs de ces Chiens, qui lui ont été envoyés par M. Léchenault; et lorsqu'on les compare à la description que Guldenstaet donne du Corsac, et à celle que Buffon donne de l'animal qu'il nomme *Isatis* (Suppl., tom. III, pag. 113 et 114), qui lui avait été envoyé sous son véritable nom de Corsac, on ne peut découvrir entre eux aucune différence.

La taille du Corsac n'est pas supérieure à celle de la Fouine, et sa queue,

très-longue à proportion de son corps, descend de trois pouces plus bas que les pieds lorsqu'elle est tout-à-fait pendante. Toutes les parties supérieures de son corps et sa queue sont d'un gris-fauve uniforme, dont la teinte est très-douce; et cette couleur résulte des anneaux fauves et blancs dont la partie visible des poils est généralement couverte : cependant quelques-uns de ces anneaux sont noirs; les membres sont entièrement fauves; le bout de la queue est noir, et l'on voit à trois pouces de l'origine de cet organe, à sa partie supérieure, une petite tache noire. Toutes les parties inférieures du corps sont d'un blanc-jaunâtre.

Le Chacal proprement dit est du double plus grand que le Corsac, et sa queue ne descend que jusqu'à ses talons. Le pelage des parties supérieures de son corps se compose aussi de poils couverts d'anneaux alternativement noirs, fauves et blancs; mais il n'en résulte point cette teinte grise uniforme et douce, propre au Corsac; dans quelques points elle est plus foncée, dans d'autres moins, sans que cependant il y ait rien de régulier dans la distribution de ces différentes teintes : sous ce rapport, le Chacal ressemble assez au Loup. Cette couleur grise pâlit sur le cou, les épaules et les cuisses, et les jambes sont fauves. La queue est d'un gris-brun, et noire à son tiers inférieur. Le dessous du corps et la face interne des membres sont d'un blanc-sale.

Le Mésomélas est aussi gris et fauve; sa taille est à peu près celle du Chacal, et sa queue descend presque jusqu'à terre. Ses poils du dos, comme ceux des espèces précédentes, sont recouverts d'anneaux fauves, noirs et blancs; mais comme ces anneaux sont généralement très-larges, il en résulte une teinte encore moins uniforme que celles des parties supérieures du Chacal : ce sont des plaques irrégulières de blanc et de noir, qui tranchent fortement entre elles et avec le fauve brillant des autres parties. Sa queue, de couleur fauve, a aussi son extrémité noire; la couleur du dos qui, en avant, descend jusque sur les épaules, va se rétrécissant en arrière, de sorte que, sur la croupe, elle n'a plus que deux pouces de largeur; et les oreilles du Mésomélas sont du double plus grandes que celles du Chacal.

Ces trois espèces étant bien caractérisées, je pourrai sans peine caractériser celle dont je publie aujourd'hui le dessin. On voit qu'elle ne pourrait être confondue qu'avec le Chacal : elle est beaucoup plus grande que le Corsac, et n'a pas la tache dorsale triangulaire du Mésomélas. Or, cet animal nouveau diffère essentiellement du Chacal, comme le rapprochement des figures de ces deux animaux le fait déjà voir, et comme la description suivante le fera mieux voir encore.

Ses proportions sont plus élégantes que celles du Chacal, et ses formes plus légères; il a 15 pouces de hauteur à la partie moyenne du dos; son corps, de l'origine de la queue à la naissance du cou, est de 14 pouces; sa tête, de l'occiput au bout du nez, a 7 pouces, et sa queue a 10 pouces. Son dos et ses côtes sont couverts d'un pelage gris-foncé, sali de quelques teintes jaunâtres; les poils étant couverts d'anneaux noirs et blancs, parmi lesquels s'en trouvent de fauves; ce gris n'est point répandu uniformément, ce qui vient de la longueur des poils qui se séparent par mèches, et offrent à la vue tantôt le blanc, tantôt le noir des poils. Le cou est d'un fauve-grisâtre qui devient plus gris encore sur la tête, et surtout sur les joues, au-dessous des oreilles. Le dessus du museau, les membres antérieurs et postérieurs, le derrière des oreilles et la queue sont d'un fauve assez pur; seulement on voit une tache noire longi-

tudinale au tiers supérieur de la queue, et quelques poils noirs, mais en très-petit nombre, sont à son extrémité. Le dessous de la mâchoire inférieure, la gorge, la poitrine, le ventre et la face interne des membres sont blanchâtres. Les poils sont très-longs sur le dos et sur la queue, un peu moins sur les côtes et sur le cou, et ras sur la tête et les membres; en général, il se dirige d'avant en arrière, excepté entre les jambes de devant, d'où il revient d'arrière en avant.

Toutes les allures de cet animal sont celles du Chien; il porte habituellement sa queue comme notre dessin le représente; mais, lorsqu'il éprouve quelque crainte, il la ramène tout-à-fait entre ses jambes, et il montre ses dents. Cependant cet état menaçant n'annonce point la colère : dès qu'on le rassure par quelques paroles, il s'approche, et tout en grinçant, il lèche les mains. Sa voix est assez douce; c'est un son prolongé, et non pas un aboiement éclatant comme celui de notre Chacal; lorsqu'il éprouve un désir, son cri est doux comme celui des jeunes Chiens; et s'il entend d'autres animaux crier, il crie lui-même. Il répand une odeur assez forte, mais infiniment moindre que celle du Chacal.

Toutes les autres parties de son organisation sont semblables à celles des Chiens en général; c'est pourquoi je ne répéterai pas ce que j'en ai déjà dit à l'article du Chacal, en attendant que je traite des caractères génériques de ces animaux.

Les voyageurs ont sans doute parlé de cet animal, qu'ils ont dû confondre avec le Chacal; il est un point cependant sur lequel ils ne sont pas d'accord, et qui pourrait tenir à ce que parmi eux il en est qui ont entendu parler de notre espèce nouvelle. Les uns rapportent que le Chacal répand une très-forte odeur, ce qui désignerait le Chacal proprement dit; les autres affirment au contraire que le Chacal ne répand presque aucune odeur, ce qui pourrait se rapporter à celui qui a fait le sujet de cette description.

Cette nouvelle espèce de Chien n'ayant point encore de nom propre, je proposerais de lui donner dans les catalogues méthodiques celui d'*Anthus*, nom d'une famille d'Arcadie, dont un individu était chaque année métamorphosé en Loup, suivant la croyance des habitans de cette contrée (Pline, liv. VIII).

Juin 1820.



Werner del.   Lithog. de C. de Last

Renard argenté

LE RENARD ARGENTÉ.

Voici une espèce de Renard, connue et recherchée depuis bien long-temps, à cause de la finesse de son pelage et des belles fourrures qu'on en tire, et qui cependant n'a point encore été représentée. Les naturalistes même n'en ont point eu d'idée bien nette jusqu'à ces derniers temps. Brisson, Linnæus, Erxleben, Gmelin, ne l'ont point admise, et les deux derniers l'ont confondu avec le loup noir; Pennant ne la fonde même encore que sur les rapports de Charlevoix et de Lepage-du-Pratz; c'est à M. Geoffroy-Saint-Hilaire qu'on en doit une description exacte (Catal. des Mamm. du Muséum); il la fit d'après un individu empaillé de notre Muséum, et la figure que nous publions est, avec celle du Dictionnaire des Sciences naturelles, la première qu'on ait de cet animal. L'individu qu'elle représente a été donné à la Ménagerie du Roi par M. Moydier, maître des requêtes, intendant de la Marine à Brest, où il avait été amené de l'Amérique septentrionale par un vaisseau revenant de Terre-Neuve.

Cet animal, qui est très-doux et bien apprivoisé, a la taille du Renard ordinaire. Voici ses principales dimensions:

Longueur du corps, depuis l'occiput à l'origine de la queue...	1 pieds.	5 pouces.
— de la tête, de l'occiput au bout du museau........	«	6
— de la queue..........................	«	11
Hauteur du train de devant................................	1	1
— — de derrière..............................	1	2

Toute son organisation extérieure est exactement semblable à celle du Renard commun : il en a les sens, les membres, les dents, les organes de la génération; tous ses mouvements et toutes ses allures sont les mêmes; il marche comme lui, la tête et la queue basse; ses regards montrent de la défiance et de la pénétration; en un mot, il serait notre Renard s'il était fauve au lieu d'être noir. En effet, il est entièrement de cette dernière couleur, à laquelle se mêlent, dans quelques points, et en plus ou moins grande quantité, quelque peu de blanc. L'extrémité de la queue est presque tout-à-fait blanche, le devant de la tête et les flancs sont blanchâtres, et quelques poils blancs se détachent de toutes les autres parties du pelage, et semblent ne faire que mieux ressortir le lustre éclatant du noir. Les poils du corps et de la queue sont longs et touffus; des poils soyeux, très-épars et très-fins, d'un gris presque noir, recouvrent la peau immédiatement, et la couleur de l'animal est due aux poils soyeux qui sont en général d'un noir très-brillant, quelques-uns sont terminés par une pointe blanche, et un plus petit nombre sont tout-à-fait blancs. Ceux des pattes sont assez courts, et ceux du museau le sont encore davantage; la couleur des yeux est jaunâtre.

Cet animal, qui est encore jeune, joue à la manière des chiens, et il grogne comme eux lorsque quelque chose lui déplaît. Quand il est repu, il cache les restes de ses aliments, se couche et dort. Il répand une odeur fort désagréable qui diffère un peu de celle du Renard commun; et on reconnaît les régions dont il est originaire par la fatigue que semble lui faire éprouver la chaleur.

Presque tous les auteurs qui ont voyagé dans le nord de l'ancien continent, parlent de renards noirs, ce qui a fait penser, avec beaucoup de vraisemblance, que l'espèce que nous décrivons s'y trouve, comme dans le Nouveau-Monde; on doit cependant conserver quelque doute sur l'identité des renards noirs de ces deux continents, jusqu'à ce qu'elle ait été confirmée par des observations nouvelles, et une comparaison exacte de leurs caractères; ce que les voyageurs ont rapporté jusqu'à présent de ces animaux n'est point assez précis pour cela.

Avril 1819.



Genette mâle.

LA GENETTE DE BARBARIE

MÂLE.

La figure que nous donnons aujourd'hui a été faite d'après un individu mâle envoyé de Tunis à notre Ménagerie, avec une femelle, par M. Adanson, frère du célèbre naturaliste de ce nom. Ces animaux, qui étaient assez jeunes lorsque nous les reçûmes, vécurent plus de dix ans; et lorsqu'ils moururent, on trouva qu'ils avaient perdu toutes leurs dents. Était-ce par accident ou par l'effet de l'âge? c'est ce qui n'a pu être décidé. On les tenait dans une cage assez peu spacieuse, dans un des coins de laquelle ils passaient le jour à dormir, couchés en rond. C'était pendant la nuit qu'ils veillaient, prenaient leur nourriture, et satisfaisaient à leurs autres besoins.

A leur corps mince et allongé, à leur museau pointu, à leurs jambes courtes, à toute leur physionomie enfin, on les aurait rapportées à la famille des Martres; mais en les examinant plus attentivement, et en étudiant les détails de leur organisation, on voyait qu'ils se rapprochaient des Civettes, à côté desquelles ils viennent en effet se ranger dans un groupe particulier.

La Genette a des dents semblables à celles des Civettes : ce n'est plus qu'un animal demi-carnassier; si on peut le nourrir de viande, on peut aussi le nourrir de pain, de lait, etc. N'ayant, à l'époque de mon premier travail sur les dents (Ann. du Mus. d'Hist. natur., tom. X), qu'une très-jeune tête de Genette, où ne se voyait point encore les dernières molaires, je crus que les organes de la mastication de ces carnassiers approchaient de ceux qui caractérisent les Moufettes, et je plaçai ces animaux dans la famille des Martres. Depuis, cette erreur a été rectifiée par M. G. Cuvier; et en effet, les Genettes ont deux molaires tuberculeuses à la mâchoire supérieure, et une à l'inférieure, avec des carnassières très-épaisses et très-tuberculeuses elles-mêmes; et elles ont aussi trois fausses molaires supérieures, et quatre inférieures.

Les organes du mouvement de la Genette ressemblent à ceux de la Civette, c'est-à-dire que ces animaux ont cinq doigts à chaque pied; le pouce n'a que deux phalanges, les autres en ont trois. Les trois doigts moyens sont les plus

longs; celui du milieu est le plus long de tous; le petit doigt vient après, et le pouce est le plus court : ils sont armés d'ongles minces à demi rétractiles et fort aigus, de sorte qu'ils peuvent servir à l'animal pour grimper. Sa marche est digitigrade; il porte sa queue à demi pendante, et elle est susceptible de mouvements volontaires, mais n'est point propre à saisir, à s'enrouler autour des corps.

La Genette mâle a la verge dirigée en arrière, et le vagin de la femelle est semblable à celui des Chats; mais de chaque côté se trouvent deux glandes assez grosses et saillantes jointes, à leur partie supérieure, c'est-à-dire du côté de l'anus, par une bride de la peau qui les recouvre, ce qui donne à ces parties l'apparence d'une poche, quoiqu'en réalité elles n'en forment point une. Ces glandes produisent une matière épaisse et d'une odeur approchant de celle du musc; ce qui établirait un nouveau rapport entre la Genette et la Civette.

C'est un animal nocturne : sa prunelle est tout-à-fait semblable à celle du Chat domestique; cet organe n'a, du reste, rien autre chose de particulier. Les narines s'ouvrent à l'extrémité du museau, que termine un mufle; les lèvres ne sont susceptibles que de mouvements très-circonscrits; la langue est couverte de papilles cornées; les oreilles externes sont assez grandes, elliptiques, et garnies du petit lobule qui se voit au côté externe de la conque des Chiens et des Chats; leur ouverture est très-grande, et elles sont susceptibles de se porter en avant et sur les côtés. De longues moustaches garnissent les côtés de la bouche, et il y a des poils de deux natures, des soyeux et des laineux; ceux-ci sont partout d'un gris-cendré.

Le fond de la couleur est d'un gris un peu jaunâtre, qui résulte de poils gris avec le bout noir, ou de poils entièrement noirâtres. Lorsque ces derniers sont réunis, ils forment les taches qui couvrent le corps des Genettes, taches qui sont longues sur le cou et sur les épaules; généralement arrondies sur les côtés du corps et sur les membres. Le long du dos elles forment presque une ligne continue. La queue est entourée de dix à onze anneaux noirs ou brun-foncé. Les parties inférieures du corps sont grises, et il en est de même de la tête et du devant des pates; mais la partie postérieure de celles-ci est noire, ainsi que le tour du museau et les lèvres en arrière des narines; le bout des lèvres supérieures est blanc, et l'on voit une tache de cette couleur au-dessus et une au-dessous de l'œil. L'intérieur de l'oreille est aussi blanchâtre. Sous tous ces rapports, les mâles et les femelles se ressemblent.

Voici les dimensions principales de notre Genette :

Longueur, des oreilles à la naissance de la queue.	10 pouces	6 lignes.
— — de la queue.	8	»
— — de la tête, des oreilles au bout du museau.	2	»
Hauteur au train de devant.	4	4
— — de derrière.	4	10

Il paraît que ce sont des animaux qui ont à peu près les mœurs des Fouines, des Belettes, etc. On assure qu'elles se tiennent dans le voisinage des petites rivières et dans les lieux bas; elles s'apprivoisent facilement, comme, au reste, tous les animaux demi-carnassiers. Belon assure qu'on en trouve à Constantinople qui sont élevées en domesticité, et qui servent, comme les Chats, à prendre les

Souris et les Rats; ce qu'il est d'autant plus facile de croire, que ces animaux ont l'un et l'autre des yeux nocturnes. Ceux que nous avons possédés se sont accouplés, et ont donné naissance à un petit, qui fut tué par le mâle immédiatement après avoir été mis au monde. On n'a pas pu établir l'époque précise de la fécondation; elle a eu lieu vers le milieu du mois de Mars 1804, et la mise bas se fit le 21 Juin; ce qui porterait la gestation à environ quatre mois. Le petit avait 5 pouces de longueur, du bout du museau à l'origine de la queue, et sa couleur était celle de ses parens; seulement le gris du fond du pelage avait une teinte violâtre.

Tout porte à penser que l'espèce de la Genette est très-répandue; qu'elle se trouve non-seulement en Barbarie, mais encore dans tout le reste de l'Afrique, en Espagne et dans le midi de la France. Nous avons reçu, par le retour de l'expédition de Baudin aux terres australes, une Genette du cap de Bonne-Espérance, qui ne paraissait différer en rien de celle dont nous venons de donner la figure; et nous voyons dans le Bulletin polymathique du Muséum de Bordeaux, 15 Janvier 1809, pag. 53, que M. Brunaud a envoyé à ce Muséum une Genette tuée à Belfort, commune de Médard-en-Jailles, près de Bordeaux. Buffon, d'ailleurs (Suppl. III), avait déjà annoncé l'existence de ce joli animal dans nos provinces méridionales.

On a de bonnes figures de Genettes; celle de Buffon laisse très-peu de chose à désirer. Antérieurement Belon (Obs., pag. 164) en donna une, qu'on peut reconnaître pour celle d'une Genette, toute grossière qu'elle est. Gesner ne fit représenter qu'une peau de cet animal. La figure qu'en donne Jonston (Hist. nat., table 72) est méconnaissable, à cause des taches allongées dont il l'a couverte, etc. M. G. Cuvier pense que l'animal qui porte au Cap le nom de Chat-Musque est la Genette; ce qui conduirait encore à ajouter, au nombre des figures des Genettes que nous venons de citer, celle de la Genette du Cap de Buffon (Supp. III), et celle de la Civette de Malaca de Sonnerat (*voy.* aux Indes orientales et à la Chine), qui n'est qu'une copie arrangée de la précédente : celle de Forster (Transact. philos., vol. LXXI, pl. 1) est celle du Chat-Bisaam de Vosmaër. Les figures de Genettes données par Schreber et Shaw ne sont que des copies de celles de Buffon.

Ces observations feraient supprimer des Catalogues méthodiques le *Viverra Mallaccensis*, Gmel.; le *Viverra Tigrina*, Gmel.; et le *Viverra Capensis*, Gmel.; et la Genette conserverait le nom de *Viverra Genetta*.

Juin 1820.



Mangouste

LA MANGOUSTE.

Brisson, Linnæus, Buffon, et tous les naturalistes dont l'autorité peut être citée avant Schreber, n'admettent qu'une seule espèce de Mangouste ou d'Ichneumon, malgré le doute qu'exprime déja Edward, sur l'identité de son Ichneumon des Indes et de celui d'Egypte. Schreber fut le premier qui en établit trois espèces, celle d'Egypte, la Mangouste de Buffon, et une espèce du cap de Bonne-Espérance dont Gmelin a fait son *Vi Verra-Cafra*. Cependant Buffon avait donné dans ses suppléments, la figure d'une grande Mangouste qu'à la vérité il ne décrit point, et celle d'une espèce plus petite qu'il nomme Nems, et qui lui avait été envoyée des côtes orientales de l'Afrique; et Vosmaer, de son côté, avait représenté une Mangouste des Indes, qui ne ressemblait point à la première Mangouste de Buffon. C'est où en était l'histoire de ces curieux animaux, lorsque M. Geoffroy-Saint-Hilaire décrivit l'Ichneumon d'Egypte dans la Ménagerie du Muséum d'histoire naturelle; il le sépara plus nettement que Schreber et Gmelin ne l'avaient fait des deux autres espèces, auxquelles il donne pour type, à la première, la Mangouste de Buffon, et à la seconde, le Nems du même auteur. Depuis cette époque, notre ménagerie a possédé plusieurs Mangoustes de l'Afrique ou des Indes, et nos cabinets en ont reçu un plus grand nombre encore de ces différentes contrées. Il résulte de leur comparaison, qu'après en avoir séparé l'Ichneumon des Egyptiens, qui se caractérise par sa grande taille; la grande Mangouste de Buffon, à cause de sa couleur rouge; une troisième espèce qui se trouve décrite sous le nom de Nems, dans le catalogue des mammifères du Muséum, par M. Geoffroy, qui a les parties inférieures du corps blanches; et qui paraît appartenir à la même espèce que le Nems de Buffon; enfin la Mangouste de Buffon, distincte de toutes les autres par ses bandes transversales sur le dos, il en reste cinq, qui viennent de Pondichéry, du cap, de l'île de France et de Java, et qui ne diffèrent entre elles que par des nuances presque insensibles du gris au brun, de telle sorte, que les plus voisines ne paraissent être, l'une par rapport à l'autre, que des variétés, tandis que celles des deux extrémités de la série, sont si fort dissemblables, qu'on ne peut se dispenser de les considérer comme des espèces distinctes. M. Geoffroy les a désignées par des noms différents dans le grand ouvrage sur l'Egypte (Descript. de l'Egypte, hist. nat., t. 2), et les a caractérisées autant qu'elles le pouvaient être.

C'est à cette série de Mangouste indéterminée qu'appartient celle qui doit m'occuper ici; elle a été donnée à la ménagerie du Roi par Madame N***, et était originaire de la presqu'île de Malaca. J'ai dû lui donner le nom sous lequel j'en parle, n'en ayant aucun autre qui lui convînt évidemment; et celui de

MANGOUSTE paraît être, d'après RUMPHIUS, KAEMPFER, VALENTIN, etc., etc., le nom générique de ces animaux, dans toutes les Indes orientales. C'est d'ailleurs aussi sous ce nom, traduit en Malabar par KERI-POULLÉ, que M. LECHENAULT nous a envoyé plusieurs dépouilles de cette espèce.

Voici les proportions de l'animal que nous avons fait représenter :

La longueur de son corps, du bout du museau à l'origine de la queue, est de	» pieds.	11 pouces.	» lignes.
— de sa queue	1	»	»
— de son museau, du bout du nez au devant de l'oreille,	»	2	6
Sa hauteur à la partie la plus élevée du dos,	»	5	4

Ces mesures ont été prises sur l'animal en repos, et dans l'attitude où il est dessiné; car la faculté qu'ont les MANGOUSTES de s'allonger ou de se raccourcir est telle, que la nôtre s'étend quelquefois jusqu'à quatorze pouces, et d'autres fois se réduit à huit; ces animaux sont habituellement allongés, la tête au niveau du dos; c'est-à-dire dans l'attitude ordinaire des Fouines et des Putois.

Cette MANGOUSTE a six incisives à chaque mâchoire, et deux canines. La mâchoire supérieure a trois fausses molaires, la carnassière et deux tuberculeuses, et l'inférieure n'a qu'une tuberculeuse de moins, mais sa carnassière est remarquable par deux tubercules qui se sont développés à sa face interne. Les pieds ont cinq doigts, le pouce est très-court, et sans utilité pour l'animal. Tous ces doigts sont armés d'ongles forts et crochus; la plante des pieds est nue et revêtue d'une peau très-douce et délicate. L'œil a une prunelle longue transversalement, et il n'a, d'ailleurs, aucun autre caractère particulier; le nez dépasse de beaucoup la mâchoire inférieure, sans cependant avoir la faculté de se mouvoir comme celui des Coatis, et les narines sont ouvertes au milieu d'un muffle et se prolongent sur les côtés en une fente courbée en haut. La conque de l'oreille est très-petite, arrondie, mais son ouverture est fort grande, la langue est rude comme celle des chats. Enfin, on voit quelques moustaches à la lèvre supérieure, et les poils externes sont très-rudes; quelques poils laineux s'aperçoivent entre les premiers sur la peau. Les organes génitaux, qui sont mâles, s'ouvrent dans la poche glanduleuse qui est commune aux espèces de ce genre, et où communique aussi l'anus.

Elle n'appuie jamais que l'extrémité des doigts de devant sur le sol, lorsqu'elle marche, et il en est ordinairement de même des pieds de derrière; quelquefois cependant elle s'appuie sur le tarse entier. Son odorat et son ouïe sont les deux sens dont elle fait le plus d'usage. Elle boit en lapant, et elle presse sa proie contre terre, comme les chiens, pour la dévorer. Sa voix ressemblait quelquefois à un croassement, et elle devenait assez aiguë et soutenue, lorsqu'elle éprouvait vivement le desir de s'emparer de sa proie.

La couleur générale de cet animal est d'un gris sale, qui résulte des anneaux noirs et blancs-jaunâtres qui recouvrent les poils. Le tour de l'œil, l'oreille et l'extrémité du museau sont nus et violâtres. Le jaune est un peu plus pur dans les poils du dessous du cou, et le noir moins foncé aux parties inférieures du corps, ce qui les rend un peu plus pâles que les supérieures. Les pattes n'ont que

des poils courts, assez rases à leur face interne, et la peau est d'une couleur de chair qui a une teinte lie de vin. La queue est de la même couleur que le corps, très-grosse à son origine, et se terminant en pointe par des poils jaunâtres.

Cette MANGOUSTE, qui est extrêmement apprivoisée, et qu'on peut prendre et manier comme on veut, qui paraît même se plaire aux caresses qu'on lui donne, redevient d'une grande férocité pour tous les petits animaux qui peuvent servir à sa nourriture. Ce sont les oiseaux sur-tout qu'elle paraît aimer davantage : lorsqu'on en met quelques-uns dans sa cage, qui est très-grande, et où ils peuvent voler aisément, elle s'élance, et en un instant, par des mouvements si rapides que l'œil ne peut les suivre, elle les saisit, leur brise la tête, et, lorsqu'elle s'est ainsi assurée qu'ils ne lui échapperont plus, elle les mange avec une grande voracité ; dès qu'elle est repue, elle se couche dans le coin le plus obscur de son réduit. Dans la colère, tous les poils de sa queue se hérissent, de manière à devenir perpendiculaires à son axe; alors cette queue est très-grosse et tout-à-fait ronde comme celle des Renards. Sa propreté est extrême; elle passe beaucoup de temps à lustrer son pelage, et elle va toujours se vider dans l'endroit de sa cage le plus éloigné de celui qu'elle a choisi pour son gîte. M. LECHENAULT nous apprend que ces animaux habitent aux Indes les trous des murailles, ou de petits terriers dans le voisinage des habitations, où ils causent des ravages semblables à ceux des Putois chez nous.

Avril 1819.



Werner del

Lithog de C de Last

Coati roux, mâle.

LE COATI ROUX.

En traitant de la synonymie des espèces, nous aurons souvent occasion de faire remarquer combien notre langue est pauvre toutes les fois qu'il s'agit de décrire les couleurs des animaux, et par conséquent combien les figures coloriées sont indispensables à l'histoire naturelle; l'espèce que nous nous proposons de décrire ici suffirait à elle seule pour prouver l'insuffisance des descriptions des couleurs, par les erreurs de synonymie dont elle a été l'occasion; erreurs qu'on ne pouvait peut-être apercevoir que par la comparaison immédiate des différentes espèces ou variétés de ce genre.

Le Coati Roux est connu depuis long-temps. Les auteurs systématiques l'ont caractérisé par le nom même qu'ils lui ont donné; mais la synonymie qu'ils y rapportaient détruisait d'un côté ce qu'ils établissaient de l'autre. Nous croyons pouvoir assurer que cet animal n'a jamais été décrit ni représenté fidèlement, et si l'on a pensé le contraire, c'est qu'on a toujours cru le reconnaître dans ce que les auteurs ont dit d'un autre Coati qui n'est vraisemblablement qu'une variété fauve du Coati brun; et par un hasard assez singulier, Schreber ayant copié la figure du Coati noirâtre de Buffon, et l'ayant enluminé arbitrairement, en a fait à-peu-près celle d'un véritable Coati roux; ce qui n'a servi qu'à augmenter l'erreur où l'on était déja tombé, et toutes les conséquences qui s'en étaient suivies. C'est au reste ce que nous montrerons plus en détail lorsque nous donnerons la figure du Coati brun et de ses différentes variétés. Nous ne trouvons le Coati roux désigné clairement par les voyageurs que dans une note communiquée par Laborde à Valmont-de-Bomare, et insérée par celui-ci dans son dictionnaire, à la fin de l'article *Quachi*. « On rencontre dans les bois de la Guiane, dit le premier, une grande espèce de Quachi, dont le poil est d'un roux vif, etc., etc. » Cependant, nous le répétons, la plupart des naturalistes ont entendu parler de cette espèce, dans ces derniers temps sur-tout, sous le nom de Coati roux, que nous avons dû adopter.

Voici les principales dimensions de l'individu que nous avons possédé :

Longueur de l'occiput à l'origine de la queue,	1 pied.	. . . . . .	6 lignes.
— de la queue, ...	1	— 4 pouces.	4 —
— de l'occiput au bout du museau, .	»	— 5 —	9 —
— du pied de devant, ...	»	— 2 —	» —
— du pied de derrière.	»	— 3 —	3 —
Hauteur au train du devant, ...	»	— 9 —	9 —
— au train de derrière, ...	»	— 10 —	6 —

Ce Coati était un mâle. Toutes les parties de son corps, excepté le museau, les oreilles, les pattes de devant et les taches de la queue, avaient une teinte d'un roux vif et brillant, un peu plus sombre le long du dos où les poils

avaient du noir dans leur milieu, par-tout ailleurs ils étaient entièrement roux, plus pâles à leur base qu'à leur extrémité. Le museau était noir-grisâtre en-dessus, et gris sur les côtés; et l'on voyait une tache blanche au-dessus, au-dessous et au côté externe de l'œil, mais non pas la ligne nasale qui se trouve chez le Coati brun; les oreilles était noires, ainsi que la partie inférieure des jambes de devant. La queue était couverte en-dessus de taches transversales maron, qui la divisaient uniformément en huit ou dix parties; la mâchoire inférieure et le bord de la supérieure étaient blancs.

Le pelage très-épais et dur, se compose des deux sortes de poils; le soyeux colore l'animal, mais le laineux est gris et en fort petite quantité. L'œil est petit, noir, avec une pupile allongée transversalement, mais il n'a point d'organes accessoires; l'oreille est petite et arrondie; le nez, qui se prolonge fort au-delà des mâchoires, est terminé par une sorte de grouin glanduleux, et les narines ovales, sont ouvertes en-devant, et se prolongent en une fente sur les côtés; la langue est fort douce et très-extensible. Tous les pieds ont cinq doigts armés d'ongles fort allongés, et propres à fouir; les trois doigts du milieu, à-peu-près égaux, sont les plus longs, les deux externes sont plus courts, et le pouce est le plus court de tous. La plante des quatre pieds est nue, et revêtue d'une peau très-douce. L'animal, en marchant, ne pose à terre que l'extrémité des pieds de devant, et il ne pose même entièrement la plante des pieds de derrière que lorsqu'il s'assied. En traitant du Coati brun nous ferons connaître les tubercules remarquables qui en font partie, et qui peuvent devenir caractéristiques. La verge était dirigée en avant dans un fourreau attaché à l'abdomen, et les testicules étaient renfermés dans un scrotum peu volumineux et très-rapproché du corps. Il n'y avait dans ces parties ni sacs ni poches glanduleuses. La queue était assez grosse à sa base, mais l'animal en faisait peu d'usage. Ordinairement il la portait relevée comme dans notre dessin, et contre l'usage de beaucoup d'autres animaux, il la passait entre ses jambes, lorsqu'il se couchait, afin de se reposer dessus; dans cette situation il était ployé en rond à-peu-près à la manière des chiens.

Le Coati roux a les dents des autres Coati: ses molaires sont au nombre de six de chaque côté des deux mâchoires; l'inférieure a quatre fausses molaires, la carnassière et une tuberculeuse; la supérieure, trois fausses molaires, la carnassière et deux tuberculeuses. Mais les carnassières, chez ces animaux, ont pris tout-à-fait le caractère des tuberculeuses, par le développement de leurs tubercules intérieurs. Chaque mâchoire a huit incisives et deux canines, et ces dernières sont remarquables par leur forme: elles sont déprimées et présentent à leur face antérieure et postérieure, des tranchants qui font de ces dents de puissantes armes.

Le sens, qui chez cet animal exerce l'influence la plus étendue, est celui de l'odorat. Le nez de ce Coati était sans cesse en mouvement, et il l'appliquait fortement, et comme en palpant, sur tous les objets qui lui étaient présentés; il s'en servait aussi pour fouir et pour poursuivre les vers qu'il aimait beaucoup; et dans ce travail il s'aidait de ses pattes de devant. Sa vue, son ouïe et son goût, ont toujours paru assez obtus. Il répandait une odeur forte et très-désagréable.

Il prenait quelquefois sa nourriture avec ses mâchoires; mais le plus souvent

il la portait à sa gueule avec ses pattes, non pas en empoignant, mais en enfonçant ses ongles dans ses aliments qui y restaient ainsi attachés. En général, ces animaux sont fort adroits de leurs pattes; elles leur servent à grimper et à descendre très-lestement, et ils ne descendent point en arrière comme la plupart des autres animaux; ils le font toujours la tête en bas, et en s'accrochant avec les pattes de derrière qu'ils ont la faculté de renverser beaucoup. Sa voix était un sifflement doux, lorsqu'il témoignait du contentement, et un cri très-aigu lorsqu'il manifestait de la colère.

Cet individu, sans être précisément méchant, ne s'était cependant jamais entièrement apprivoisé; et si quelquefois il permettait qu'on le caressât, d'autres fois il mordait fortement; c'est pourquoi on a été obligé de le tenir continuellement enfermé; ce qui ne lui a pas permis de se livrer à l'impulsion de son caractère, et d'exercer son intelligence; mais par sa nature intime, il ressemble si fort au Coati brun, qu'on peut conjecturer avec bien de la vraisemblance, qu'à ces différens égards il y a peu de différence entre ces deux espèces; et nous avons eu des Coatis bruns entièrement apprivoisés, dont nous parlerons bientôt. Laborde, dans sa note à Valmont-de-Bomare, dit que le Coati roux vit retiré dans les grands bois, réuni seulement avec trois ou quatre autres individus de son espèce, tandis que, suivant le même auteur, les Coatis bruns vivent en grandes troupes; mais tout cela est encore bien insuffisant pour faire constituer l'histoire de cette espèce.

Décembre 1818.



Werner del.

Lithog. de C. de Last

Coati brun, femelle.



Werner del. Lithog. de C. de Last.

Coati brun femelle, variété fauve

LE COATI-BRUN.

La terre étant sujette à des variations nombreuses qui exercent sur la vie des influences diverses, et chaque contrée éprouvant en particulier les effets d'une foule de causes passagères et accidentelles, il était nécessaire que la nature donnât aux animaux, pour leur conservation, la faculté de se modifier suivant toute l'étendue de ces causes, et de se conformer aux diverses circonstances qui pouvaient les environner. En effet c'est ce qui a lieu et ce qu'on reconnaît dès les premiers pas que l'on fait dans l'étude des êtres vivants : car c'est à cette faculté que sont dues les variétés des espèces, et toutes les races de nos animaux domestiques; sans elle la vie même, depuis long-temps, se serait éteinte sur la terre: on n'en peut douter lorsque l'on considère l'effet des plus faibles de ces causes modifiantes sur les animaux, quand ils n'ont pas été convenablement préparés pour leur résister : ceux des pays chauds ne passent guère impunément dans les pays froids, si ce changement ne s'est pas fait par des gradations insensibles; et il en est de même de ceux qui passent des pays froids dans les pays chauds.

Malgré la haute importance de cette loi de la nature, elle n'a point encore été le sujet d'une étude spéciale. Chaque jour on voit s'élever des doutes sur les caractères des espèces et des variétés, et l'on est dans la plus profonde ignorance sur les effets propres à chaque cause, comme sur la nature de ces causes elles-mêmes. C'est une branche de la science tout-à-fait négligée, et qui cependant conduirait aux découvertes les plus curieuses et les plus utiles : la transformation du grossier pelage du Mouflon en toison de mérinos, la domesticité du chien, la soumission du cheval, etc., sont des phénomènes qui s'y rapportent incontestablement. Mais si d'un côté il est important de faire des recherches expérimentales dans cette matière, de l'autre il est nécessaire de reconnaître les variétés que la nature nous présente elle-même, afin d'établir d'abord les modifications que chaque espèce éprouve, sans notre influence directe, les organes où elles se manifestent, et les limites où elles s'arrêtent. C'est principalement par cette considération, que nous nous attacherons à faire représenter toutes les variétés que les mammifères nous présenteront, et que nous donnons ici, avec le Coati-Brun, sa variété fauve.

Nous avons décrit très-en détail, à l'article du Coati-Roux les organes principaux de cette espèce: sa taille et ses proportions, ses dents, ses sens, ses pattes, ses doigts, la nature de son pelage, et les principaux usages qu'il fait de ses membres. Tout ce que nous avons dit à ce sujet, convient également au Coati-Brun. Notre Ménagerie a possédé ces deux espèces en même temps,

et quoique leur ressemblance, dans les parties que nous venons de rappeler, ait été aisée à conclure, nous les avons cependant comparées l'un à l'autre dans les plus grands détails, et ce n'est qu'après cette comparaison que nous assurons qu'ils ne diffèrent que par les couleurs. Nous traiterons donc ici des parties de l'organisation et des fonctions dont nous n'avons pu parler à l'article du Coati-Roux. Les tubercules des pattes ont des caractères très-particuliers qui pourraient encore servir à distinguer les Coatis des Ratons, s'ils ne l'étaient pas d'ailleurs par d'autres caractères : par les yeux, le prolongement du nez, la queue et la physionomie générale, etc. Mais c'est principalement aux pieds de devant que ces tubercules sont remarquables : d'abord ceux qui garnissent l'extrémité des doigts, sont très-épais, et ils sont séparés de ceux de la paume par des plis de la peau tout particuliers ; ensuite le pouce communique avec un tubercule très-large, divisé en deux parties, qui communique lui-même en arrière avec un autre placé sur le bord de la main. Les trois doigts moyens s'appuient sur un seul et même tubercule, qui se prolonge du côté externe de la main, et en arrière duquel s'en trouve un autre très-fort qui termine la paume du côté du poignet. Enfin le petit doigt est en rapport avec un tubercule très-petit qui communique avec une partie du précédent. La plante du pied diffère moins de celle des Ratons, les tubercules sont en même nombre. Le premier, en commençant du côté du pouce, garnit la base de ce doigt, le suivant est en rapport avec les deux doigts suivants, et les deux autres correspondent à la commissure du second doigt avec le troisième, et de celui-ci avec le petit doigt; enfin un cinquième tubercule se trouve aussi en arrière du côté du talon. Toutes ces parties sont recouvertes d'une peau extrêmement douce. La Ménagerie du Roi a possédé un très-grand nombre de Coatis-Bruns, et c'est à peine s'il y en a eu deux d'une ressemblance entière. Il s'en est trouvé de toutes les nuances, entre les couleurs des deux individus dont nous donnons la figure, et elles étaient dues, les unes et les autres, à la teinte plus ou moins foncée de l'extrémité des poils. Les uns avaient le museau entièrement noir, d'autres la queue sans anneaux, d'autres enfin étaient d'un gris-blanchâtre, où la plupart étaient d'un jaune-orangé. En général, aux parties supérieures du corps, les poils étaient jaunâtres à leur moitié inférieure, ensuite venait une portion noire, et le bout était d'un fauve plus ou moins foncé, qui produisait a teinte sombre du Coati-Brun, ou la teinte plus claire du Coati-Fauve; et aucune de ces différences ne paraissait tenir au sexe. Les parties inférieures et la face interne des membres étaient d'un gris-jaunâtre, quelquefois orangé, et ces couleurs s'élevaient souvent sur la poitrine, et sur les côtés du cou et de la mâchoire inférieure, en arrière desquels se voyait une partie blanche. Le sommet de la tête était gris, toute la mâchoire inférieure blanche, et la partie supérieure du museau noire, seulement dans le plus grand nombre on voyait le long du nez une ligne blanche et trois autres taches blanches autour de l'œil: l'une au-dessus, l'autre au-dessous, et la troisième du côté de l'angle externe. La queue, quelquefois toute noire, le plus souvent couverte d'anneaux alternativement brun-foncés et fauves, avait toujours le bout noir; l'extrémité des pattes était aussi noire.

L'individu de variété fauve, dont nous donnons la figure, avait été donné à notre Ménagerie par M. le général CAFARELLI. Quoique fort apprivoisé, il ne sortit de sa cage qu'après avoir cherché à reconnaître, par son odorat, ce qui se trouvait autour de lui. Lorsque sa défiance fut appaisée il parcourut l'appartement, examinant tous les coins avec son nez, et retournant avec ses pattes les objets qui lui faisaient obstacle. D'abord il ne permit pas qu'on le touchât, et se retournait, en menaçant de mordre, lorsqu'on approchait de lui la main; mais il reprit entièrement confiance dès qu'on lui eut donné à manger, et depuis ce moment il reçut toutes les caresses qu'on lui fit, et les rendit avec empressement, introduisant son long museau dans les manches, sous le gilet, et faisant entendre un petit cri fort doux. Il avait pris un chien en affection, et tous deux se couchaient dans la même cage; mais il ne souffrait pas qu'un autre l'approchât; souvent lorsqu'il se grattait avec ses pattes de devant, il se servait de ses deux pattes à-la-fois; et il avait la singulière habitude de frotter avec ses mains la base de sa queue, et non pour la gratter. Je n'ai pu reconnaître le motif de cette action. Il buvait en lapant, comme les chiens, et on le nourrissait de pain et de soupe; lorsqu'on lui donnait de la viande, il la déchirait avec ses ongles, et non point avec ses dents, pour la réduire en petits morceaux. Il avait six mamelles; le vagin était très-simple et n'offrait rien de particulier. Avant de nous appartenir il jouissait d'une entière liberté, et parcourait les greniers et les écuries, où il cherchait les souris et les rats qu'il prenait fort adroitement; il allait aussi, dans les jardins, à la recherche des vers et des limaçons.

Cette espèce de Coati est envoyée très-communément en Europe de l'Amérique méridionale où elle paraît se trouver jusque au-delà du Paraguai. Elle se réunit en petites troupes dans les bois voisins des habitations, et elle cause beaucoup de dégâts dans les plantations de cannes à sucre. BUFFON, (tome VIII, pl. 47 et 48.) a fait représenter les deux variétés dont nous donnons les figures sous les noms de COATI-BRUN et de COATI-NOIRATRE, et ce sont les planches de BUFFON que SCHREBER a copiées en les rendant méconnaissables par les couleurs qu'il a employées pour les enluminer. LINNÆUS a aussi publié une figure passable de Coati, dans les Actes de l'Académie royale de Suède, 1768. Les Académiciens ont donné une figure du COATI-BRUN, mais beaucoup moins exacte que celles de BUFFON; et nous devons faire remarquer que la production cornée qui se trouvait au talon de ce Coati était accidentelle, elle consistait en verrues, et l'un des individus que nous avons possédés en avait une exactement semblable. La figure du COATI-BRUN que l'on doit à PENNANT est fort mauvaise. Celle de MARGRAVE, qui représente la variété fauve, quoique plus grossière, est moins incorrecte.

Il est peu de voyages dans l'Amérique méridionale où il ne soit parlé du COATI. THEVET en dit un mot. MARGRAVE le décrit, BARRÈRE le caractérise, etc. M. D'AZARA seul a donné une description entière et une histoire des individus qu'il a observés. Quelques-uns des détails qu'il rapporte sont fort curieux. (Quadrupèdes du Paraguai, tome I, p. 334, trad. franç.)

Mars 1819.



Werner del. Lithog. de C. de Last.

Raton mâle

LE RATON.

Un des phénomènes les plus dignes d'attention pour le naturaliste, et les plus propres à faire sentir la puissance infinie du créateur, ce sont les changements insensibles et graduels par lesquels passe un même organe pour transformer en quelque sorte sa nature, et donner naissance à des résultats entièrement différents de ceux qui faisaient l'objet de sa première destination. Les organes des sens et ceux du mouvement offrent de fréquents exemples de ce phénomène, et les dents de certains animaux en sont elles-mêmes un très-remarquable. Les véritables carnassiers, les chats, par exemple, ont à chaque mâchoire des dents évidemment destinées, par leur forme et leur relation, à découper, comme le feraient deux lames de ciseaux, les fibres des muscles dont ils doivent se nourrir; à mesure qu'il entre moins dans la destination des espèces de vivre de proie, ces dents, que l'on peut, à juste titre, appeler carnassières, perdent de leur forme tranchante, et prennent de l'épaisseur; enfin il vient un terme où ces dents ne peuvent presque plus être distinguées des dents tuberculeuses dont l'emploi consiste à broyer. Minces, elles étaient opposées face à face; épaisses, elles le sont couronnes à couronnes; de sorte que de dents tranchantes, elles se sont véritablement transformées en dents triturantes; et la nature, pour opérer une transformation aussi considérable, n'a eu besoin d'apporter aucun changement essentiel à ces organes : il lui a suffi de faire prendre un plus grand développement à un tubercule très-petit, qui se trouvait déja à la face interne des dents les plus minces.

Les Ratons sont les derniers carnassiers chez lesquels ces changements dans les dents puissent être suivis sans incertitude. Ce sont des animaux frugivores autant que carnivores : ils semblent, à cet égard, faire le passage entre les quadrumanes et les mammifères qui vivent de petits animaux et même d'insectes, tels que les chauves-souris, les taupes, les masupiaux carnassiers, etc., etc. Leurs dents molaires sont tout-à-fait semblables à celles des Coatis; ils ne diffèrent même de ces derniers que par les organes des sens; ce qui a porté les naturalistes à ne former de ces divers animaux que deux divisions d'un même genre.

Ils ont à la mâchoire supérieure, d'un côté comme de l'autre, deux molaires tuberculeuses, une carnassière, trois fausses molaires, une canine et six incisives, et à la mâchoire inférieure une tuberculeuse, une carnassière, quatre fausses molaires, une canine et six incisives; les yeux ont une pupille ronde, et ils n'offrent rien de particulier dans les paupières ni dans les autres parties

parties accessoires; le nez dépasse de beaucoup les mâchoires, sans être toutefois aussi avancé que celui des Coatis, et il est terminé par un appareil glanduleux au bout duquel sont ouvertes les narines qui se prolongent sur les côtés, en remontant par une ligne courbe; la langue est douce, et les lèvres sont extensibles; les oreilles sont élliptiques et d'une structure fort simple. La plante des pieds pourrait être un organe du toucher : la peau en est délicate, et on dirait qu'en effet ces animaux s'en servent quelquefois pour palper. La verge, presque entièrement osseuse, et dirigée en avant dans un fourreau attaché à l'abdomen, a une forme assez particulière : son gland, très-arrondi, et divisé par un sillon, se recourbe en enbas; ce qui semble motivé par le vagin qui n'a l'apparence que d'une simple ouverture de l'abdomen où il semble pénétrer perpendiculairement. Les testicules sont en partie cachés sous la peau; il y a six mamelles. Les pieds de devant ont cinq doigts garnis en dessous de tubercules épais, le plus court de tous est le pouce; le petit doigt vient après pour la longueur; ensuite le doigt placé à côté du pouce, et les deux qui restent et qui sont les plus grands sont égaux; ils ont tous des ongles fouisseurs, longs et forts, et l'on voit à la paume cinq tubercules très-élastiques : un assez fort vers le poignet, un autre à la base du petit doigt, un troisième à l'origine du pouce, un quatrième vis-à-vis du second doigt, et le cinquième à la base des deux plus grands doigts. Les pieds de derrière sont exactement conformés comme ceux de devant pour les doigts, les ongles et les tubercules; seulement comme le tarse est beaucoup plus long que le carpe, le premier tubercule est plus éloigné du talon qu'il ne l'est du poignet.

Ces animaux sont plantigrades, cependant ils ne posent point, en marchant, la plante entière des pieds à terre. Leur allure est lourde et embarrassée; ils se dressent facilement sur leurs pieds de derrière, et peuvent saisir avec les pieds de devant; mais en les rapprochant l'un de l'autre, et non pas en empoignant: les doigts ne se ploient pas assez en dedans pour cela. C'est souvent de cette manière qu'ils portent leurs aliments à leur bouche, après les avoir plongés dans l'eau et les avoir roulés entre leurs mains, sans qu'on puisse juger à quoi cette singulière action leur est utile. Ils ne voient pas très-distinctement les objets dans une grande lumière; durant le jour ils restent courbés en boule, assis sur leur derrière, et la tête ramassée entre les cuisses : c'est la nuit qu'ils ont le plus d'activité et qu'ils cherchent leur nourriture dont les vers, les insectes, les fruits et les racines font la plus grande partie; ils vont furetant partout, et les coins les plus retirés, les trous les plus petits semblent sur-tout exciter leurs recherches. Ils montent fort bien aux arbres où sans doute ils vont surprendre ou dénicher les oiseaux. Ils boivent communément en humant, et il paraîtrait que l'eau leur est très-nécessaire. On dit qu'ils recherchent les bords des rivières et de la mer où ils vont prendre des mollusques et des poissons qu'ils aiment beaucoup. Leur odorat est fort délicat; mais non pas leur ouïe. Ils sont communément très-gras, ce qui, joint aux proportions des diverses parties de leur corps et au pelage épais dont ils sont revêtus, leur donne cette forme arrondie, si éloignée de celle qui caractérise les carnassiers d'un ordre

plus élevé, et si semblable à celle des ours. Leur queue, très-touffue, ne paraît être pour eux d'aucune utilité.

Ce sont des animaux qui s'apprivoisent aisément; c'est-à-dire qui se familiarisent sans peine; ils vont même jusqu'à rechercher les caresses, mais non pas jusqu'à obéir et à s'attacher. Aussi est-on obligé de les tenir à la chaîne pour les empêcher de reprendre leur liberté et de retourner à l'état sauvage: la captivité leur fait bien contracter des habitudes nouvelles, mais ils ne perdent pas pour cela le sentiment de l'indépendance.

La couleur générale de leur corps est d'un gris-noirâtre, plus pâle sous le ventre et sur les jambes, et résultant de poils annelés de noir et de blanc sale. La queue a cinq à six anneaux noirs sur un fond blanc-jaunâtre. Les oreilles sont blanches; le museau, blanchâtre en avant, a une tache noire qui embrasse l'œil et descend obliquement jusque sur la mâchoire inférieure; entre cette tache et l'oreille, sur les joues et les sourcils, les poils sont presque tout-à-fait blancs et assez longs, et ils se dirigent en enbas; le chanfrein est noir; sur tout le reste du museau les poils sont très-courts; mais de longues et fortes moustaches garnissent la lèvre supérieure. Les quatre pieds ne sont aussi couverts que d'un poil très-court.

Ces animaux ont deux sortes de poils; le laineux est gris foncé et très-épais, le soyeux annelé, comme nous l'avons dit, de noir et de blanc sale. Le pelage qui en résulte est très-fourré, et doux, ce qui doit en faire une pelleterie assez bonne. Ils se trouvent fort avancés vers le nord, dans l'Amérique septentrionale: Mackenzie dit en avoir trouvé sur les bords de la rivière Rouge, c'est-à-dire du 45 au 50e degré de latitude. D'un autre côté, ils descendent assez bas vers le midi : d'Azara le décrit comme un animal du Paraguai.

Le Raton a été apporté très-fréquemment en Europe. C'est un des animaux les mieux connus quant à l'organisation et au caractère. Cependant il ne l'est guère quant à ses habitudes naturelles. Nous ne connaissons sur ce sujet qu'une lettre écrite à Buffon, où l'on trouve quelques détails curieux, et qui est insérée dans le 3me volume in-4° de ses suppléments; mais on n'a encore aucune notion des circonstances dans lesquelles il se reproduit et se développe; on ne sait pas précisément quels sont les moyens qu'il emploie pour se procurer sa nourriture ou pour se défendre contre ses ennemis; en un mot, son histoire physique est connue, mais son histoire naturelle l'est assez peu. Les femelles sont un peu plus petites que les mâles; du reste, elles leur ressemblent.

Tout ce que j'ai dit dans cet article, comme propre à l'espèce entière, est le résultat de ce qui a été observé sur un assez grand nombre de Ratons que notre ménagerie a possédés; et c'est exactement ce qui avait déja été dit plusieurs fois. C'est que l'esclavage où nous sommes obligés de tenir ces animaux étant toujours très-étroit et à-peu-près le même, ils se présentent nécessairement toujours à nous de la même manière. Pour les juger à d'autres égards, il faudrait les voir dans d'autres conditions, c'est-à-dire assez libres et dans des rapports assez étendus pour que leurs facultés puissent recevoir quelque développement.

D'Azara (*Quadrupèdes du Paraguai, tom.* 1, *pag.* 324) a parlé du Raton sous le nom d'Agouarapopé. Il dit que la femelle a trois mamelles de chaque côté. Le Mapach de Nieremberg (*Histor. Natur., pag.* 175) est bien un Raton; mais le dessin en est incorrect et la gravure très-grossière. Wormius (*Museum Wormianum, p.* 319.) représente aussi un Raton sous le nom de Coati; mais outre qu'il est incorrectement dessiné, il est couvert de petites taches qui, si elles étaient vraies, en feraient une espèce très-différente du Raton proprement dit. Buffon est l'auteur qui, jusqu'à présent, a donné la figure la plus exacte de cet animal, seulement il lui a fait une queue trop longue, et c'est cette figure que Schreber a copiée.

Voici les dimensions principales de l'individu que nous avons fait représenter.

Hauteur, à la partie la plus élevée du dos, ...	1 pied.		
— aux épaules, ...		10 pouces.	
Longueur du corps, de l'occiput à l'origine de la queue,	1	3	6 lignes.
— de la tête, de l'occiput au bout du museau, .		5	9
— de la queue, ...		8	6

Janvier 1819.



Werner del. Lith. de C. de Last.

Ours des Alpes.



Werner del. ¼ de la grand. nat. Lith. de C. de Last.

Ours de Norwège

âgé de trois mois et trois semaines.

OURS BRUN DES ALPES ET DE NORWÈGE.

Les Ours à pelage brun approchant, d'une part, plus ou moins du noir, et de l'autre, plus ou moins, du fauve ou du blond, sont en si grand nombre et tellement confondus, qu'il est impossible de décider aujourd'hui s'ils appartiennent à plusieurs espèces, ou s'ils ne sont que des variétés d'une seule. Toutes les discussions critiques qui ont eu lieu dans la vue d'éclaircir cette question, n'ont fait que montrer davantage l'impossibilité où l'on est d'atteindre ce but : les auteurs ne s'accordent point, plusieurs se contredisent, et on n'a pas d'observations nouvelles assez positives pour les mettre d'accord. Il paraît qu'on trouve des Ours bruns dans toute l'Europe, dans toute l'Asie, aux Molluques, dans l'Atlas, et dans la partie Occidentale de l'Amérique du nord. Ce qui reste donc à faire pour établir les rapports qui existent entre des animaux habitants des régions si différentes, et exposés à des influences si variées, c'est évidemment de décrire ces animaux et de les représenter avec exactitude, afin qu'ils puissent être rapprochés et comparés dans toutes leurs parties; et c'est pour commencer ce travail que nous donnons ici la figure et la description de l'Ours brun des Alpes, adulte, et celle d'un très-jeune Ours de Norwège.

Le premier avait les proportions suivantes :

De l'extrémité du museau aux fesses	3 pieds	7 pouces	6 lignes.
Du bout du museau à l'occiput	1	0	0
Sa hauteur au train de devant et au train de derrière était de. .	2	1	0

Il était couvert sur tout le corps d'un poil très-épais, long, et assez doux, généralement d'un brun-marron, foncé sur les épaules, le dos, les cuisses, et les jambes, et glacé de jaune sur les côtés de la tête, aux oreilles et sur les flancs; sur les pattes ce poil devenait court et presque noir, ainsi que sur le museau, où cependant il conservait davantage la teinte brune de la tête.

Le cercle qui entoure la pupille avait la couleur du pelage; la plante des pieds de derrière était entièrement nue et marquée de quatre plis qui correspondaient aux divisions des doigts; ceux-ci étaient séparés de la plante proprement dite par des poils, et chacun d'eux était garni d'un tubercule elliptique. Les pieds de devant n'avaient la paume nue qu'à sa moitié antérieure; mais on voyait en arrière un tubercule nu et arrondi, environné de poils. Il y avait trois plis à la partie nue; deux correspondaient aux deux doigts internes, et la partie circonscrite, par le troisième, embrassait les deux externes; mais cette partie était divisée par un plis qui la coupait obliquement d'avant en arrière, et du dehors en dedans; les doigts étaient aussi garnis de tubercules elliptiques. Chaque pied avait cinq doigts armés d'ongles forts et tranchants; aux deux pieds celui du milieu était le plus long; les autres allaient en diminuant graduellement. L'œil était diurne, petit, et sans organe accessoire; les narines s'ouvraient en avant d'un mufle glanduleux et passaient sur les côtés en se recourbant en haut en forme de fente. Les oreilles avaient leur conque externe très-simple et arrondie; la langue était douce, étroite et longue; les lèvres étaient très-extensibles, et le mufle participait à leur mobilité. Ses incisives étaient au nombre de six à l'une et à l'autre mâchoire, et il avait les canines de tous les autres carnassiers. Chaque mâchoire avait cinq molaires; la supérieure, deux fort petites, pointues, et trois fort grandes et très-tuberculeuses; l'inférieure, une petite, et quatre plus grandes tuberculeuses comme celles qui leur sont opposées : ce sont de véritables dents

triturantes. A la mâchoire supérieure, ces dents vont en croissant depuis la première à la dernière. A l'inférieure, c'est l'avant-dernière qui est la plus grande; celle qui la précède vient après, la dernière ensuite, et la première est la plus petite. Cet animal buvait en humant; on ne le nourrissait que de substances végétales dont il se trouvait fort bien, et il n'en mangeait qu'une très-petite quantité comparativement à sa taille; six livres de pain lui suffisaient, et l'on donne à un lion jusqu'à dix livres de viande; sa marche, postérieurement, était tout-à-fait plantigrade, et tous ses mouvements paraissaient lourds et embarrassés. Il était d'un naturel fort méchant, dormait une grande partie de la journée; et, sans s'engourdir pendant l'hiver, il mangeait sensiblement moins que pendant les autres saisons. Cet animal avait vécu long-temps dans les fosses de Berne d'où il avait été amené au muséum d'histoire naturelle, lors de la conquête de la Suisse, et il a encore vécu six ans dans les fosses de notre ménagerie.

L'Ours de Norwège a été donné à la ménagerie royale par M. Smith, capitaine de vaisseau, le 24 d'avril 1818; il était âgé de cinq semaines, et ne se nourrissait encore que de lait. Il avait trois mois lorsque nous l'avons fait dessiner, et excepté sa taille qui s'était un peu accrue, il n'avait éprouvé aucun changement ni dans ses couleurs, ni dans ses proportions, qui ont été rendues fort exactement par notre dessinateur.

Sa tête avait, de l'occiput au bout du museau,....	0 pieds	7 pouces	0 lignes.
Son corps, de l'occiput aux fesses,..............	1	4	0
Son train de devant............................	1	1	0
Son train de derrière..........................	1	0	6

Et tout son corps était couvert d'un poil crépu très-épais, excepté sur le museau et sur les pattes, brun terre-d'ombre très-uniforme. On ne voyait aucune trace de poils blancs.

Les sens et les organes du mouvement de ce jeune animal avaient déja la conformation qui s'observe dans ces différentes parties chez les Ours adultes; il ne différait en rien par-là de l'Ours des Alpes que nous venons de décrire; et il lui ressemblait encore par le caractère : lorsqu'il nous arriva, quoique jeune et forcé d'obéir à cause de sa faiblesse, il montrait déja de la méchanceté et cherchait à mordre dès qu'on lui faisait éprouver quelque opposition; et depuis cette époque sa méchanceté n'a fait qu'augmenter. Il a toujours eu le besoin, qu'il conserve encore, de se teter la patte, ce qu'il fait en produisant un bruit ou plutôt un murmure uniforme et continuel qui ressemble assez au bruit d'un rouet; ce besoin paraît être très-fort en lui; il s'y livre avec une sorte d'ardeur, et ce n'est qu'avec peine qu'on l'en distrait : on dirait qu'il y trouve une grande jouissance; et il n'est pas étonnant qu'on ait cru que ces animaux trouvaient, en se tetant ainsi la patte, le moyen de se substanter pendant la saison qu'ils passent sans manger, enfermés par les neiges : chaque action naturelle devrait, en effet, avoir un objet utile pour celui qui la fait; et cependant je n'ai pas pu observer que cet animal tirât quelque chose, par la succion, de la plante de ses pieds.

L'état de nos connaissances sur les Ours bruns, et le plan que je me propose de suivre, en traitant de ces animaux, ne me permettent guère de parler de synonymie. Je dirai seulement que notre Ours des Alpes a déja été figuré dans la Ménagerie du Muséum d'histoire naturelle, et qu'en général toutes les figures d'Ours bruns qui ont été données, font connaître avec assez d'exactitude la physionomie et les habitudes corporelles de ces animaux.

Juin 1819.



Huet pinx. Werner del. 1/9 de la grand nat. Lithog. de C. de Last

Ours Polaire.

L'OURS POLAIRE.

Il est peu de genres de Mammifères plus naturels que celui des Ours, et par conséquent où les espèces soient plus difficiles à distinguer l'une de l'autre : aussi, quoique l'Ours polaire, connu depuis très-long-temps, eût toujours reçu le nom générique qui lui convenait, on n'avait point établi ses caractères spécifiques, et il restait incertain s'il devait être considéré comme une espèce distincte des autres, ou seulement comme une variété albine de l'Ours brun. C'est à ce doute qu'était arrivé Buffon (tom. XV, pag. 128), n'ayant eu à examiner et à comparer que ce qui avait été dit sur cet animal par les voyageurs, avant que Collinson lui en eût envoyé une figure (Supp. tom. III, pl. 34). Alors seulement Buffon jugea que cet Ours, par les formes de sa tête, se distinguait essentiellement de l'Ours brun; et Pallas (Spicil. Zool., fas. 14) confirma ce jugement par l'étude qu'il put faire d'un jeune individu de cette espèce; depuis, l'Ours polaire fut admis généralement, dans les Catalogues méthodiques, sous le nom spécifique d'*Ursus Maritimus*. En effet, quoique cet Ours ressemble à l'Ours brun par la physionomie générale du corps et par les principaux détails d'organisation des membres et des sens, il en diffère tellement par les formes de la tête et les proportions du cou, que rien ne pourrait autoriser à les réunir dans une même espèce. L'Ours brun a le museau séparé du front par une dépression profonde, tandis que l'Ours polaire a ces deux parties de la tête presque sur la même ligne; chez le premier le chanfrein fait une ligne droite, et chez le second une ligne courbe. Le front de l'Ours commun est arrondi, celui de l'Ours polaire est plat; celui-ci a la tête étroite et le museau large, l'autre la tête large et le museau étroit. D'une autre part, l'Ours polaire se caractérise encore par la longueur de son corps, comparée à sa hauteur, par la longueur de son cou, par le peu d'étendue de sa conque auditive, par la longueur de la plante de ses pieds, qui fait, dit M. G. Cuvier, le sixième de la longueur du corps, tandis que dans l'Ours brun il ne fait que le dixième; enfin, par la longueur et la finesse de son pelage.

L'individu qui fait l'objet de cet article se trouvait à notre ménagerie en 1795; il y avait été envoyé, avec un second, par le gouvernement d'alors, qui les avait acquis tous deux d'une ménagerie ambulante. Sa grandeur, de l'extrémité du museau à la partie postérieure du corps, était d'environ 5 pieds 6 pouces; mais, ayant toujours été tenu renfermé, il n'avait pas atteint la taille de son

espèce, qui est communément de 7 à 8 pieds d'une extrémité du corps à l'autre. Il était entièrement recouvert d'un pelage blanc qui se composait de poils soyeux très-longs et très-épais, excepté sur la tête et les membres, où il était assez court, et de poils laineux formant une bourre épaisse et très-propre à le préserver des impressions du froid. Le mufle, la langue, la peau des paupières et les ongles étaient noirs; la peau des lèvres et de la bouche, d'un noir-violâtre. Ces couleurs ne changeaient pas, et étaient les mêmes dans toutes les saisons.

On ne le nourrissait que de pain; il n'en mangeait chaque jour que six livres, et il a constamment été très-gras; ce qui prouve de nouveau que sous ce rapport le naturel de tous les Ours est le même, qu'on ne peut point les distinguer en carnassiers et en frugivores, comme on a cru pouvoir le faire; et que si l'Ours polaire a paru avide de chair aux voyageurs qui l'ont rencontré, c'est que, ne pouvant trouver que de la chair dans les régions élevées qu'il habite, et ne connaissant point d'autre nourriture, son avidité n'a pu se porter vers d'autres substances. Il paraît que les Ours se nourrissent de préférence, comme au reste tous les autres animaux, des aliments auxquels ils sont habitués; ce qui explique pourquoi l'on a vu des Ours être très-dangereux pour les hommes et les animaux, tandis que d'autres semblaient les dédaigner; et pourquoi les Ours polaires, qui ne sont à portée de se nourrir que de poissons, passent près des troupeaux sans les attaquer, lorsqu'ils ne sont pas pressés par une faim violente.

Comme tous les autres Ours, celui qui fait l'objet de cet article avait l'odorat très-délicat, mais sa vue paraissait être faible; son ouïe ne semblait pas être non plus très-développée, et son goût n'aurait pu l'être, n'ayant jamais été nourri que d'un même aliment. Il paraîtrait au reste qu'il en est ainsi pour l'espèce entière, et qu'excepté l'odorat, tous les autres sens des Ours polaires sont assez obtus.

La chaleur le faisait beaucoup souffrir, et pour le soulager on lui jetait sur le corps, en été, de très-grandes quantités d'eau qu'il paraissait recevoir avec plaisir. Il ne s'était point apprivoisé, et cherchait à nuire à tous ceux qui s'approchaient de lui; mais il n'attaquait point ouvertement et en menaçant, et c'était avec sa pate et ses ongles qu'il cherchait à blesser. Il ne faisait entendre sa voix que lorsqu'on excitait sa colère par des agaceries; dans ce cas, elle était forte, rauque et toujours du même ton. Le froid de nos hivers n'avait sur lui d'autre action que de diminuer le besoin de nourriture; il ne le plongeait point dans l'assoupissement léthargique qu'il aurait éprouvé sous l'influence des hivers des régions glaciales.

L'allure des Ours polaires est lourde comme celle de tous les plantigrades; mais il paraît que ces animaux nagent très-bien, et qu'ils plongent long-temps. On ne parvient à les fatiguer, lorsqu'ils sont à l'eau, qu'après les avoir poursuivis pendant fort long-temps. Leur nourriture ordinaire sont les poissons, les Phoques, et toutes les substances animales que la mer rejette constamment sur ses bords. On assure que lorsque des colonnes ou des bancs de poissons viennent à passer, ils les suivent et se trouvent alors réunis en grand nombre et comme en troupe; mais ces animaux vivent sans doute solitaires comme les autres Ours. En effet, lorsque l'hiver arrive, et que le temps de leur sommeil approche, ils choisissent le creux d'un rocher, un enfoncement dans la neige, une fente dans un glaçon, et s'y endorment jusqu'à ce que le soleil du printemps suivant vienne les réveiller. Pendant ce temps, des masses de neige considérables s'accumulent sur eux et

les préservent de l'excès du froid, qui, sans nul doute, les ferait périr. Lorsqu'ils sortent de leur retraite, c'est-à-dire après cinq ou six mois, ils paraissent éprouver un grand besoin de nourriture, aussi les a-t-on constamment trouvés fort dangereux à cette époque.

On ne trouve cette espèce d'Ours que sur l'Océan glacial, mais principalement dans le voisinage des terres; et ce n'est jamais que par accident qu'il descend de ces froides régions. Quelquefois, au printemps, lorsque les glaces se détachent des côtes, on en a vu arriver jusqu'en Norwége portés sur des glaçons; mais en général ils ne s'établissent jamais en deçà du cercle arctique. Les mâles quittent les premiers leur retraite, et c'est lorsque les femelles quittent la leur qu'elles mettent bas ordinairement deux petits qui sont nourris par elles, jusqu'à l'hiver suivant, avec le plus grand soin. On assure même qu'elles les portent sur leur dos lorsqu'elles nagent et qu'ils sont las, comme les Cygnes et plusieurs autres oiseaux d'eau, dans le même cas, portent les leurs.

On avait plusieurs figures d'Ours blancs; les principales sont celle de Martens (Description du Spitzberg), celle que Collinson envoya à Buffon, et que celui-ci publia dans le troisième volume de ses Suppléments; celle que Pallas a fait graver dans le quatorzième fascicule de ses Glanures; celle qu'on trouve dans le dernier voyage de Cook, et celle de la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle de MM. Lacépède, G. Cuvier et Geoffroy. Les quatre premières ne donnent qu'une idée fort inexacte de cet animal; la dernière au contraire est d'une perfection remarquable. Elle a été faite par Maréchal, et d'après le même individu que le nôtre; elle représente cet Ours entièrement de profil, et c'est pour le donner sous un nouvel aspect que nous l'avons fait représenter de trois quarts.

Août 1820.



Phoque commun.



de Wailly pinx. Werner del. 1/6 de la grand. nat. Lithog. de C. de Last.

Phoque commun.

LE PHOQUE COMMUN.

Les Phoques sont généralement des animaux très-peu connus, et celui dont nous donnons la figure, quoiqu'habitant de nos mers, ne l'est guères plus que ceux qu'on ne rencontre que dans les parages les plus éloignés. Les meilleures observations qui aient été faites sur le Phoque commun ou Veau marin, sont celles de M. Lepechin (Nov. Comment. A. S. Petropolit. T. 11, p. 287). Toutefois les hautes qualités intellectuelles de cet animal avaient déjà été appréciées par les Anciens. Diodore, Pline, Ælien, en parlent avec quelques détails, et tous les voyageurs et les naturalistes qui ont traité des Phoques depuis la renaissance de l'histoire naturelle en Europe, en rapportent de nouvelles preuves. Malgré les faits nombreux qu'on connaissait, il n'était cependant pas encore possible d'établir les rapports qui existent entre l'entendement et l'organisation de ces animaux, point important sans lequel la nature morale d'aucun être intelligent ne peut être appréciée. C'est principalement dans la vue de remplir cette lacune, que j'ai observé trois Phoques que notre ménagerie a possédé et dont je donne ici deux figures. Ces animaux étaient très-jeunes et différaient peu par leur taille. Ils avaient trois pieds, du bout du museau à l'extrémité des pattes de derrière ; la tête avait, de l'occiput au bout du museau, 6 pouces 8 lignes. Lorsqu'ils sortaient de l'eau ils n'avaient pas les mêmes couleurs que lorsqu'ils étaient secs. Dans le premier cas les taches noirâtres du dos étaient beaucoup plus visibles que dans le second ; et le fond du pelage, gris dans l'un, était dans l'autre d'un jaune foncé. Les taches noires étaient plus ou moins étendues, suivant les individus, et le dessous du corps plus ou moins pâle que la partie supérieure; mais chez tous, les taches se réunissaient le long de l'épine et formaient une large ligne dorsale qui s'étendait de la partie postérieure de la tête jusqu'à la queue. L'individu fauve avait en outre sur le cou une tache noire en forme de croissant, qui se voyait très-distinctement dans quelque état que fût l'animal ; et sa tête était continuellement entourée d'un cercle de poils huilés, qui annonçaient dans ces parties la présence d'un organe glanduleux particulier. Je suppose que ces différences tenaient à la différence des sexes, les individus gris étant des femelles et le fauve étant un mâle.

Les poils sont tous soyeux, plats, pointus, durs, très-serrés les uns contre les autres, et leur longueur surpasse à peine six ou sept pouces. La peau sécrète en outre une matière grasse qui contribue aussi à garantir l'animal des effets de l'humidité.

Les Phoques, comme on sait, ont cinq doigts libres aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière : ceux-ci sont réunis par une membrane qui en

fait de véritables nageoires, et les uns et les autres sont armés d'ongles; les mains sont les seules parties des membres antérieurs qui paraissent au dehors; les membres postérieurs suivent des lignes parallèles à celles du tronc, et ils ne se montrent au dehors que depuis le calcaneum; les pieds se touchant par la plante, sont placés sur le côté, le pouce en bas; à ceux de derrière, le premier et le dernier doigt sont les plus grands; enfin, aux pieds de devant, le plus grand des doigts est le premier et les autres vont en diminuant graduellement.

Ces animaux, très-remarquables par la forme de leur corps et de leurs membres, le sont aussi par celle de leurs sens. Un museau court, des orbites sans sourcils, un front large, un crâne vaste et arrondi, leur donnent une physionomie qu'on ne retrouve point chez les autres mammifères. Leurs yeux, grands, ronds et à fleur de tête, ont une pupille semblable à celle des chats domestiques; elle se dilate et prend la forme d'un disque à une faible lumière, et elle se retire au grand jour. Les paupières sont étroites et se rapprochent très-rarement: l'animal ne paraît pas avoir besoin de nettoyer la surface de ses yeux aussi souvent que les autres mammifères; et, lorsque ces organes se meuvent, on voit la peau du front et des joues former des rides qui annoncent que la pannicule charnue prend part à ce mouvement. La troisième paupière est assez développée; elle s'aperçoit, mais je n'ai jamais vu l'animal en faire usage.

Les narines, situées en arrière du bout du museau, présentent deux ouvertures longitudinales qui forment entre elles à-peu-près un angle droit; ordinairement elles sont fermées: l'animal ne les ouvre que lorsqu'il veut faire sortir l'air de ses poumons, ou y en introduire de nouveau; alors elles deviennent circulaires. Cette manière de respirer donne un moyen facile d'apprécier la vîtesse de la respiration, et il est à remarquer que le Phoque respire d'une manière très-inégale, et souvent à des intervalles fort éloignés; habituellement il se passe huit à dix secondes entre chaque inspiration, et j'ai souvent vu cette fonction être suspendue pendant une demi-minute, sans que l'animal y fût obligé. Il semble que les narines sont dans leur état habituel lorsqu'elles sont fermées, et que ce n'est que par un effort, que l'animal parvient à les ouvrir; mais la quantité d'air qui entre dans le poumon est assez considérable, à en juger par le mouvement des côtes et par l'air chassé à chaque expiration. Il faut, en effet, que la masse d'air inspirée supplée la rareté des inspirations; car peu de mammifères m'ont paru avoir une chaleur naturelle aussi grande que les Phoques. Je n'ai pu fixer entièrement mon opinion sur ce point; les animaux que j'ai examinés n'étaient point assez privés pour me laisser faire des expériences délicates, et je n'aurais pu compter sur celles qui auraient été accompagnées de violence. C'est au reste le cas de remarquer que ces animaux ont une très-grande quantité de sang, comme plusieurs voyageurs l'ont constaté.

Les oreilles externes ne consistent qu'en un rudiment dont la forme est triangulaire et dont les dimensions, tant en hauteur qu'en largeur, vont à peine à trois ou cinq lignes. Elles sont placées au-dessous de l'œil, un peu en arrière; mais, quoique cette situation soit toute particulière, la partie osseuse n'en est pas moins à la même place que chez les autres mammifères, ce qui oblige le conduit auditif de ramper obliquement sous la peau pour

rejoindre l'ouverture du timpan : ce rudiment de pavillon se ferme lorsque l'animal pénètre dans l'eau. La langue est douce, un peu échancrée à la pointe, et je n'ai jamais vu aucun Phoque la faire sortir de sa bouche. Les lèvres sont minces, mais extensibles. Les moustaches sont, je crois, chez ce singulier animal, une des parties où le toucher a le plus de sensibilité. Ces poils, placés de chaque côté de la bouche et au coin de l'œil, communiquent avec des nerfs remarquables par leur grosseur, et auxquels le plus léger mouvement imprime une sensation, comme je m'en suis convaincu plusieurs fois.

Les dents des Phoques ont des caractères particuliers qui seuls distinguent ces animaux de tous les autres mammifères. Les incisives sont au nombre de six à la mâchoire supérieure et de quatre à l'inférieure ; les canines sont semblables, pour la forme et pour le nombre, à celles des carnassiers ; et les molaires, au nombre de cinq de chaque côté des deux mâchoires, sont tranchantes, triangulaires et analogues aux premières molaires des carnassiers, que nous avons nommées fausses molaires ; seulement, elles sont un peu plus épaisses à leur base et leur tranchant est plus découpé ; du reste, elles ont les mêmes relations de mâchoire à mâchoire : celles de la mâchoire inférieure correspondent aux vides que laissent entre elles celles de la mâchoire opposée. Toutes ces dents, qui se ressemblent pour la forme, diffèrent pour la grandeur ; la première est plus petite que les autres, et elle est placée immédiatement à la base de la canine. Telles étaient les dents des jeunes Phoques que j'ai possédés ; mais leurs molaires étaient vraisemblablement en plus petit nombre que chez les Phoques adultes ; en effet, Lepechin en donne quatre de plus à ces animaux.

Il est évident, d'après ce que nous avons dit de la structure de ses membres, que le Phoque est essentiellement destiné à vivre dans l'eau, et que tous ses mouvements sur terre doivent être lents et pénibles. Il ne se sert guères de ses pattes que pour nager, et, à moins qu'il ne veuille grimper, il ne les emploie pas pour se transporter d'un lieu dans un autre. Lorsqu'il veut marcher, il applique alternativement sur le sol la partie antérieure et la partie postérieure de son corps, en reployant son dos à-peu-près comme les chenilles arpenteuses ; dans ce genre de mouvement, les pattes du Phoque sont inactives ; quelquefois on voit celles de devant étendues, immobiles de chaque côté de son corps, et d'autres fois elles sont reployées sous sa poitrine, sur-tout lorsque sa marche est pressée. Cependant quand il veut grimper il s'en sert très-utilement pour s'accrocher avec ses ongles, et il en fait usage aussi pour se défendre et pour frapper ; celles de derrière ne lui sont utiles que pour nager, encore ne s'en sert-il pas toujours. Alors les pattes antérieures pressent l'eau de toute leur largeur en s'abaissant, et elles se relèvent en se rapprochant du corps, et en tournant le poignet de manière à ne présenter à l'eau que le tranchant de la main du côté du pouce ; les pieds de derrière ne font que s'écarter et se rapprocher, car ce sont les seuls mouvements dont ils sont susceptibles ; mais lorsqu'ils s'éloignent leurs doigts se rapprochent, et au contraire lorsqu'ils se rapprochent leurs doigts s'écartent, ce qui fait que la membrane qui réunit ces doigts présente, ou non, sa surface à l'eau ; en général, les doigts des pieds de devant comme ceux des pieds de derrière ne peuvent se mouvoir séparément.

Lorsque les Phoques se reposent et dorment, ils s'étendent sur l'un ou l'autre

côté de leur corps. Habituellement leur tête est retirée entre les deux épaules; mais le cou peut très-aisément s'allonger de toute sa longueur.

Les sens chez ces animaux n'ont aucune délicatesse comme mes expériences me l'ont démontré, et comme on aurait pu le conclure de leur genre de vie, qui consiste dans un repos presque continuel.

La vue est peut-être le moins grossier; ils distinguent à quelque distance; mais ils voient mieux dans un jour faible que dans une vive lumière, et ils ne paraissent pas distinguer aisément les formes. Je crois pouvoir tirer cette conséquence, de ce que ces Phoques n'ont jamais manqué de venir prendre une nourriture qu'ils rejetaient constamment, quoiqu'elle eût une forme très-différente de la seule dont ils voulussent goûter. L'ouïe est proportionnellement beaucoup plus imparfaite encore que la vue; aucun organe ne se trouve à l'extérieur pour recueillir les sons, et l'animal passant la plus grande partie de sa vie au fond des eaux, obligé de fermer l'entrée de ses oreilles, reste presque étranger à toutes les vibrations sonores; de sorte que le peu d'exercice de ces organes suffirait seul pour entretenir en eux le peu de délicatesse qui les caractérise.

A en juger seulement par les organes extérieurs, l'odorat ne semblerait pas devoir être, pour ces animaux, d'un secours plus grand que les sens dont il vient d'être question. Ainsi que les oreilles, les narines sont obligées de rester fermées tout le temps que l'animal vit loin de l'air; et, comme c'est au milieu des eaux qu'il poursuit sa proie et s'en empare, il ne peut consulter son odorat, du moins à la manière ordinaire, pour la choisir et la juger. Cependant, si les cornets du nez ont quelque influence sur l'étendue de l'odorat, le Phoque doit percevoir très-facilement les odeurs les plus faibles, car aucun animal peut-être n'a des cornets dont les circonvolutions soient plus nombreuses. Il ne lui resterait donc qu'un seul moyen de sentir, ce serait de mettre les émanations odorantes des corps renfermés dans sa bouche, en contact avec la membrane pituitaire, en les introduisant dans le nez par le palais.

Cette conjecture ne paraîtra peut-être pas sans fondement si l'on considère à quel point le goût sert peu à ces animaux. Ils se contentent pour toute mastication, à réduire le poisson à des dimensions telles qu'elles puissent traverser le pharynx et l'œsophage; et pour cet effet, ils se bornent ordinairement à presser ces poissons entre leurs dents, de manière à les rétrécir et à les ramener à des mesures convenables. D'autres fois cependant ils déchirent leur proie avec leurs ongles, mais très-souvent ils l'avalent toute entière quoiqu'elle soit, pour ainsi dire, plus grande que leur bouche; aussi sont-ils obligés, pour que la déglutition s'opère, d'élever leur tête afin que le poids des aliments contribue à les faire glisser dans l'œsophage et dans l'estomac, et favorise les efforts des muscles.

Nous avons peu de chose à ajouter à ce que nous avons dit du sens du toucher. Il est évident que le Phoque doit avoir des notions très-bornées des qualités des corps qui sont transmis à notre entendement par ce sens, et il est très-vraisemblable qu'il le met plus en usage pour juger de la présence des objets que pour apprécier leur forme, leur dimension ou leur dureté; ses moustaches doivent remplir cet objet de la manière la plus convenable pour un animal carnassier, qui, le plus souvent, ne peut pas être averti de la présence de sa proie ou de son ennemi, par sa vue, par son ouïe ou par son odorat.

Nous avons déja dit un mot de la mastication en parlant du sens du goût, et nous avons vu qu'elle était très-imparfaite, et que l'animal avalait les corps sans les broyer. Pour cet effet, la nature ne lui a pas seulement donné les moyens de distendre extrêmement toutes les parties au travers desquelles les aliments doivent passer, elle l'a en outre pourvu abondamment d'une salive visqueuse, qui remplit tellement sa bouche, que, pendant la déglutition, elle s'écoule au-dehors en longs filets, et il est à remarquer que ce dernier phénomène se présente dans toute sa force, même lorsque le Phoque ne fait encore qu'apercevoir sa proie. Tant que la mastication et la déglutition se passent sur terre, elles ne doivent éprouver aucun obstacle; mais le Phoque mange souvent au fond des eaux la proie qu'il y a saisie, et il n'est pas possible de supposer que, dans cette circonstance, il prenne sa nourriture et l'avale de la même manière que dans l'autre; en effet, lorsque le poisson est sur la terre, il le saisit avec ses dents, le brise et l'engloutit, en le faisant tomber, pour ainsi dire, dans son estomac, plutôt qu'en l'y poussant; lorsque cette proie est dans l'eau, il s'en empare souvent par une espèce de succion; il n'ouvre point la bouche entièrement; il n'écarte que l'extrémité de ses lèvres, en abaissant en même temps un peu sa mâchoire inférieure: alors, comme le vide a été fait dans la bouche auparavant, le poisson est attiré et saisi, s'il se présente d'une manière convenable, c'est-à-dire par la tête, par la queue ou par la pointe des nageoires; car s'il présente quelque surface large qui surpasse la petite ouverture de la bouche, le Phoque est obligé de prendre de nouvelles mesures et de l'attaquer de nouveau. Ce n'est pas tout: il faut avaler cette proie après s'en être emparé; et l'on conçoit que, si le Phoque n'agissait pas autrement pour cet effet dans l'eau que sur la terre, son estomac serait rempli de liquide avant que les aliments fussent descendus; sur ce point je n'ai pu encore satisfaire ma curiosité, et c'est une question qui reste jusqu'ici sans réponse.

La voix la plus forte que mes jeunes Phoques aient fait entendre, était une sorte d'aboiement, un peu plus faible que celui du chien. C'était le soir et lorsque le temps se disposait à changer qu'ils aboyaient. Quand ils étaient en colère, ils ne le témoignaient que par une espèce de sifflement assez semblable à celui d'un chat qui menace.

Ce que j'ai dit des organes du Phoque ne doit, à ce qu'il me semble, laisser aucun doute sur leur imperfection; et, en ne jugeant l'intelligence de ces animaux que d'après ces faits seuls, on serait conduit à les regarder comme les plus brutes des mammifères terrestres. Cependant ces Phoques pourvus de membres si imparfaits, de sens si grossiers, savent tirer du petit nombre de leurs sensations, des résultats infiniment supérieurs à ceux qu'obtiennent des leurs, des animaux en apparence plus heureusement organisés. Ce qui est une nouvelle preuve en faveur de l'opinion qui donne au cerveau la principale influence sur les idées.

Les animaux dont je parle n'éprouvaient aucune crainte ni de la présence de l'homme, ni de celle des animaux; on ne parvenait même à les faire fuir qu'en s'approchant assez d'eux pour leur donner la crainte d'être foulés aux pieds, et, dans ce cas-là même, ils n'évitaient jamais le danger qu'en s'en éloignant. Un seul menaçait de la voix et frappait quelquefois de la patte; mais il ne mordait qu'à la dernière extrémité. Il en était de même pour conserver leur

nourriture; quoiqu'ils fussent très-voraces, ils ne témoignaient aucune crainte de se la voir enlever par d'autres que par leurs semblables. Plusieurs fois j'ai repris le poisson que je venais de donner à l'animal qui en avait le plus grand besoin, sans qu'il ait opposé de résistance à ma volonté, et j'ai vu de jeunes chiens auxquels un de ces Phoques s'était attaché, s'amuser, pendant qu'il mangeait, à lui arracher de la bouche le poisson qu'il était prêt à avaler, sans qu'il témoignât la moindre colère; mais lorsqu'on donnait à manger à deux Phoques réunis dans le même bassin, il en résultait presque toujours un combat à coups de pattes, et, comme à l'ordinaire, le plus faible ou le plus timide laissait le champ libre au plus fort ou au plus hardi.

Excepté quelques espèces de singes, je ne connais aucun animal sauvage qui s'apprivoise avec plus de facilité que le Phoque, et qui s'attache plus fortement. Dans les premiers jours de son arrivée, un des individus gris me fuyait lorsque je le flattais de la main; mais quelques jours après toute sa crainte avait cessé. Il avait reconnu la nature du mouvement de ma main sur son dos et sa confiance était entière. Ce même Phoque était renfermé avec deux petits chiens qui s'amusaient souvent à lui monter sur le dos, à l'aboyer et à le mordre même; et quoique tous ces jeux et la vivacité des mouvements qui en résultaient fussent peu en harmonie avec ses habitudes et ses mouvements, il en appréciait le motif, car il paraissait s'y plaire. Jamais il n'y répondit que par de légers coups de pattes qui avaient plutôt pour objet de les exciter que de les réprimer; si ces jeunes chiens s'échappaient, il les suivait, quelque pénible que fût pour lui une marche forcée dans un chemin couvert de pierres et de boue; et lorsque le froid se faisait sentir, tous ces animaux se couchoient très-rapprochés les uns des autres afin de se tenir chauds mutuellement.

L'individu fauve s'était sur-tout attaché à la personne qui avait soin de lui; après un certain temps il apprit à la reconnaître d'aussi loin qu'il pouvait l'apercevoir; il tenait les yeux fixés sur elle tant qu'elle était présente, et accourait dès qu'elle s'approchait du parc où il était renfermé. La faim au reste entrait aussi pour quelque chose dans l'affection qu'il témoignait à ses gardiens. Ce besoin continuel et l'attention qu'il donnait à tous les mouvements qui pouvaient l'intéresser sous ce rapport, lui avaient fait remarquer, à une distance de soixante pas, le lieu qui contenait sa nourriture, quoique ce lieu fût tout-à-fait étranger à son parc, qu'il servît à une foule d'autres usages, et que pour y chercher son poisson on n'y entrât que deux fois par jour: s'il était libre lorsqu'on en approchait, il accourait et sollicitait vivement sa nourriture par les mouvements de sa tête et sur-tout par l'expression de son regard. Il m'est arrivé souvent de placer le poisson que je donnais à l'individu, qui refusait d'aller à l'eau, dans un baquet du côté opposé à celui où cet individu se trouvait: d'abord il faisait quelques tentatives en montant sur le bord du baquet et en allongeant son cou pour atteindre sa proie; mais dès qu'il s'apercevait qu'elle était trop éloignée, il descendait, faisait le tour du baquet et venait remonter précisément où le poisson se trouvait, quoiqu'il l'eût tout-à-fait perdu de vue pendant le trajet, et qu'il n'eût pu conserver que dans son entendement l'image de cette proie et de la place qu'elle occupait; etc., etc.

Depuis, j'ai vu un individu de cette espèce aussi instruit que le pourrait être un chien.

Septembre, 1819.



Maréchal pinx.t Werner del. Lithog de C de Last

1/4 de la grand. nat

Kanguroo géant, femelle.

LE KANGUROO GÉANT.

Buffon, qui ne commit jamais d'autres erreurs que celles du génie, avait bien reconnu que chaque continent présentait, relativement aux animaux, l'aspect d'une nature, d'une création particulière ; mais il donna à cette règle une généralité qu'elle n'avait pas. Toutefois jusqu'à-présent elle conserve une partie de sa force dans certaines limites. Un grand nombre d'animaux d'Asie ne se trouvent point en Afrique, et réciproquement; les Makis ne paraissent exister qu'à Madagascar ; l'Amérique est peuplée d'une foule de mammifères qui lui sont exclusivement propres, et l'Europe en a aussi qui lui appartiennent sans partage. La découverte de l'australe Asie est venue ajouter une nouvelle autorité à la loi que Buffon avait déduite de ces faits. Non-seulement les espèces d'animaux qu'on y a découvertes ne ressemblent point à celles des autres continents; mais elles appartiennent au contraire, pour la plupart, à des genres tout-à-fait différents. Tels sont les mammifères que les naturels de la Nouvelle-Hollande nomment Kanguroo et qui, en effet, présentent des particularités organiques qu'aucun autre animal n'avait encore offertes aux observations des naturalistes, à l'exception d'une seule espèce. Ce sont eux qui, pour la première fois, nous ont montré des animaux se servant de leur queue comme d'une troisième patte de derrière, pour se tenir debout et pour marcher. L'espèce qui fait le sujet de cet article a reçu le nom de géant, parce qu'elle est la plus grande de celles qu'on connaît. C'est Cook qui la découvrit dans son troisième voyage.

Le Kanguroo que nous représentons avait les dimensions suivantes : de l'origine de la queue à l'extrémité du cou, 2 pieds 1 pouce; de la partie postérieure de la tête au bout du museau, 5 pouces; la jambe a 1 pied 2 pouces 8 lignes; le pied, 10 pouces; le bras, 8 pouces; la main, 2 pouces 4 lignes; et la queue, 2 pieds. Cependant il y en a de plus grands.

On voit que les extrémités antérieures sont sans aucune proportion avec les postérieures, aussi l'animal ne s'en sert-il pas proprement pour marcher; il se pose dessus lorsqu'il broute et qu'il n'a besoin de s'avancer qu'avec lenteur; mais dès qu'il veut hâter sa marche et sur-tout courir, il emploie ses pieds de derrière et sa queue; alors en détendant simultanément ces organes il fait des sauts très-considérables, et se soustrait aisément à ses ennemis, qu'il n'aurait d'ailleurs aucun moyen de combattre ; ses mains sont d'une

faiblesse extrême; et sa gueule ne peut lui être d'aucun secours pour sa défense. C'est un animal paisible, doué de fort peu d'intelligence et que l'on connaît encore trop peu sous ce rapport pour qu'on puisse en parler avec quelques détails.

Les pieds de derrière du Kanguroo géant semblent au premier aspect n'avoir que trois doigts; mais ils en ont réellement quatre; seulement les deux doigts de la face interne, qui sont très-petits et très-courts, sont réunis sous la peau et ne montrent au dehors que leurs ongles également très-petits. Les deux autres doigts, dont l'interne est très-long et l'externe très-court, sont armés d'ongles épais et forts avec lequel l'animal cherche quelquefois à frapper: c'est la seule arme défensive qu'il paraisse avoir. Les mains ont cinq doigts garnis d'ongles très-longs et qui seraient propres à fouir.

Les organes de la mastication ne sont pas moins remarquables que ceux du mouvement. Les incisives inférieures sont deux dents longues et larges, pointues et tranchantes sur leurs bords, qui sont couchées en avant et presque sur la même ligne que les mâchoires. Les incisives supérieures sont au nombre de six, les deux du milieu plus grandes que les autres et pointues; il n'y a point de canines. Ils ont cinq molaires de chaque côté des deux mâchoires; la première est longue, tranchante et dentelée, et tombe avec l'âge; les autres à-peu-près d'égale grandeur sont divisées par des colines transverses. Les yeux sont simples et la pupille ronde; le nez est ouvert sur les côtés d'un muffle; la lèvre supérieure est fendue et la langue douce; la conque externe des oreilles est grande et simple, et les organes de la génération sont semblables à ceux des autres didelphes, si non que leur verge n'est pas fourchue; mais les femelles donnent naissance prématurément à leurs petits qui se développent, attachés aux mamelles, dans une poche abdominale. Des moustaches noires garnissent les lèvres. Cette espèce est entièrement d'un brun-sale; seulement on voit quelques poils blanchâtres derrière les jambes et derrière les bras, les pieds et les mains sont gris, et l'extrémité de la queue est noire. Les poils qui composent ce pelage sont principalement laineux; quelques poils laineux noirâtres paraissent seulement entre les autres; les premiers sont longs et assez doux; mais non point propres à faire des pelleteries.

Les individus que notre ménagerie a possédés avaient été ramenés en Europe par l'expédition aux Terres australes du capitaine Baudin; ils ne restèrent en notre possession que quelques jours, et furent envoyés à la Malmaison où ils produisirent; malheureusement on ne fit alors sur eux aucune observation. On assure qu'ils donnent une bonne nourriture, et comme ils se reproduisent en Europe on pourrait les y naturaliser utilement. On dit encore que ces animaux vivent en troupes, conduits par les vieux mâles.

Presque tous les voyages à la Nouvelle-Hollande contiennent quelques notes sur cet animal. Shaw en donne une figure passable; c'est son *Macropus major*. Schreber en donne une autre, pl. 154, qui est très-inexacte pour les couleurs et sur-tout pour le dessin des pieds de derrière.

Octobre, 1819.



de Wailly pinx. Werner del. 1/5 de la grand. nat. Lithog. de C. de Last.

Wombat mâle.

LE WUMBAT.

Le Wumbat est une espèce isolée jusqu'à-présent dans la nature, qui forme le type d'un genre et constitue ce genre à lui seul ; et ses rapports avec les autres mammifères sont tellement éloignés, qu'on est incertain à quel ordre il doit être rapporté. Il appartient aux didelphes par les organes de la génération : les petits naissent prématurément et se développent dans une poche attachée aux mamelles ; mais cette famille est si peu naturelle, que le caractère sur lequel elle repose n'en suppose nécessairement aucun autre. Il se rapproche aussi des rongeurs par le nombre et la forme des canines, mais il n'en est point un par les rapports de ces dents, bien moins faites pour ronger et couper que pour broyer, ni par le mode d'articulation de la mâchoire inférieure ; et s'il s'en rapproche encore par la forme générale du corps, il s'en éloigne par les proportions des membres et par les allures, qui ont quelque chose de celles de l'ours. Dans l'impossibilité de le caractériser exactement, les auteurs systématiques l'ont placé entre ces deux ordres, dont il serait le lien commun, soit comme didelphe, soit comme rongeur. Malheureusement ces ordres se composent de genres si peu liés eux-mêmes entre eux, que leur rapprochement devient tout aussi arbitraire que leur existence.

Lorsque le Wumbat a acquis toute sa taille, il est de la grandeur du raton ; mais les deux mâles que notre ménagerie a possédés, et que l'expédition du capitaine Baudin avait ramenés en France du sud de la Nouvelle-Hollande, étaient encore jeunes. Celui dont je donne la figure avait les proportions suivantes :

De l'origine de la queue à l'occiput..................	1 pied	2 pouces.	» lignes.
De l'occiput au bout du museau........................	» —	4 —	3 —
A la partie la plus élevée du dos......................	» —	8 —	» —

La queue n'est qu'un petit rudiment de quelques lignes.

Ces animaux, comme nous l'avons dit, ont deux incisives très-larges, aplaties en dessus et opposées couronnes à couronnes, comme des molaires tuberculeuses, et non point face à face comme les incisives des rongeurs ; ils ont dix molaires à chaque mâchoire, divisées par un sillon transverse ; la première est la plus petite.

Ce sont des animaux plantigrades qui ont cinq doigts aux pieds de devant, et quatre seulement à ceux de derrière avec un rudiment de pouce, armés d'ongles fouisseurs très-longs et très-forts. Le pouce est le plus court de ces doigts ; le petit doigt vient après, et les autres, à-peu-près égaux entre eux, sont les plus longs. L'œil est simple, noir et si petit, que je n'ai pu distinguer

la forme de la pupille. L'oreille, très-simple aussi, est petite, pointue et cachée dans les poils. La langue est fort douce, peu extensible, et la lèvre supérieure fendue. Les narines sont ouvertes sur les côtés d'un mufle très-développé. Les organes de la génération, tout-à-fait semblables à ceux des autres didelphes, consistent, chez le mâle, en un scrotum très-pendant et une verge dirigée en arrière; et chez la femelle, en un vagin très-simple et une poche abdominale où les mamelles sont contenues et où les petits prennent leur premier accroissement.

Le pelage est rude, assez épais et composé de poils longs beaucoup plus minces à leur moitié inférieure qu'à leur moitié supérieure, où ils s'aplatissent; les uns sont onduleux, et c'est le plus grand nombre; d'autres, en très-petite quantité, sont lisses. C'est la seule différence que j'aie pu observer entre les poils de cet animal. Les premiers seraient-ils de nature laineuse, et les autres de nature soyeuse? c'est ce que je n'ai pu constater. De fortes moustaches garnissent la lèvre superieure, les côtés des joues et le dessus des yeux. Ils n'ont point fait entendre de voix.

La couleur est généralement d'un gris-brun un peu plus pâle sous le cou et autour des oreilles que sur les autres parties du corps; et cette couleur résulte de poils couverts d'anneaux alternativement gris et bruns. Il en est cependant, mais en très-petit nombre, qui sont entièrement bruns. Les poils de la tête, derrière les oreilles, vont en divergeant, et forment une espèce d'auréole.

Ces animaux vécurent peu. Ils étaient apprivoisés; mais ils paraissaient être plutôt habitués à la présence des hommes, qu'ils ne paraissaient les distinguer et les connaître. Tous leurs mouvements étaient d'une extrême lenteur; ils semblaient peu occupés de ce qui se passait autour d'eux: on les emportait, et ils se laissaient emporter sans résistance: on les posait à terre, ils n'en allaient pas plus vîte; les coups même ne paraissaient exciter en eux ni crainte ni colère. Je ne crois pas qu'on puisse rencontrer jamais un animal plus passif. Dans leur état naturel, ils fouissent et vivent dans des terriers, mais on ne connaît rien sur leurs mœurs dans cet état.

Péron, dans la relation du voyage des découvertes aux terres australes (T. I, p. 467), nous apprend que la chair du Wumbat est tendre et délicate, et qu'on rencontre cet animal, aussi familier qu'un chien, dans les cabanes des pêcheurs anglais. Des animaux d'un naturel aussi apatique, et sur-tout aussi facile à apprivoiser, se reproduiraient certainement en domesticité; et notre climat diffère assez peu de celui où ils se trouvent naturellement pour qu'on dût tenter de les importer en Europe, où l'on pourrait en former des garennes.

M. Le Sueur en a donné une figure dans l'atlas de l'ouvrage que nous venons de citer, où l'on voit une femelle avec ses petits, qui a une teinte d'un jaune-sale, et un autre individu qui est gris d'ardoise. Le gris-jaunâtre serait-il la couleur propre aux femelles? Le cabinet du Muséum d'Histoire naturelle contient un individu, plus grand que les autres, aussi gris-jaunâtre, et qui paraît avoir été femelle.

C'est cet animal qui constitue le genre Phascolome de M. Geoffroy, et l'Ursine opossum de Shaw. L'on trouve aussi la figure de la dépouille d'un Wumbat dans les Mémoires de l'académie de Petersbourg de 1803 à 1806, fig. 17; mais la description qui y est jointe est celle d'un autre animal.

Septembre, 1819.



Werner del. 1/4 de la grand. nat. Lith. de C. de Last.

Castor du Canada

LE CASTOR DU CANADA.

L'instinct de la sociabilité, ce penchant naturel qui porte certains mammifères à se rapprocher les uns des autres, et même à se défendre mutuellement, résulte sans doute de dispositions innées, qui dépendent tout-à-fait de l'organisation, et qui ne sont point une acquisition de l'expérience; mais l'on tombe dans une grande erreur, lorsque l'on fait dépendre de la même cause, l'harmonie qui règne ordinairement entre ces animaux, le sacrifice que nous leur voyons faire si souvent de leur intérêt particulier pour leur bien commun, l'oubli où ils semblent être de leur force dès qu'elle pourrait nuire à leurs semblables. S'ils renoncent entre eux aux droits du plus fort, et se soumettent à des lois morales, à une sorte de conscience du devoir, c'est uniquement par l'influence qu'ils exercent les uns sur les autres, par l'éducation que les jeunes reçoivent des adultes, à l'âge où ils sont encore forcés d'obéir, et qui, les contraignant sans cesse à ne point s'écarter du cercle tracé par les circonstances à leur association, finit par ployer sous le joug de l'habitude, et leurs actions, et leurs besoins eux-mêmes.

Ce qui le prouve incontestablement, c'est que ces animaux perdent toutes leurs qualités sociales, dès que quelque cause puissante les a tenus isolés, et les a forcés à vivre solitaires. Le chien lui-même, qui est porté à se réunir en société, et par son organisation, et par la profonde influence qu'il a reçue de la domesticité, n'est plus qu'un animal féroce ennemi de toute soumission, lorsqu'on l'élève sous la seule influence de la nature inanimée et d'une résistance passive. Le Castor, dans les mêmes circonstances, présente exactement le même phénomène. Son instinct lui reste, mais ses besoins individuels s'étant seuls développés, le mettent en guerre ouverte avec ses semblables, et rendent tout accord impossible entre eux et lui. Elevés ensemble, ils auraient vécu dans une parfaite harmonie, et auraient travaillé de concert; formés loin les uns des autres, ils ne peuvent plus vivre que pour eux seuls. C'est ce que nous ont montré plusieurs Castors du Canada que la ménagerie du roi a possédés, et qui, ayant été pris très-jeunes, et nourris solitairement dans des cages étroites, n'avaient pu s'habituer qu'à la volonté de leurs maîtres. Aussi chaque fois qu'on a tenté de les réunir, on les a vus se livrer de violents combats, et se faire de graves blessures; ce qui a toujours forcé de les séparer, par la crainte qu'on avait de perdre des animaux précieux, dont il était curieux d'étudier les mœurs. Celui que j'ai fait représenter nous avait été envoyé de Brest par M. Chauchard, qui l'avait reçu de Terre-Neuve. C'était un animal fort doux, habitué à la présence de l'homme, qui se laissait toucher et transporter à la main d'un lieu dans un autre, avec la plus grande confiance, et qui avait même fini par vivre très-familièrement avec des

chiens : car il est à remarquer que certains animaux, quoique d'espèces différentes, contracteront plus aisément de l'affection l'un pour l'autre lorsqu'on les réunira, que ceux qui appartiendraient à la même espèce; disposition en apparence opposée à l'instinct de la sociabilité, mais qui au contraire lui est constamment unie et pour le renforcer, comme nous aurons occasion de le montrer ailleurs.

Ce castor était d'une taille assez petite. Dans la position où il est représenté, il avait sept pouces de hauteur au train de devant, et neuf et demi à la partie la plus élevée du train de derrière. Sa queue, de l'anus à son extrémité, avait dix pouces; et la longueur de son corps, de l'anus au bout du museau, était de quatorze pouces. C'était, comme on le voit par le dessin, un animal épais, trapu, sans agilité dans les mouvements, et dont toute la physionomie était en accord parfait avec les qualités physiques; et, à cet égard, tous les Castors que j'ai vus se ressemblaient; mais tous aimaient l'eau, se plaisaient à s'y plonger, y trempaient ordinairement leur nourriture; et tous aussi s'occupaient à ramasser et à entasser tantôt dans un coin, tantôt dans un autre, tous les corps légers qu'ils rencontraient : la paille, les débris de leurs aliments, tout, en un mot, ce qui était à leur portée. C'était leur instinct à bâtir qui se manifestait. Celui-ci, au contraire, a toujours vécu dans la plus grande inaction, quoique libre au milieu d'une petite cour, où il aurait trouvé tout ce qui lui aurait été nécessaire, s'il eût été porté à construire; et ce qu'il y a de plus extraordinaire peut-être, c'est qu'il fuyait l'eau, et qu'il n'est jamais entré dans un petit bassin qu'on lui avait fait creuser, ni pour se baigner, ni pour humecter ses aliments, comme les autres le faisaient toujours. Mais il n'aimait pas à être seul : il cherchait constamment à se rapprocher des personnes qui le soignaient, et presque tout son temps se passait à dormir. C'est ainsi qu'il a vécu plusieurs mois en très-bonne santé, mangeant peu, ne buvant presque jamais, et sans donner le moindre témoignage d'aucun sentiment. Pendant tout le temps qu'il a été sous mes yeux, il n'a montré ni joie, ni colère, ni desirs; car ses besoins eux-mêmes avaient à peine assez de force pour le tirer de sa lenteur habituelle. Quelquefois il faisait entendre un petit son bien faible et bien doux, principalement lorsqu'il paraissait contrarié d'être touché, ou lorsqu'il desirait de suivre les personnes qui le quittaient; et il répondait par ce même son lorsqu'on l'appelait; car il avait appris à reconnaître son nom, ou plutôt la voix de son maître, ce qui le placerait encore, par l'intelligence, au-dessus de plusieurs autres rongeurs, véritables exemples de stupidité. On ne saurait attribuer son peu d'activité intellectuelle et l'affaiblissement de ses dispositions instinctives, qu'à son esclavage et à son *apprivoisement* dans son extrême jeunesse. Rien en effet ne doit plus arrêter le développement des facultés de l'instinct, que l'absence de tout besoin, de tout desir, et sur-tout qu'une sécurité profonde; c'est ainsi que les muscles ne se développeraient pas si tous les mouvements étaient rendus impossibles.

Du reste, cet animal avait exactement la même organisation que les autres Castors : quatre molaires sans racines proprement dites, de chaque côté des deux mâchoires, sur la couronne desquelles l'émail présente trois plis d'un côté et un de l'autre, qui s'élargissent en pénétrant dans la dent, et qui sont dans des rap-

ports opposés aux dents des deux mâchoires. Ces dents ont la faculté de croître par leur propre développement, pendant toute la vie de l'animal, la capsule dentaire restant toujours libre; et elles sont à-peu-près d'égale grosseur. Les incisives sont très-fortes; leur face externe est unie, plate et d'une couleur orangée; leur face interne est incolore et triangulaire. Il avait cinq doigts à chaque pied, palmés aux pieds de derrière et libres à ceux de devant; ceux-ci étaient courts et petits à proportion de ceux de derrière, et garnis d'ongles propres à fouir. Les ongles des trois doigts externes s'usent et deviennent très-obtus; ceux des deux autres conservent leur forme aiguë. Le doigt du milieu est le plus long; les deux qui le touchent, plus petits que lui, sont de longueur égale, ainsi que ceux qui correspondent au pouce et au petit doigt, qui sont les plus courts de tous. La paume a deux tubercules charnus à sa base, et l'interne est divisé en deux lobes. Les pieds de derrière, sous le rapport de la proportion relative des doigts et de la forme des ongles, sont semblables à ceux de devant; mais ils en diffèrent en ce qu'ils sont beaucoup plus longs, et sur-tout, comme on sait, en ce qu'ils sont entièrement palmés. On y trouve un ongle double à l'avant-dernier doigt du côté interne. Cet ongle, situé sous l'autre, en est détaché, et il est obtus et tranchant. La plante a deux tubercules à sa base; et au bout de chaque doigt on voit un petit lobe charnu, sur lequel l'ongle se pose, mais auquel il n'adhère pas.

Dans la marche, le Castor n'appuie sur la terre que les doigts des pieds de devant; mais il appuie la plante entière des pieds de derrière. Lorsque les pieds se lèvent, les doigts se rapprochent, et ils s'écartent dans le mouvement contraire, et cela par la disposition même des muscles. Quand il se repose, il est ordinairement couché sur sa queue, qu'il ramène sous lui, en la faisant passer entre ses deux pattes de derrière. La queue, de forme elliptique, peut se mouvoir de haut en bas et de droite à gauche avec assez de force; mais habituellement l'animal l'abandonne à son propre poids et la traîne après lui.

L'œil est petit, ainsi que la pupille, qui est ronde, et qui se ferme presque entièrement à une vive lumière. Ce n'est qu'à un jour faible et doux qu'elle se dilate de manière à devenir sensible. La troisième paupière n'est qu'en rudiment: les Castors ne paraissent pas avoir besoin de préserver leurs yeux du contact de l'eau. L'oreille a une conque externe d'une structure très-simple, assez petite et de forme elliptique. Lorsque l'animal plonge, cette conque se ferme en s'abaissant contre la tête, et en se ployant de manière que la moitié antérieure s'applique sur l'autre moitié. Les narines, prolongées au-delà des mâchoires, ont une forme irrégulière, ne sont point entourées d'un mufle, et se ferment quand l'animal pénètre dans l'eau. Leur partie antérieure paraît composée d'un cartilage particulier, pourvu de muscles et de ligaments propres, car il se meut avec vivacité et d'une manière très-uniforme, sur-tout quand le Castor paraît flairer un corps. La langue est douce, peu extensible; et sa partie postérieure, très-épaisse, peut s'appliquer au palais et fermer l'arrière-bouche; la lèvre supérieure est fendue. La voix, lorsque l'animal est inquiet, consiste d'abord en un petit bruit sourd, qui finit par se changer en un éclat assez semblable à un aboiement. Elle est douce lorsqu'il éprouve un sentiment agréable ou quelque desir.

Le sens du toucher consiste principalement dans les moustaches qui sont très-fortes, et dans les poils soyeux, longs et roides. Le pelage des Castors se compose de deux sortes de poils : les uns soyeux et brillants donnent leur couleur à l'animal; les autres gris, d'un éclat argentin, courts et touffus, et d'une finesse extrême, garantissent le Castor contre le froid et l'humidité; car cette espèce de laine ne se mouille pas. Les poils sont très-épais sur tout le corps, excepté sur la tête et sur les pieds, où ils sont assez courts.

Les parties de la génération et l'anus sont contenus dans une poche commune. La verge se dirige en arrière et est toujours cachée, ainsi que les testicules. De chaque côté de l'intérieur de cette poche, se trouvent deux paires de glandes, et c'est la paire supérieure qui produit le castoreum. Les mamelles sont au nombre de quatre, deux entre les pattes de devant et deux en arrière sur la poitrine.

La queue est couverte d'une espèce particulière de téguments, que l'on peut comparer avec raison aux écailles des poissons.

La couleur générale de ce Castor était d'un brun-marron, et les parties inférieures du corps et les côtés de la tête avaient une teinte un peu plus pâle que les supérieures. La queue était grise.

Le Castor du Canada est un des animaux dont on a le plus parlé; il est peu de voyages dans cette partie du Nouveau-Monde où l'on ne trouve quelques notes ou sur ses habitudes ou sur son organisation; on a même publié des histoires très-détaillées de ses mœurs, des digues et des huttes qu'il construit, et des moyens qu'il emploie pour cela; et souvent on a porté dans ces histoires l'exagération jusqu'à faire du Castor un des êtres les plus intelligents que la nature ait produit après l'homme. Nous aurions rappelé ces travaux, et nous aurions tenté de donner une idée exacte des moyens intellectuels de ces animaux, si l'individu dont nous venons de parler nous y eût amené par sa propre intelligence. Nous renvoyons donc à remplir cette lacune lorsque nous donnerons la figure de quelques autres Castors que nous avons eus, et qui différaient de celui-ci par d'autres teintes, et sur-tout par des qualités instinctives beaucoup plus développées.

Mai 1819.



Werner del. Lithog. de C. de Last

Agouti, mâle.

L'AGOUTI.

L'idée de l'infini est si étroitement unie à l'idée de la création qu'on éprouve toujours de l'étonnement lorsqu'on vient à être frappé des anomalies qu'on rencontre par-fois dans les ouvrages de la nature, et qui semblent marquer le terme de sa force, et fixer l'étendue de sa puissance. En général, nous la voyons varier pour ainsi dire sans mesure et rapprocher de même, toutes les formes que l'organisation peut revêtir, toutes les qualités dont les animaux sont susceptibles. Les nombreuses combinaisons qu'il est possible de former dans l'organisation des chiens, dans celle des chats, dans celle des martes, pour en varier les espèces, ont peut-être été épuisées; et l'exemple que nous tirons de ces trois genres trouverait cent autres preuves, si nous les cherchions dans le reste des êtres vivants. Cependant on rencontre des animaux qui semblent isolés au milieu de tous les autres, dont le système organique ne varie point, qui se montrent constamment et par-tout les mêmes, en un mot qui constituent autant de genres qu'ils forment d'espèces: on les dirait, en quelque sorte, les restes d'une création ancienne, ou les commencements d'une création nouvelle; et l'on doit remarquer peut-être que la plupart des animaux fossiles appartiennent à ces genres si pauvres en espèces, et qui font une exception si remarquable aux règles générales de la nature.

C'est le cas de l'animal qui va nous occuper: Lui et l'Acouchi forment à eux seuls un genre. « L'Agouti, dit M. G. Cuvier, de qui nous croyons devoir tirer ces détails, est à-peu-près de la grandeur d'un lièvre; sa tête tient davantage de celle du cochon d'Inde par la grosseur du museau et par l'applatissement du sommet de la tête; les oreilles sont larges, courtes, minces, et presque nues; le corps est plus gros en arrière qu'en avant; la queue ne forme qu'un petit tubercule conique sans poils; les jambes sont fines et sèches; celles de devant ont quatre doigts bien apparents, et un cinquième, dont on ne voit que l'ongle; celles de derrière n'en ont que trois, mais plus gros que les autres, et armés de grands ongles plats et triangulaires: elles sont d'un tiers plus longues que celles de devant; l'animal les tient presque toujours à demi-ployées; le poil est de longueur médiocre, rude, entièrement soyeux, et d'ordinaire serré contre le corps; ceux de la croupe sont un peu plus longs que les autres; la couleur de ces derniers est d'un fauve-orangé assez vif; celle du dessus du corps est un mélange de brun-fauve et de noirâtre; le dessous est un jaune tirant sur le gris et sur le roux. La partie dorsale est plus noirâtre que le reste; les jambes sont presque entièrement noirâtres. Les dents incisives de l'Agouti sont d'un jaune-foncé, ses molaires, au nombre de quatre de chaque côté, tant en haut

qu'en bas, présentent une couronne parfaitement plate, ovale, échancrée de chaque côté, et creusée de quelques sillons étroits et réguliers. Il y a douze mamelles, on ne voit point de scrotum; la verge, dans son état tranquille, se dirige en arrière, le gland est armé, comme celui des chats, de papilles aiguës et dures, recourbées en arrière.

« L'Agouti habite dans la Guiane, le Brésil, le Paraguai, et dans quelques-unes des Antilles : d'Azara dit expressément qu'il n'y en a point à Rio de la Plata, et nous ne voyons pas que ceux qui ont décrit les animaux du Mexique et des autres parties de l'Amérique septentrionale, aient fait mention de celui-ci. C'est le quadrupède le plus commun à la Guiane, selon Laborde; il a été en grande partie détruit dans celles des Antilles qui sont bien cultivées; on n'en voit plus à la Martinique, mais il y en a encore à Sainte-Lucie; il paraît qu'il n'y en a que fort peu à Saint-Domingue, quoique Buffon dise qu'il y est commun. C'est un animal très-vorace; il dévore indifféremment toutes sortes d'aliments, les fruits, les patates, le manioc, les feuilles et les racines de toutes sortes de plantes; sa principale nourriture consiste cependant en noyaux de différents arbres; il ne refuse pas la chair lorsqu'il peut s'en procurer; sa manière de prendre sa nourriture consiste à la saisir et à la soulever avec la bouche et à la soutenir avec ses mains, en se tenant assis sur sa croupe; lorsqu'il trouve plus d'aliments qu'il n'en peut consommer, il les cache dans des trous souterrains, et les y laisse quelquefois plus de six mois sans y toucher; il boit en lapant; ses urines sont très-fétides; sa course est assez rapide, sur-tout en plaine, et lorsque le terrain va en montant; l'Agouti, est sujet, comme le lièvre, à culbuter dans les descentes, et par la même raison, c'est-à-dire à cause de la hauteur de son train de derrière. C'est pendant le jour qu'il prend son mouvement; on en voit souvent à Cayenne des troupes de vingt, et davantage, courir ensemble; dans le repos, il s'assied souvent sur les talons, comme l'écureuil; il a alors l'habitude de se frotter la tête et les oreilles avec les pieds de devant. Il se tient de préférence dans les bois et dans les lieux couverts, et choisit pour sa retraite des troncs d'arbres creux, qu'il achève de s'approprier avec ses dents et ses mains. On les y trouve solitaires, excepté les femelles qui ont des petits, et ils y passent les nuits entières, à moins qu'il ne fasse un beau clair de lune. Les femelles produisent deux ou trois fois par an, et mettent bas indistinctement en toute saison, deux petits, selon Buffon et d'Azara, quatre ou cinq selon Laborde. Elles préparent dans leur trou un lit de feuilles pour les recevoir; ces petits naissent déja assez avancés, ils ont plus de six pouces de long; leur mère les transporte souvent d'un lieu à un autre; l'allaitement ni l'accroissement total ne sont pas de longue durée.

« Il paraît que l'Agouti s'habitue aisément à l'esclavage; mais on se soucie fort peu de l'apprivoiser à cause de son inquiétude naturelle, et de son penchant à tout ronger et à tout détruire, il coupe en quelques secondes les cordes avec lesquelles on l'attache; il perce les portes et les cloisons des lieux où on le renferme, et s'échappe aisément de par-tout. Lorsqu'on l'appelle ou qu'on l'effraye dans la campagne, il s'arrête pour écouter, et frappe du pied de derrière comme le lapin et le porc-épic; en l'irritant encore davantage, on lui fait rendre un

cri que l'on a comparé à celui d'un cochon de lait, il hérisse aussi son poil, sur-tout celui de la croupe; D'AZARA assure même que pour peu que sa crainte soit vive, la contraction de sa peau devient si forte que ses poils tombent à poignée; c'est à-peu-près ce qui a lieu pour les épines du porc-épic, lorsqu'il les redresse avec trop de rapidité. » (Ménagerie du Museum d'histoire naturelle.) Sa vue est le plus actif de ses sens, mais en général il paraît les avoir tous très-obtus, et son intelligence est comme eux fort bornée; il est bien vraisemblable que tout ce qu'il en possède consiste en instinct; c'est un de ces animaux dont on ne peut reconnaître le naturel que lorsque en liberté, ils ont la faculté de se livrer à l'impulsion qu'ils reçoivent de la nature. Dès qu'ils sont enfermés ils restent, en quelque sorte immobiles, mangent si on leur donne à manger; mais n'apprennent à rien distinguer, ni la personne qui les soigne et les nourrit, ni l'heure où ils reçoivent leurs aliments, ni les bons traitements, ni les mauvais, ni même l'instrument qui les a frappés. Ils sont, comme beaucoup d'autres rongeurs, l'image de la stupidité. C'est du moins l'idée que m'ont donné de leur espèce, plusieurs AGOUTIS que la ménagerie du Roi a possédés, et qui, sous le rapport des facultés intellectuelles, avaient tous la plus entière ressemblance.

Janvier 1819.



Werner del. Lithog. de C. de Last.

Écureuil de la Caroline.

L'ÉCUREUIL GRIS
DE LA CAROLINE.

A en juger par plusieurs Écureuils gris de la Caroline que j'ai possédés, les couleurs de cette espèce sont très-variables et ne présentent un caractère fixe qu'entre certaines limites. J'ai eu des individus tout entiers d'un gris-blanchâtre et d'autres où le fauve se mélangeait à tout le pelage et dominait sur les flancs, à la tête et aux membres. La nature offre rarement des variations aussi considérables dans des espèces libres et sauvages, sur-tout lorsque ces espèces sont renfermées dans des régions peu étendues, où les influences des saisons et de la nourriture se font par-tout sentir à-peu-près de la même manière, comme il doit arriver pour l'Écureuil qui fait l'objet de ces observations et qui se trouve principalement dans les parties tempérées du Nouveau-Monde. Il est un peu plus grand que notre Écureuil commun; ses dimensions sont les suivantes :

De l'origine de la queue à la base postérieure de l'oreille........	5 pouces	8 lignes.	
De la base de l'oreille au bout du nez........................	2 —	»	»
Hauteur aux épaules..	3 —	3	»
— à la partie la plus élevée du dos......................	3 —	10	»
Longueur de la queue..	8 —	»	»

Toutes les parties supérieures de son corps sont revêtues de poils d'un gris plus ou moins mélangé de fauve; les épaules et le cou sont d'un gris plus pur que les autres parties; le dessus de la tête jusques aux narines, la face externe des oreilles, les flancs, les tarses et le dessus des mains sont d'un fauve-orangé et cette couleur se mélange en grande quantité au gris de la queue, dans sa plus grande partie. Tous ces poils, gris à leur base, sont couverts d'anneaux noirs, blancs et fauves, et c'est de la différente étendue des anneaux de cette dernière couleur que résultent les variations de teinte qu'elle apporte dans les diverses parties du pelage de cet Écureuil. Toutes les parties inférieures du corps sont d'un blanc pur. Les poils de la tête, des oreilles et des membres sont très-courts, ceux du reste du corps sont plus longs, et les plus longs de tous, sont ceux de la queue, qui se séparent en dessous et divergent comme les barbes des plumes. Les oreilles sont sans pinceaux. Ces poils, soyeux et laineux en égale quantité, sont d'une grande douceur.

L'Écureuil de la Caroline, comme les autres espèces de ce genre, a cinq molaires supérieures de chaque côté, et quatre inférieures. La première molaire supérieure est un petit tubercule qui tombe souvent avec l'âge; les autres présentent transversalement deux crêtes obtuses qui se réunissent, par leur base,

dans leur milieu, et qui forment entre elles un sillon plus ou moins profond, suivant que ces crêtes sont plus ou moins usées. Ces dents ont à leur face interne une autre crête qui suit le contour de la dent et réunit les deux crêtes transversales. La première et la dernière des quatre grandes molaires supérieures sont triangulaires; les deux intermédiaires sont à-peu-près carrées. Les molaires inférieures ressemblent aux supérieures, seulement la face interne de celles-ci fait la face externe des autres; la première de ces dents est la plus petite, les autres sont égales. Les incisives supérieures sont en forme de coin, les inférieures se rétrécissent en pointe, et la face extérieure de celles-ci est en rapport avec la face interne des premières. Tous les pieds ont cinq doigts; mais le pouce de ceux de devant ne se montre au dehors que par son ongle, quoiqu'il soit intérieurement composé de phalanges comme les autres, seulement beaucoup plus petites que celles des doigts proprement dits; tous ces doigts sont longs, parfaitement libres et capables de s'écarter beaucoup l'un de l'autre; aux pieds de derrière le pouce est le plus court, le petit doigt vient après, les trois autres sont à-peu-près égaux; aux pieds de devant, le doigt qui répond à l'index et le petit doigt sont de la même longueur et plus petits que les deux autres qui sont aussi égaux entre eux; ils sont tous armés d'ongles longs, aigus et très-propres à s'accrocher aux inégalités que l'écorce des arbres présente. La plante des pieds a six tubercules: quatre à la base des doigts et deux en arrière, celui du côté plus près des doigts que l'autre. La paume n'a que cinq tubercules; trois à la base des doigts, auprès du pouce et le dernier à côté de celui-ci, au bord externe de la main. Les yeux n'offrent aucun caractère particulier; la pupille est un peu ovale transversalement; les narines s'ouvrent sur les côtés d'un mufle nu; la lèvre supérieure est fendue et la langue épaisse et douce; l'oreille est étroite, assez longue, simple, avec un repli à chaque bord. De fortes moustaches garnissent les lèvres supérieures, et on en trouve également sur la jambe de devant, à la face interne. L'individu que je décris était mâle; sa verge se dirigeait en arrière, et ses testicules étaient renfermés dans un scrotum assez étroit, mais apparent.

Cet animal a toutes les allures de l'écureuil commun; il mange assis sur son derrière, en tenant ses aliments dans ses mains. Il boit en humant, mais non point au moyen de ses lèvres. Sa langue seule, par une disposition particulière, paraît aspirer l'eau. Rien n'est plus vif et sur-tout plus brusque que ses mouvements. Lorsqu'il court avec le plus de rapidité, on le voit tout-à-coup s'arrêter, se retourner brusquement et revenir sur ses pas, sans qu'il soit possible d'apercevoir la moindre cause à cette action. Il est extraordinairement apprivoisé. Il se laisse prendre et manier sans opposer la moindre résistance. Cependant il ne paraît connaître personne en particulier; chaque individu lui est égal, et il ne vient point lorsqu'on l'appelle, quelque familiarisé qu'il soit avec la voix qu'il entend. Il s'approche plutôt lorsqu'on lui présente quelque chose, et il distingue bien le bruit d'une noix que l'on casse; cependant le nom qu'il a reçu, et qu'il ne perçoit pas lorsqu'on le prononce, a presque toujours été articulé lorsqu'on lui donnait sa nourriture. Il aime beaucoup la chaleur et se couche lorsqu'on l'y expose, comme pour mieux en jouir. Lorsque le soir arrive, il ramasse, au fond de sa cage, tout le foin et la paille qui s'y trouvent, leur donne une forme globuleuse, et se couche au centre, où il reste jusqu'au jour.

L'Écureuil de la Caroline a été décrit avec la plus grande exactitude par Daubenton, sous le nom de Petit-gris (Buff. Vol. X. p. 128), parce que Buffon le confondait avec le Petit-gris d'Europe, qui n'est qu'une variété de l'Écureuil commun, et la figure que ces auteurs en donnent est fort bonne. Brisson a aussi décrit cette espèce sous le nom d'Écureuil de Virginie; mais il n'est pas également certain que Catesby ait entendu parler de cette espèce dans son grand Écureuil gris. Schreber n'a donné que la figure du Petit-gris de Buffon, qu'il a mal enluminée. Pennant le représente de la manière la plus grossière dans son *Squirrel grey*, et Shaw n'a fait que copier la figure donnée par Buffon. Enfin M. Bosc en a de nouveau publié une assez bonne figure et une bonne description, avec quelques détails de mœurs, sous le nom d'Écureuil de la Caroline, dans le deuxième tome, page 96, du Journal d'Histoire naturelle.

Octobre, 1819.



Werner del.

grandeur naturelle

Lith de C de Last

Assapan mâle

L'ASSAPAN.

C'est sous le nom impropre de polatouche que Buffon a parlé de cet animal, originaire de l'Amérique septentrionale, tandis que le polatouche, proprement dit, est du nord de l'ancien continent, et que c'est des Russes qu'il a reçu ce nom, ou plutôt celui de polatouka.

Afin de ne point propager davantage cette erreur, reconnue au reste depuis bien long-temps, j'ai rendu au polatouche de Buffon un des noms qu'au rapport de Jean de Laet, il portait chez les Indiens de Virginie; seulement j'en ai retranché la terminaison *ick*, trop étrangère à notre langue pour être conservée.

Jugeant de ses rapports d'organisation par sa physionomie, on a vulgairement donné à l'Assapan, comme au polatouche, le nom d'écureuil-volant; et en effet les écureuils ont, avec ces animaux, un si grand nombre de points de ressemblance, que les naturalistes eux-mêmes les ont constamment réunis.

L'Assapan a les mêmes dents que les écureuils, cinq de chaque côté à la mâchoire supérieure, et quatre à l'inférieure. Les plus grandes de ces dents présentent deux crêtes transversales obtuses qui se réunissent au bord interne de la couronne, et la partagent par un sillon plus ou moins profond suivant que ces crêtes sont plus ou moins usées. La première dent supérieure n'est qu'un petit tubercule qui tombe souvent; les trois suivantes sont à-peu-près d'égale grandeur, et la dernière, un peu plus petite qu'elles, est à-peu-près triangulaire. A la mâchoire inférieure, la première dent a cette forme triangulaire; les trois autres sont semblables aux trois d'égale grandeur de la mâchoire opposée. Les incisives sont coniques et pointues. Les pieds de devant ont quatre doigts armés d'ongles très-aigus et un rudiment de pouce caché dans la peau, avec un ongle plat à l'extérieur; ceux de derrière en ont cinq, quatre à trois phalanges, et le pouce à deux seulement. Les deux doigts du milieu, aux pieds de devant, sont égaux et les plus longs; les deux autres, également égaux, sont plus courts que les deux précédents; les mêmes rapports existent entre les quatre doigts des pieds de derrière; le pouce est le plus court de tous. On sait, d'ailleurs, que ces animaux ont un os supplémentaire long et courbé, qui s'articule à la face externe du carpe, et facilite l'extension de la membrane qui sert au vol. Celui-ci a pour organe un développement de la peau des flancs qui s'étend des jambes de devant aux jambes de derrière.

Excepté le sens de la vue et celui de l'ouïe, les autres sont assez obtus. L'œil est remarquable par sa grandeur, sa convexité, et sa sensibilité extrême; et l'oreille ne l'est pas moins par la grande surface de sa conque externe, la situation et l'étendue du canal auditif. Les narines sont ouvertes à l'extrémité du museau, et sur les côtés d'un mufle nu; et elles dépassent de beaucoup les mâchoires; la langue est douce, et la lèvre supérieure fendue; de longues moustaches placées entre l'œil et l'extrémité du museau forment sans doute un organe particulier du toucher, outre les poils qui paraissent assez sensibles. La verge, chez le mâle, se dirige en arrière, et les testicules sont dans un scrotum très-développé; l'ouverture du vagin, chez la femelle, consiste en un orifice fort simple.

Toutes les parties supérieures du corps de cet animal sont d'un brun-grisâtre; à la tête le gris domine, et le brun sur le dos et les flancs. Ces couleurs résultent de poils noirs dans leur plus grande longueur, et bruns-jaunâtres à leurs pointes. Toutes les parties inférieures sont du blanc le plus pur et séparées des autres sur les flancs par une ligne noire. Le dessous de la queue est gris-cendré très-clair. Tous ces poils sont d'une finesse extrême, plus courts sur la tête et les extrémités, qu'aux autres parties. Ceux de la queue sont disposés comme les barbes d'une plume, de chaque côté de son axe, ce qui la rend plate.

Voici les dimensions principales de l'Assapan :

Longueur du corps, de l'occiput à l'origine de la queue, ...	4 pouces	o lignes.
— de l'occiput au bout du museau..........	1	4
— de la queue..........	4	3

C'est un animal faible et timide qui passe le jour caché dans son gîte, et ne va que la nuit, soit pour pourvoir à sa nourriture, soit pour satisfaire à ses autres besoins, et sur-tout à ceux de l'amour. Il se nourrit de graines et de jeunes bourgeons, et il descend rarement à terre; il parcourt avec la plus grande agilité les arbres, et s'élance de l'un à l'autre, quoiqu'ils soient éloignés, aidé par les membranes des côtes de son corps qui le soutiennent en l'air, et lui font décrire, en retardant sa chûte, une courbe bien plus prolongée que celle qu'il aurait décrite par le même saut, s'il n'eût point été pourvu de ces organes. Pour étendre ces membranes et en faire un parachûte, il écarte ses jambes de son corps, et en cela il est secondé par des articulations d'une mobilité toute particulière. Lorsqu'il est effrayé, il jette un cri faible et doux, et laisse échapper son urine. C'est un animal tout-à-fait inoffensif, et doué d'assez peu d'intelligence. Toutes ses ressources sont dans son extrême légèreté et dans la vie retirée qu'il mène. En général la nature ne prodigue rien; elle ne développe les qualités de l'esprit, chez les animaux, que pour venir au secours des qualités physiques; et lorsque celles-ci ont une certaine puissance, les autres restent faibles.

Il est peu de voyageurs dans l'Amérique septentrionale qui n'aient parlé de l'Assapan, tantôt sous un nom, tantôt sous un autre; mais la plupart se sont attachés à décrire ses couleurs, et sur-tout son espèce de vol, ainsi que les organes au moyen desquels il se produit. Ils ont négligé d'étudier ses mœurs et de nous faire connaître son histoire naturelle proprement dite; et l'on ne peut suppléer à leur silence en observant les Assapans en esclavage : continuellement cachés dans leur nid pendant le jour, s'ils en sortent la nuit, ce n'est guère que pour prendre quelque nourriture, et au moindre bruit, à la présence du moindre objet étranger, ils rentrent bien vîte au fond de leur retraite. Cependant je sais qu'il y en a eu à la Malmaison, en 1809, qui ont fait des petits; mais étant sous la garde d'un homme qui ne les a pas observés, on n'a rien pu tirer de là, pour l'histoire de cette espèce, si ce n'est l'assurance qu'en réunissant, dans nos pays, des mâles à des femelles, on pourra les voir se reproduire.

Catesby, Edwards, Buffon, en ont donné de bonnes figures; les deux premiers sous le nom anglais *flying squirel* (écureuil-volant); et le second, comme nous l'avons déja dit, sous celui de polatouche. Schreber et Shaw en ont aussi publié d'assez exactes. Pallas a, le premier, distingué, sous le nom de *volucella,* l'Assapan du polatouche, auquel il a conservé celui de *volans.*

Juillet 1819.



Werner del.

Lith. de C. de Last.

hamster.

LE HAMSTER.

Jamais la nature ne donne de plus grandes preuves de sa puissance et ne montre davantage l'étendue de ses ressources, que lorsqu'elle doit suppléer par l'instinct à l'intelligence, et mettre une force aveugle et nécessaire à la place du jugement et de l'indépendance. Alors les êtres les plus stupides en effet, sont ceux qui paraissent avoir les facultés intellectuelles les plus étendues : ils semblent se rapprocher de l'homme, l'égaler, le surpasser même par leur prévoyance et leur sagacité ; et ces facultés si remarquables ne sont ordinairement accompagnées que des organes les plus bornés, que des qualités physiques les plus faibles. Mais ce qui sépare l'instinct de l'intelligence et laisse toute la supériorité à celle-ci, c'est que l'instinct est circonscrit à un petit nombre d'actions hors desquelles il n'est plus rien, et abandonne ceux qui n'ont de ressources qu'en lui ; et que l'intelligence, au contraire, toujours présente, toujours capable d'agir, s'étend à toutes les circonstances, à tous les temps, à tous les lieux. Pour l'instinct, le monde est borné à l'instinct lui-même, auquel les sens sont soumis ; pour l'intelligence, il peut s'étendre même au-delà des sens qui tous restent libres.

Le Hamster, comme la plupart des rongeurs, offre un exemple curieux d'instinct étendu et d'intelligence bornée. L'avenir n'existe que pour l'homme seul dans le présent : aucun animal n'est susceptible de prévoyance, et par conséquent de conformer ses actions, par le fait d'une connaissance anticipée, à des besoins futurs. Les animaux n'existent que pour le présent ; et leurs modifications passées ne se retracent même en eux que comme des modifications actuelles ; en un mot le temps ne paraît entrer pour rien dans leurs perceptions. Cependant le Hamster, qui est un animal faible et désarmé, dont les graines farineuses font la principale nourriture, se cache dans des terriers compliqués et à plusieurs issues qu'il se creuse au milieu des campagnes ; et, comme s'il prévoyait l'approche de l'hiver et le temps où les champs seront dépouillés, il forme, dans ces terriers, des magasins considérables, souvent beaucoup plus étendus que ses besoins ne le demanderaient, et au moyen desquels il peut attendre, sans privations, le retour du printemps et la maturité des moissons. Du reste, c'est un animal grossier, tout entier sous l'empire des circonstances au milieu desquelles il se développe. Dans la solitude des champs, il devient craintif et farouche ; élevé en esclavage, il se familiarise avec tout ce qu'il voit et tout ce qu'il entend ; mais il ne distingue point ceux qui le nourrissent de ceux qui ne lui donnent aucun soin ; les actions des uns et des autres ne paraissent être à ses yeux que de simples mouvements : une pierre qui roule,

un homme qui marche, un chien qui court, semblent ne faire sur lui qu'une même impression. Toutefois, moins borné que d'autres rongeurs, il sait se défendre et mord cruellement. Chaque terrier se compose au moins de deux issues, l'une qui conduit dans un boyau ou canal oblique, à l'entrée duquel l'animal rejette et accumule la terre qu'il est forcé d'enlever, l'autre qui sert d'embouchure à un canal vertical, entrée véritable du terrier. Ces deux canaux conduisent à un nombre plus ou moins grand d'excavations particulières, de forme circulaire, qui, suivant l'âge de l'animal, ont depuis un jusqu'à cinq pieds de diamètre, et qui communiquent entre elles par des conduits horizontaux. L'une de ces excavations sert de retraite au Hamster; elle est garnie d'un bon lit d'herbes sèches, et c'est dans celle-là que les femelles mettent bas leurs petits; les autres forment les magasins.

Chaque animal a son terrier; les mâles ne pratiquent ordinairement que deux issues aux leurs; les femelles leur en donnent plusieurs par des conduits verticaux, sur-tout lorsqu'elles ont des petits. Les terriers des vieux individus embrassent quelquefois une étendue considérable; ils descendent à quatre ou cinq pieds de profondeur et renferment fréquemment plusieurs boisseaux de blé, ou de tout autre grain. Aussi les recherche-t-on avec soin, autant pour recueillir ce qu'ils contiennent que pour détruire les animaux qui les forment et qui, quand ils sont nombreux, causent les plus grands dégâts dans les moissons. Dans les environs de Gotha, on en a tué, dit-on, en une seule année, jusqu'à quatre-vingt mille. On les reconnaît à la présence de la terre qui se trouve à l'entrée du conduit oblique. Mais ces rongeurs ne sont pas seulement granivores; ils se nourrissent aussi de chair, et se dévorent souvent les uns les autres lorsqu'ils se rencontrent. C'est pourquoi, semblables aux animaux les plus féroces, ils vivent seuls et ne se recherchent qu'au temps des amours. On ne connaît pas précisément les circonstances de leur reproduction; il paraît que le rut a lieu plusieurs fois dans le courant du printemps, de l'été, et de l'automne, que la portée des femelles est de quatre semaines, qu'elles en ont trois ou quatre chaque année, de six à douze petits, et qu'après un allaitement très-court, ceux-ci quittent leur mère pour aller se creuser, à leur tour, chacun un terrier, et vivre de leurs propres ressources.

Quelques auteurs assurent que les Hamsters passent l'hiver dans une profonde léthargie; d'autres ont témoigné des doutes sur l'hibernation de ces animaux; il paraît cependant bien certain qu'elle a lieu, et qu'à cette époque, toutes les issues des terriers sont bouchées, (Buffon, éd. d'Allamand, tom. XIII).

Le Hamster surpasse un peu, par sa taille, le rat ordinaire dont il a la forme de la tête et la physionomie générale. Cependant, malgré les rapports nombreux qui rapprochent ces animaux, ils diffèrent essentiellement par d'autres et forment deux genres très-distincts. Les Hamsters, comme les rats, ont quatre incisives et douze molaires, partagées également entre chaque côté des deux mâchoires, et ces dents ont les mêmes rapports entre elles. Mais, chez le rat, leur couronne est formée de tubercules disposés irrégulièrement, tandis que la couronne des dents, chez le Hamster, est divisée par des sillons très-réguliers qui forment des tubercules très-réguliers eux-mêmes. A la mâchoire supérieure, la première de ces dents a trois paires de racines et trois paires de tubercules formés par deux

sillons transversaux, et par un troisième qui partage la dent dans le sens de sa longueur. La seconde, plus petite que la première, n'a que deux paires de racines et quatre tubercules, et la troisième, la plus petite de toutes, a trois racines et trois tubercules. Les dents correspondantes à celles-ci, à la mâchoire inférieure, ne leur ressemblent pas entièrement : la première n'a que cinq racines et cinq tubercules, parce que sa partie antérieure n'est point divisée, et les deux qui suivent se ressemblent tout-à-fait : elles ont quatre racines et quatre tubercules, et sont de la même grandeur. Lorsque l'âge, en usant la couronne de ces dents, en efface les tubercules et les sillons, elles sont encore reconnaissables par le feston que leur bord présente et dont les enfoncements comme les saillies correspondent aux sillons et aux tubercules qui existaient auparavant. Les pieds de devant ont quatre doigts, avec un rudiment de pouce garni d'un ongle, qui, tout imparfait qu'il est, peut être considéré comme un véritable doigt, car on trouve sous la peau les phalanges dont il se forme. Les pieds de derrière ont cinq doigts bien distincts, et ceux-ci, comme les premiers, sont entièrement libres. Tous ces doigts sont garnis d'ongles longs et aigus assez propres à fouir. La queue, qui est conique, a dix-huit à vingt lignes de longueur. Les yeux petits, globuleux et saillants, ont je crois une pupille ronde; la conque externe des oreilles est assez étendue, arrondie et simple; les narines sont ouvertes, sur les côtés d'un petit mufle, partagé dans son milieu par un sillon; la lèvre supérieure est divisée par une fente qui n'est que le prolongement du sillon du nez; l'inférieure, très-petite, recouvre à peine les incisives; la langue est épaisse et douce, et de larges abajoues garnissent l'intérieur de la bouche; la plante des pieds et la paume des mains sont garnis de tubercules particuliers que l'animal, que j'ai sous les yeux, et qui est vivant, ne me laisse pas la liberté de décrire; la lèvre supérieure est garnie de longues moustaches; enfin la verge est dans un fourreau libre et pendant, et le scrotum se distingue très-peu de l'abdomen.

Tout le corps de cet animal est revêtu d'un poil assez long, épais et doux, généralement d'un fauve-grisâtre aux parties supérieures, où il y a des poils noirs, gris et fauves, et d'un noir-foncé aux parties inférieures. Cependant les côtés de la tête, le tour des oreilles, les côtés du corps et les fesses sont d'un fauve assez brillant, et l'on voit trois taches d'un blanc-jaunâtre de chaque côté du corps, l'une en arrière, et l'autre en avant de l'épaule, et la troisième sur la mâchoire inférieure. Le tour des lèvres est blanc ainsi que les parties antérieures des quatre extrémités; et comme le noir du dessous du corps remonte sur les bras, l'animal semble avoir une tache de cette couleur entre les deux taches jaunâtres voisines de l'épaule, dont nous avons parlé plus haut. Tous les poils, excepté les blancs, sont gris à leur base. La peau est bleuâtre et couleur de chair au nez et aux doigts qui sont presque nus. Les ongles sont blancs, et les moustaches très-longues et noires. On voit sur les flancs un tache noire étroite, résultant d'une disposition particulière des poils qui, dans cet endroit, se séparent comme s'il devait se trouver au-dessous quelque organe particulier, que cependant on n'a pas encore reconnu.

Le Hamster que je possède est d'une propreté extrême; sans cesse il est occupé à polir et à nettoyer ses poils avec ses pattes, et à lécher ses doigts qu'il ramène ensuite sur toutes les parties de son corps. Il grimpe avec facilité en

empoignant véritablement avec ses mains, mais il marche avec pesanteur et court de même. Lorsqu'il peut se cacher, il reste inactif une grande partie de la journée; autrement il paraît agité, sans toutefois que son agitation vienne de la crainte : lorsque, dans ses mouvements, il rencontre quelque chose de bon à manger, il s'arrête, en prend quelques portions, et jette le reste, sauf à le reprendre plus tard; il ne s'irrite point d'être touché, mais il ne se laisserait pas empoigner. Il mange des fruits, des racines, des oignons, et du blé qu'il préfère à tout; il ne boit pas, urine fréquemment, et ses excréments sont noirs, de la grandeur et de la forme d'un haricot moyen un peu allongé.

Cet animal a été donné à notre Ménagerie par M. Strauss, qui l'avait reçu des environs de Wissembourg. On sait que le Bas-Rhin est le seul de nos départements où le Hamster se trouve; mais il est commun dans toutes les parties septentrionales de l'Allemagne, où le terrain lui convient. On le trouve également en Pologne, dans une partie de la Russie, etc., etc.

C'est un des rongeurs les mieux connus; presque tous les naturalistes en ont parlé, après l'avoir vu, depuis George Agricola jusqu'à nos jours; aussi les figures qu'on en a données sont-elles passablement exactes. C'est le *Cricetus* des auteurs systématiques; la marmotte de Strasbourg, de Brisson, etc., etc. On n'en a parlé nulle part avec autant de détail et d'exactitude que dans le Traité spécial de Sulzer sur cet animal, et dans le volume XIII de l'édition hollandaise de l'Histoire naturelle de Buffon, donnée par Allamand. On ne connaît encore, d'une manière certaine, que cette espèce de Hamster : c'est la seule dont les dents molaires aient été décrites. Mais on assure qu'il y en a une variété toute noire.

Juillet 1819.



Werner pinx. et del. — *⅔ de la grand. nat:* — *Lithog. de C. de Last.*

Surmulot.

LE SURMULOT.

L'introduction d'une espèce de Mammifères dans un climat nouveau pour elle est ordinairement accompagnée de difficultés nombreuses. L'homme seul, aidé de sa raison, peut opposer son industrie aux inclémences du ciel, et se créer partout une nature favorable; car les habitudes ou l'instinct ne sont jamais assez flexibles pour que les animaux puissent se ployer à des besoins nouveaux, à des situations très-différentes de celles où ils se trouvaient : s'ils ne sont pas alors sous la protection spéciale de l'homme, si notre prévoyance ne vient pas à leur secours, ils périssent ordinairement après une lutte plus ou moins prolongée. Cependant, il en est qui trouvent dans nos usages de quoi suppléer à ce que les rigueurs du climat leur refusaient, et qui, par l'influence de leur naturel, se placent dans la situation où nous aurions pu les placer nous-mêmes, si nous avions pris intérêt à leur conservation.

Tel est le Surmulot, qui nous vient des contrées méridionales de l'Asie (de la Perse et de l'Inde), et qui, pour s'établir chez nous, a sûrement beaucoup mieux été servi par son instinct qu'il n'aurait pu l'être par notre intelligence. En effet, tous les jours nous faisons de vains efforts pour acclimater des espèces qui pourraient nous être utiles, et qui, pour cela, semblent bien moins demander que ce rongeur, dont les besoins paraissent être nombreux; tandis que lui s'est introduit chez nous, s'est multiplié, et a pris en quelque sorte possession de nos demeures, malgré tout ce que nous avons pu faire pour l'expulser ou le détruire. Sa multiplication est telle aujourd'hui, que nous ne pouvons plus que nous opposer à ses empiètements et restreindre ses ravages; il s'est même établi à tel point dans nos habitations, que nous sommes forcés d'être ses protecteurs plus encore que ses ennemis.

C'est que les Surmulots ont trouvé dans les terriers qu'ils se sont creusés à l'abri de nos toits, la température que leur conservation demandait; ils ont rencontré dans nos cultures, dans nos granges, en un mot au milieu des provisions de toute espèce que la prudence nous fait rassembler, une nourriture abondante qui a soutenu leur vie et a favorisé leur reproduction; car ils auraient péri par l'effet de nos hivers, n'ayant pas la faculté de s'engourdir par le froid ni l'instinct de se faire des greniers pour les saisons mortes; ils ont profité pour eux de la crainte que nous inspirons à leurs ennemis; et leur défiance naturelle a suffi pour les préserver du petit nombre de moyens que nous pouvons employer pour leur nuire sans nous nuire à nous-mêmes.

Le Surmulot devient plus grand que le Rat; on en a vu de 8 à 9 pouces de long, depuis le bout du museau jusqu'à la queue, et leur tête avait plus de 2 pouces. La longueur de la queue est environ d'un huitième plus courte que le corps. Ce rongeur est moins lourd, moins trapu que la Marmotte ou le Castor, et moins léger que le Loir ou l'Écureuil; ses mouvements sont vifs et prompts, et il grimpe et nage avec agilité. Comme nous l'avons dit, il vit sous terre, dans des terriers profonds qu'il se creuse avec une étonnante facilité. Sa constance dans le travail lui fait produire des effets qui semblent de beaucoup surpasser ses forces; aussi pénètre-t-il partout : il perce les murailles, soulève les pavés; et comme les Surmulots se réunissent toujours en grand nombre lorsqu'ils se jettent dans une habitation, ils peuvent en attaquer les fondements et la mettre en danger. Ils se nourrissent à peu près indifféremment de substances végétales et animales; de grains, de racines, de viande : et quoiqu'on trouve au fond de leurs terriers plusieurs de ces substances, ils ne font point de provisions, du moins lorsqu'ils habitent nos demeures. Buffon dit que les vieux mâles restent à la campagne pendant l'hiver, et qu'ils remplissent leurs terriers de glands, de faînes, etc. : ce qui ferait supposer que leurs dispositions instinctives varient suivant les circonstances où ils se trouvent; phénomène si extraordinaire, qu'il aurait besoin d'être constaté de nouveau pour être cru. Ils s'aident de leurs pieds de devant pour manger, en portant leurs aliments à leur bouche; ils boivent beaucoup, et en lapant. Ils font plusieurs portées par an; on dit trois, et chacune d'elles est de 8 à 12 petits. Lorsqu'ils sont tourmentés dans leur possession par les hommes ou par les animaux, ils s'éloignent, et quelquefois ils émigrent fort loin; alors malheur à l'habitation ou au pays qu'ils ont choisi pour retraite : s'ils sont nombreux, dans un instant tout est bouleversé! Il paraît qu'ils nous ont été amenés par nos vaisseaux, et que c'est vers le milieu du dix-huitième siècle qu'on les a vus, pour la première fois, aux environs de Paris : on assure que plusieurs de nos départements ne les connaissent point encore; et Pallas nous apprend qu'ils arrivèrent à Astracan, dans l'automne de 1727, en si grande quantité et en si peu de temps, qu'on ne pouvait rien soustraire à leur atteinte; ils venaient cependant du désert de l'ouest, et traversèrent les flots du Volga, qui sans doute en engloutirent une partie. Ils ne se sont pas avancés plus au nord : on ne les trouve point en Sibérie.

Le Surmulot a les dents, les organes du mouvement, ceux des sens et de la génération entièrement semblables à ceux du Rat. C'est pourquoi nous renvoyons à l'article de cet animal pour les indiquer; et nous les ferons connaître plus en détail, en traitant du genre auquel ces espèces appartiennent.

Sa couleur générale est d'un gris-fauve-noirâtre en dessus, plus clair sur les côtés, et d'un gris très-pâle en dessous; elle résulte de poils gris à leur moitié inférieure, fauves, sales ensuite, et noirs à leur extrémité, pour la plupart du moins. De plus, on voit quelques poils entièrement noirs répandus sur toutes les parties supérieures. Ces poils soyeux, mais principalement ceux du dos, qui sont les plus longs, sont aplatis à leur partie moyenne, et terminés par une pointe effilée; quelques-uns mêmes ont presque une roideur semblable à celle des épines. Des poils laineux, fins et gris de cendre, revêtent immédiatement la peau. La queue est écailleuse, c'est-à-dire couverte de petits parallélogrammes d'épidermes rangés en cercles autour d'elle, et de dessous l'extrémité de chaque

lame d'épiderme naissent quelques petits poils gris. Les poils qui recouvrent les membres et la tête sont très-courts; ceux des tarses, des carpes et des doigts, sont aussi très-courts et blancs. Les moustaches sont noires, et la peau de la plante des pieds et de la paume des mains, qui est nue, est couleur de chair; et il en est de même des oreilles et de l'extrémité du museau. Les ongles sont blancs.

Le Surmulot est le *Mus Decumanus* des Ouvrages systématiques; et c'est Pallas qui lui a donné ce nom. Buffon l'appela Surmulot à cause de sa grande taille, et des rapports qu'il lui trouvait avec le Mulot, beaucoup plus petit que lui.

Septembre 1820.



Werner del.   1/3 de la grand. nat.   Lith. de C. de Last.

Encoubert

L'ENCOUBERT.

La nature des téguments dont les animaux sont revêtus se trouve en relation tellement constante avec l'étendue de la respiration, qu'on a dû croire que l'une était dans une dépendance nécessaire de l'autre, qu'elle en était l'effet; que les plumes étaient le produit de la respiration la plus complète; les poils, d'une respiration moindre, et les écailles, d'une respiration imparfaite. Les deux divisions extrêmes ne présentent aucune exception à cette règle : on ne connaît ni oiseau, ni reptile, ni poisson revêtus de poils; mais on trouve des mammifères revêtus d'écailles. Cette différence viendrait-elle aussi de quelque modification dans les organes respiratoires? C'est ce qui n'a point encore été constaté; mais il est certain du moins qu'il y a une liaison constante entre la nature des téguments des mammifères et l'état de l'atmosphère dans laquelle ces animaux vivent; et si l'on se détermine d'après les analogies pour expliquer ce phénomène, on admettra bien moins une action mécanique de la part de l'air, qu'une action chimique. Quoi qu'il en soit, l'animal que je dois décrire ici, et dont je donne la figure, pourra éclaircir quelques-uns de ces doutes lorsqu'on en fera l'anatomie. Nous le possédons depuis plusieurs années très-bien portant, et ne paraissant nullement souffrir de son changement de vie. C'est assurément un des quadrupèdes les plus faciles à transporter et à faire vivre : un peu de viande et de lait lui suffisent, et il n'a pas besoin de mouvement. Et comme c'est un de ceux que l'on connaît le moins et qu'il serait le plus curieux d'étudier, précisément parce qu'il se distingue d'une manière toute particulière des autres animaux de sa classe, il serait à desirer que les marins connussent toute la facilité qu'ils auraient à le conserver, afin qu'ils fussent engagés par-là à le ramener plus souvent en Europe.

Ce singulier animal ne peut être comparé à aucune des espèces qui sont généralement connues, pour la physionomie et l'ensemble des formes; il est large et plat habituellement, et il a la faculté de s'applatir encore davantage, ce qu'il fait sur-tout lorsqu'il se couche au soleil; et ses jambes courtes et très-écartées ajoutent encore au caractère particulier qui le distingue. Il paraît avoir des sens assez obtus; son œil petit a la pupille ronde; la conque externe de son oreille est simple et peu étendue; ses narines sont ouvertes à l'extrémité du museau, elles sont rondes et environnées d'une peau nue, mais non point glanduleuse; sa langue est douce, cylindrique et très-extensible; sa bouche très-fendue est garnie de lèvres peu mobiles. Les pieds ont tous cinq doigts. Aux pieds de derrière comme à ceux de devant, ceux qui répondent au pouce et au petit doigt sont les plus courts. Des trois autres, c'est celui du milieu qui est le plus grand aux pieds postérieurs,

et celui du côté externe vient ensuite. Aux pieds antérieurs c'est celui qui répond à l'index qui est le plus grand, et les deux autres sont à-peu-près égaux et très-courts; mais ces deux derniers doigts ont des ongles si longs, qu'ils dépassent par-là le premier. Les ongles des pieds de derrière sont forts, sans rien avoir cependant d'extraordinaire; ceux de devant, au contraire, sont monstrueux; aussi l'animal qui est plantigrade postérieurement est onguligrade antérieurement; c'est véritablement sur ses ongles de devant qu'il s'appuie lorsqu'il marche; c'est que les pattes des Encouberts sont beaucoup plutôt des organes propres à fouir que des organes propres à marcher. Ces animaux en effet marchent mal et ne savent pas courir; par contre, ils se font un terrier avec une facilité surprenante; ils y travaillent des quatre pattes et du museau; et dans moins d'une minute ils sont cachés : c'est que toute leur force est dans leurs pattes, et ils en ont beaucoup. Lorsqu'on voulait porter ou retenir celui qui nous occupe, il fallait faire un très-grand effort et prendre beaucoup de précaution pour résister aux mouvements de ses jambes, ne pas le laisser échapper, et n'avoir pas la peau des mains déchirée.

Cet animal, dans les parties nues, est généralement revêtu d'une peau douce et mince, couleur lie de vin, et comme formée de tubercules, de granulation qui ne sont point cependant d'une nature particulière. Les parties supérieures du corps, de la nuque à la queue, celle-ci toute entière, et la tête, depuis sa partie postérieure jusqu'à deux pouces du bout du museau, sont recouvertes de téguments durs d'un jaune sale, qui forment une sorte de bouclier, de cuirasse, sous lequel l'animal se cache partiellement. La partie qui couvre la tête est formée de petits hexagones disposés irrégulièrement, et bordée par des plaques carrées; et il en est de même de celle qui recouvre les épaules, seulement cette partie est bordée en arrière de plaques qui ont la forme de carrés longs, et sur les côtés la forme triangulaire. Ensuite viennent sept demi-ceintures transversales, formées également de plaques en forme de carrés longs, excepté les dernières qui sont aussi triangulaires. Ces ceintures sont séparées l'une de l'autre par un espace nu, d'un pouce environ. Elles peuvent être rapprochées les unes des autres, et leur séparation permet à l'animal de se ployer plus ou moins, et facilite ses mouvements. Les plaques dont cette partie du bouclier se compose ne sont point fixées les unes aux autres, et peuvent aussi se mouvoir; c'est même ce qui donne à l'Encoubert la faculté de s'applatir comme il le fait. La partie postérieure du corps est recouverte de dix autres demi-ceintures de plaques allongées, mais attachées les unes aux autres, et dépourvues de tout mouvement d'avant en arrière; cependant, comme ces plaques ne sont réunies que par la peau, la cuirasse qu'elle forme est aussi susceptible de s'applatir ou de se bomber plus ou moins. Les plaques dont la queue est entièrement revêtue forment d'abord trois ou quatre anneaux réguliers, et sont ensuite placées très-irrégulièrement. Au reste, le dessin que je donne de cet animal présente fort exactement tous ces détails, qu'une simple description ferait difficilement bien concevoir. Au-dessous de l'œil, on voit un tubercule qui a pour objet de préserver cet organe de la pression qu'y exercerait le bord antérieur de la cuirasse des épaules, lorsque l'animal ramène sa tête entre ses jambes de devant, ce qu'il fait lorsqu'il veut se cacher et se soustraire à quelque danger; mais il ne se met point en boule. Enfin

dans toutes les places nues, c'est-à-dire non cuirassées, on voit paraître des poils très-rares, noirs ou gris, et le dessous de l'œil est garni de poils longs, qui ont quelque apparence de moustaches.

Cet Engoubert n'a ni incisives ni canines, et ses molaires sont de petits cylindres très-simples, séparés les uns des autres, au sommet desquels les dents de la mâchoire opposée ont creusé un sillon par le frottement de la mastication; il y en a six de chaque côté des deux mâchoires. Les testicules et la verge sont entièrement cachés dans l'abdomen; celle-ci se dirige en avant, et l'orifice par lequel elle peut sortir se trouve un peu en arrière du nombril. Il y a deux mamelles sur la poitrine.

A juger des qualités intellectuelles de l'espèce par l'individu que j'ai sous les yeux, on conclurait que l'Encoubert est un animal extrêmement borné. Lorsqu'on lui donne sa liberté, il va courant à droite et à gauche, fouillant dans un coin, et s'arrêtant tout-à-coup pour aller fouiller dans un autre. Un bruit subit l'étonne; il s'arrête pour écouter, mais il ne paraît pas s'apercevoir de la présence d'un objet nouveau, ni distinguer une personne d'une pierre. Lorsqu'il court, il va également à tout ce qu'il rencontre, et passe par-dessus, ou en fait le tour pour passer, sans se conduire d'une autre manière, que l'obstacle soit occasionné par un morceau de bois ou par un animal. Son indifférence à cet égard est telle que je ne serais porté à l'attribuer qu'à son inexpérience, qu'à l'esclavage continuel dans lequel il a vécu, et à l'habitude qu'il a contractée d'être touché et transporté dans les mains d'un lieu dans un autre. Mais dans sa familiarité il n'aurait du moins pas appris à distinguer la main qui le nourrit; il est resté tout aussi étranger à la personne qui le soigne qu'à toute autre. Sous ces divers rapports, je ne puis mieux le comparer qu'aux animaux des dernières classes, encore y a-t-il des insectes qui semblent avoir reçu la faculté de juger, de distinguer à un plus haut degré que lui.

Buffon a déja fait connaître l'Encoubert par une figure faite sur un individu vivant; elle est exacte pour l'ensemble, mais non pas pour les détails. On en trouve également une figure originale dans Schreber, pl. 71, B, mais elle est fort inexacte; et très-anciennement Belon, en ayant rencontré un en Égypte, en a donné une très-grossière représentation.

Mai 1819.



Werner del

Lithog. de C. de Last.

Tatou mâle

LE TATOU.

Les Tatous ont été si imparfaitement étudiés que nous ne connaissons point encore la valeur de leurs caractères distinctifs. Nous ignorons si ces caractères peuvent être pris, dans la forme ou les rapports des petites plaques osseuses dont une partie de leur enveloppe se compose, ou dans le nombre de ceintures mobiles qui leur couvrent le dos; si une taille plus ou moins élevée, une quantité de poils plus ou moins grande, une couleur plus ou moins sombre, présentent ou non, chez ces animaux, les moyens d'en séparer les espèces. Les Tatous qui diffèrent les uns des autres par les formes ou les proportions des membres, ont pu être considérés comme des espèces distinctes ; mais autrement leur séparation n'a pu avoir lieu qu'arbitrairement; et si l'on s'en rapporte à M. d'Azara, qui a si bien vu les animaux du Paraguai, plusieurs espèces de Tatous, établies d'après le nombre des demi-ceintures mobiles, n'existent point réellement, le nombre de ces ceintures variant avec l'âge.

Ce sont ces difficultés qui m'ont déterminé à ne donner que son nom de genre à l'animal dont je publie aujourd'hui la figure et qui paraît nouveau. J'aurais craint, en le proposant pour le type d'une espèce, de ne proposer en effet, pour cela, qu'une variété d'âge ou de sexe.

Ce Tatou ne diffère de l'Encoubert, que nous avons déja décrit, que par les téguments; il lui ressemble, sans exception, par les organes du mouvement, par les sens, et par l'usage qu'il en fait.

Le bouclier de la tête est formé de petites écailles irrégulières, la plupart pentagones et dont la surface est unie. La partie de la carapace qui couvre les épaules, se compose de dix rangs de parallélogrammes divisés par trois sillons qui, étant effacés en partie, présentent généralement, sur les bords de chaque parallélogramme, trois points enfoncés et au milieu un même point avec une dépression étroite et plus allongée. Après cette partie de la carapace, viennent les bandes mobiles au nombre de six, composées aussi de parallélogrammes divisés par trois impressions longitudinales, excepté ceux des bords qui, étant usés, sont entièrement lisses. Les petites plaques de la dernière partie de la cuirasse sont tout-à-fait semblables à celles des bandes. Pour celles de la queue, elles ont également la forme de carrés longs et forment des anneaux réguliers depuis sa base jusqu'à son extrémité, et leur surface est unie. Les parties inférieures

ne sont pas couvertes de petits tubercules comme celles de l'Encoubert; mais, par contre, elles sont garnies d'un poil épais et blanc, principalement au cou, à la poitrine, aux pattes de devant et au ventre. On voit aussi de nombreux poils naître entre les plaques sur les parties nues. Il n'y a point de moustaches sur le museau; mais on voit de longs poils au-dessous des yeux, derrière l'espèce de durillon qui garantit l'œil du bord antérieur de la carapace des épaules, lorsque l'animal, pour préserver sa tête, la baisse et la ramène entre ses jambes de devant.

La partie écailleuse de ce Tatou est d'un brun-sale, et d'un jaunâtre assez pâle sur les écailles qui ont été exposées à des frottements; les parties nues ont la couleur lie-de-vin que nous avons déja remarquée chez l'Encoubert.

La faiblesse des facultés intellectuelles n'était pas moins remarquable chez ce Tatou que chez celui que nous avons déja publié; il ne sait, pour toute défense, que se cacher en fouissant ou en pénétrant derrière les pierres ou les troncs d'arbres, ce qu'il fait d'autant plus aisément qu'il a aussi la singulière faculté de s'aplatir.

Cet animal a été donné à notre ménagerie par M. ***, qui l'avait pris sur la côte des Patagons. Comme cette espèce était très-commune et que sa chair était bonne à manger, on en embarqua plus de cinquante individus et tous étaient de la même taille. M. *** est persuadé qu'elle n'atteint pas des dimensions plus grandes, et comme elle vit dans un climat au moins aussi froid que le nôtre, on serait fondé à penser qu'elle se reproduirait chez nous, et cela d'autant plus que les influences extérieures ne peuvent agir que très-superficiellement sur ses facultés morales. Bien différents en cela des animaux plus intelligents qui refusent presque tous de se reproduire en esclavage. Nous croyons, comme nous l'avons déja dit, que c'est la première fois que cet animal est représenté. Voici ses dimensions :

Longueur de l'origine de la queue à l'occiput	8 pouces	» lignes
——— de l'occiput au bout du museau	2	6
——— de la queue	4	»
Hauteur à la partie du dos la plus élevée	4	6

Septembre, 1819.



Huet pinx. Werner del. — $\frac{1}{13}$ de la grand. nat. — Lithog. de C. de Last.

Rhinocéros unicorne.



$\frac{1}{9}$ de la grand nat.

Werner del Huet pinx. Lithog. de C. de Last

Rhinocéros unicorne, vu de face.

LE RHINOCÉROS UNICORNE MALE.

Toutes les fois qu'on veut lier les temps anciens aux temps modernes par la continuité des lumières, même de celles qui ne consistent que dans la connaissance des objets sensibles et qui se conservent le plus facilement, on tombe dans le même vide, dans la même obscurité, que s'il s'agissait des idées les plus abstraites, et qui auraient nécessité une longue et profonde application des facultés de l'esprit. C'est que la souveraineté, qui exerça l'empire le plus puissant et le plus étendu sur le moyen âge, éteignit tous les germes, bons ou mauvais, que l'ancienne Rome avait jetés au milieu des peuples barbares; et lorsque les progrès de la civilisation ramenèrent ceux-ci à l'époque où la culture des sciences devint nécessaire, on comprit rarement ce que les monuments anciens retraçaient aux yeux, et souvent même on le méconnut tout-à-fait. L'histoire naturelle, comme l'histoire politique, pourrait offrir de nombreuses preuves de cette vérité, et le Rhinocéros en est lui-même une frappante.

Les Romains virent plusieurs Rhinocéros, soit dans leurs cirques, soit aux triomphes de leurs généraux et de leurs empereurs. Pline, Dion Cassius, Strabon, Pausanias, en parlent avec plus ou moins de détails; et l'on voit, par ce qu'ils rapportent, qu'on connaissait alors les deux espèces qu'on connaît aujourd'hui, et qu'on avait de ces animaux des idées aussi exactes pour le moins que celles que nous pouvons en avoir nous-mêmes; cependant dès-lors, c'est-à-dire depuis le troisième siècle jusqu'au commencement du seizième, tout ce qu'on avait appris de ces gigantesques animaux s'était en quelque sorte effacé, et ce n'est que successivement, et à mesure que les observations des modernes se sont multipliées, qu'on est revenu à comprendre ce que les anciens avaient dit de ces deux espèces de Rhinocéros, et à rendre à chacune d'elles les traits qui leur appartenaient. Le Rhinocéros unicorne est toutefois le seul qui ait encore été amené vivant en Europe; on n'a que des figures et des dépouilles de l'espèce à deux cornes; mais le premier, depuis 1513, qu'il parut pour la première fois chez nous, jusqu'en 1800, a été offert six fois à la curiosité publique, et l'individu dont nous donnons aujourd'hui la figure, et que nous allons décrire, fera la septième.

Ce Rhinocéros était encore jeune, et c'était un animal habituellement d'une extrême douceur; il obéissait à son maître, et recevait ses soins et ses caresses avec une véritable affection. Cependant il était quelquefois pris de mouvements furieux, pendant lesquels il n'aurait pas été prudent de l'approcher.

On ne pouvait attribuer de cause à ses violences; on aurait dit qu'un sentiment aveugle, lui faisant desirer une liberté qu'il n'avait jamais connue, le portait à rompre ses chaînes, et à sortir de l'esclavage où il était retenu. Du pain, des fruits le calmaient toujours; le besoin de la faim faisait taire celui de la liberté, et on se réservait avec soin cette ressource contre sa colère; aussi c'étaient les personnes qui flattaient le plus sa gourmandise qui recevaient de lui le meilleur accueil; dès qu'il les apercevait, il avançait vers eux sa longue lèvre supérieure, et ouvrait sa bouche en tirant la langue. La cage étroite dans laquelle il était renfermé ne lui a pas permis de manifester beaucoup d'intelligence, et son maître ne lui demandait que d'oublier ou de méconnaître sa force et d'obéir; mais à l'attention qu'il portait à tout ce qui se passait autour de lui, à la distinction qu'il savait faire des personnes et de ce qui pouvait lui annoncer quelque chose d'agréable, on juge facilement que son intelligence aurait acquis beaucoup de développement dans des circonstances plus favorables; et en effet, l'éléphant, dans la gêne où était le Rhinocéros dont je parle, n'aurait sûrement pas montré une conception plus étendue, plus de finesse d'esprit. Mais sa grande force, et la crainte qu'on avait sans cesse que dans un de ses emportements il ne brisât sa cage, lui valurent toujours un traitement très-doux; on n'exigeait rien de lui sans le récompenser; et le peu de mouvement qui lui était permis était encore cause qu'on ne lui demandait que très-peu de chose, comme, par exemple, d'ouvrir la bouche, de porter la tête à droite ou à gauche, de lever la jambe, etc., etc.

Cet animal avait été amené des Indes en Angleterre, d'où il passa dans une ménagerie ambulante, et tout Paris l'a vu en 1815. Il était plus épais et plus lourd encore dans ses proportions que l'éléphant, quoiqu'il fût plus petit. Sa hauteur, à la partie la plus élevée de son dos, était de 4 pieds 10 pouces, et sa longueur, du derrière à l'extrémité de la tête, était de 7 pieds; sa tête en avait deux à compter des oreilles. Tout son corps était couvert d'une peau épaisse, tuberculeuse et à-peu-près nue, qui formait les replis qu'on voit sur notre dessin, trop irréguliers pour être décrits, mais représentés avec la plus scrupuleuse exactitude. Elle était d'un gris foncé violâtre, qui paraissait presque noir lorsqu'elle était graissée, et cette espèce de lubrifiation se faisait une ou deux fois par semaine pour empêcher qu'elle ne se desséchât trop et ne se couvrît de gersures. Sous les plis, elle était couleur de chair et beaucoup plus douce qu'ailleurs. Dans certaines parties, à la face extérieure des membres, aux genoux, sur la tête, les papilles de la peau avaient acquis une telle longueur qu'elles ressemblaient à des fillets cornés, serrés les uns contre les autres parallèlement; et ce sont ces papilles que quelques auteurs ont appelés des excroissances, des gales. Les poils, en petit nombre, qu'on observait principalement à la queue et aux oreilles, étaient raides, grossiers et lisses; quelques-uns cependant de ceux qui se rencontraient sur le reste du corps, étaient frisés, et, quoique épais et durs, ils avaient une apparence laineuse.

Ses jambes étaient cagneuses, ce qui était dû sans doute à la gêne où il était, et au peu de force que ses articulations avaient dû acquérir dans l'inactivité où on le tenait. Chaque pied se composait de trois doigts, qui ne se montraient au-dehors que par les trois ongles dont ils étaient garnis, et qui avaient la forme de sabots, c'est-à-dire qu'ils garnissaient les doigts en dessus et en dessous. La queue était habituellement pendante; mais elle était susceptible de mouvements volontaires à droite et à gauche, et l'animal s'en servait

ainsi pour écarter de sa peau ce qui le gênait. Les organes de la mastication étaient incomplets; ceux de la partie antérieure des mâchoires, les incisives n'étaient qu'en rudiments : il y en a d'abord deux fortes à chaque machoire, séparées par deux autres très-petites à la mâchoire inférieure, et garnies en dehors, par deux plus petites encore, à la mâchoire supérieure. Les mollaires étaient au nombre de sept de chaque côté des deux mâchoires; celles d'en haut sont carrées, et présentent diverses figures irrégulières formées par le contour de l'émail; celles d'en bas présentent deux doubles croissants, excepté la dernière qui en présente trois.

Les yeux étaient forts petits, les paupières simples, la pupille ronde, et aucun organe accessoire ne s'y trouvait. Les narines s'ouvraient sur les côtés de la lèvre supérieure, et ne présentaient qu'une ouverture plus large en avant qu'en arrière, qui avait un peu la double courbure d'une S. La langue était douce, les lèvres entières, l'inférieure épaisse et arrondie, la supérieure très-mobile, et susceptible de s'étendre et de se reployer en dessous, comme une petite trompe. La conque externe des oreilles était assez grande, mobile, en forme de cornet et d'une structure très-simple. Quant à l'organe du toucher, il ne pouvait guère avoir quelque délicatesse que dans la lèvre supérieure.

Tous les sens de cet animal, excepté le toucher, paraissaient être assez délicats. Il consultait fréquemment son odorat, et il donnait la préférence aux fruits sucrés et au sucre même, sur tous les autres aliments. Il ramassait les plus petites choses avec sa lèvre mobile pour les porter à sa bouche; et quand il mangeait du foin, il en formait avec cette lèvre une petite botte, qu'il introduisait ensuite sous ses dents à l'aide de sa langue. Il faisait fréquemment sortir sa verge, qui était grande, dirigée en arrière, et terminée par un gland d'une forme très-compliquée, et qu'on a comparé à une corolle, à une fleur, portée par un même pédicule, et qu'on aurait comparé avec plus d'exactitude à un champignon; dans l'érection, elle se dirigeait en avant. Les testicules ne se voyaient point au-dehors. Sa corne, qui, comme on sait, est solide, fixément attachée aux os du nez, et composée de fibres de même nature que les cornes des chèvres et des antilopes, était courte et obtuse; il s'en servait pour frapper dans ses moments de fureur, et même pour arracher et détruire ce qui lui paraissait devoir céder à ses efforts. On voyait qu'il était porté par un mouvement instinctif à se servir de cette partie plutôt que de toute autre, dans tous les cas où l'emploi de sa force lui était nécessaire.

On a de fort bonnes descriptions et des figures passables du Rhinocéros unicorne; c'est pourquoi je me borne aux observations que je viens de rapporter. Parson (Transactions philosophiques); Edwards (Glann. pl. 221); Buffon (t. XI, pl. VII); G. Cuvier (Ménagerie du Musée d'Histoire naturelle), l'ont fait représenter, et l'ont décrit, ou en ont donné l'histoire avec des détails qui ne laissent rien à desirer de ce qui peut être remarqué sur des individus isolés, étroitement retenus, et le plus souvent très-mal traités.

Janvier 1820.



Tapir de l'Inde
ou Maïba.

LE MAÏBA.

La connaissance que nous devons aux navigateurs modernes de tous les continents et de la plupart des îles un peu considérables qui se trouvent à la surface du globe, puisqu'ils ont traversé l'Océan dans tous les sens, et ont exploré le voisinage des pôles; et les fréquentes communications qui se sont établies par le commerce entre l'Europe et les contrées les plus lointaines et les plus nouvellement reconnues, avaient fait supposer qu'il ne restait plus à découvrir aucun mammifère d'une certaine grandeur, que tous ceux de l'intérieur des terres étaient connus vers les côtes, du moins par quelques-unes de leurs parties, et qu'excepté de petites espèces inaperçues et peu importantes, leur nombre pouvait être apprécié. En effet, les naturalistes ne recherchaient plus guère de mammifères nouveaux que parmi ceux qui trouvent, à peu de distance de leur gîte caché, la petite quantité d'aliments nécessaire à leur faible existence, et qui, par l'obscurité de leur vie, et la petitesse de leur taille, ont dû naturellement échapper aux recherches toujours précipitées des voyageurs.

Cependant si d'un autre côté l'on considère le peu de temps que les navigateurs peuvent donner à la reconnaissance des terres qu'ils découvrent; l'obligation où ils sont d'en visiter principalement les côtes; leur ignorance de la langue des peuples qui les habitent; la nature des communications que recherche le commerce; combien tout ce qui est relatif à l'histoire naturelle proprement dite, doit être étranger à des hommes qui ont dû, avant tout, s'occuper de navigation, de géographie physique etc.; quelle est l'étendue des continents et des îles dans l'intérieur desquels jamais aucun Européen n'a pénétré; enfin combien est grande l'apathie des peuples barbares pour les choses qui ne se rattachent pas immédiatement à leurs besoins, on devra penser au contraire qu'un très-grand nombre d'animaux restent encore à découvrir, même parmi les grandes espèces, et qu'en admettant l'idée opposée, bien loin de servir les sciences, on se priverait de l'avantage de les enrichir, et sur-tout de rectifier des erreurs importantes.

Buffon, admettant que presque tous les mammifères étaient connus, avait cru pouvoir établir, comme une règle générale, que les animaux des contrées méridionales du nouveau-monde étaient tous étrangers à l'ancien; ou du moins que les espèces de celui-ci avaient éprouvé une si grande dégénération, par l'influence perturbatrice d'un continent nouvellement sorti des eaux, qu'elles étaient devenues méconnaissables. Le Tapir, toutefois, lui parut d'une nature particulière, et le type d'un genre exclusivement propre à l'Amérique, ce qui était une confirmation de sa règle générale.

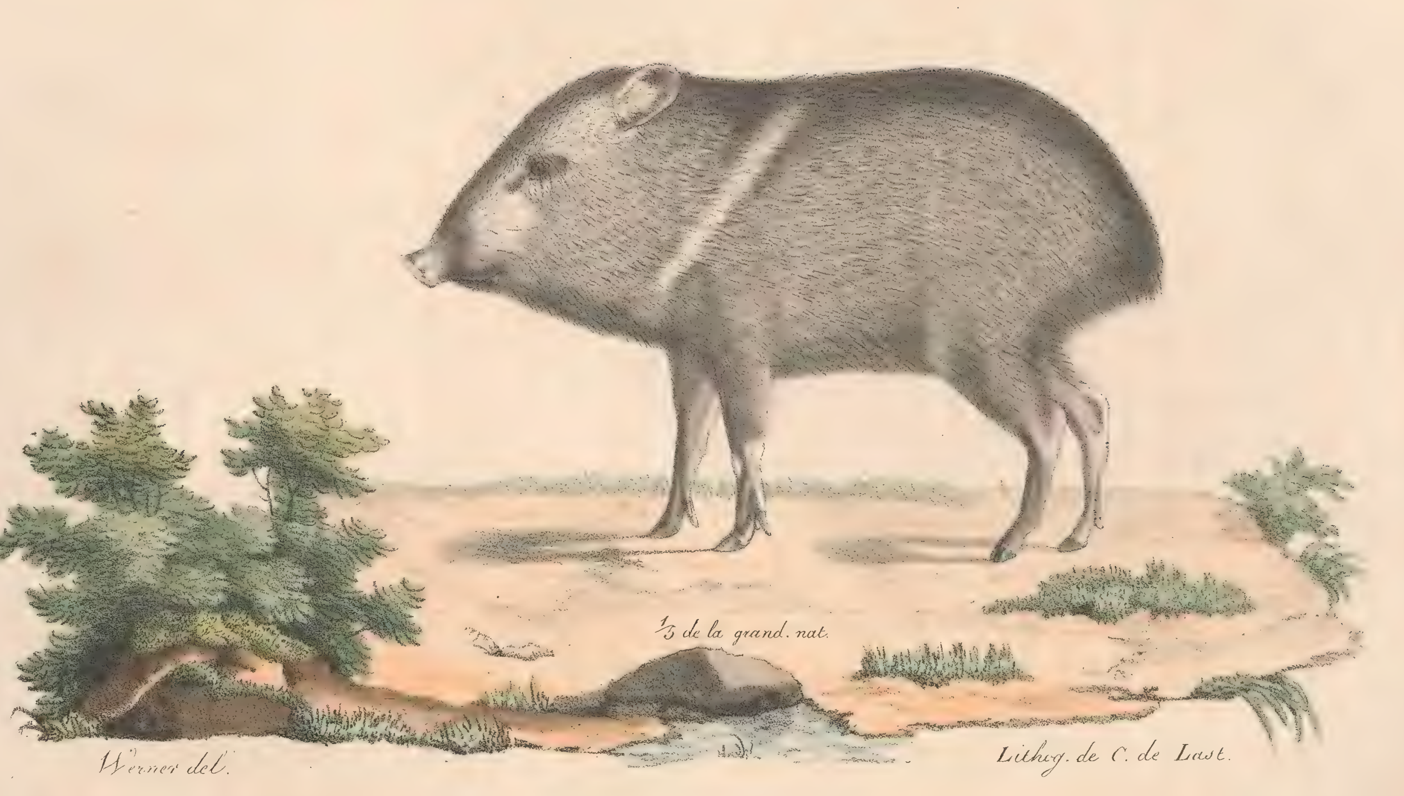
Cependant on a découvert dernièrement à Sumatra et dans les forêts de la province de Malaca, un Tapir qui ne diffère du Tapir d'Amérique que par les couleurs. C'est ce que nous apprend M. Diard dans un fort bon dessin accompagné d'une description qu'il a adressés de Calcutta à mon frère, et dont la publication doit intéresser tous les naturalistes. M. Diard est un élève du jardin du Roi, qui a été conduit dans l'Inde par son amour pour l'histoire naturelle, et qui joignant à beaucoup de lumière et d'activité, un esprit juste et pénétrant, doit enrichir la zoologie d'importantes découvertes.

Voici l'extrait de sa lettre: « Lorsque je vis, pour la première fois, à Barakpoor, « le Tapir de Sumatra, dont je vous envoie le dessin, je fus très-surpris qu'un « si grand animal n'eût pas encore été découvert; mais je le fus bien davantage « encore en voyant à la société d'Asie une tête d'un animal semblable, origi- « naire des forêts de Malaca, qui avait été envoyée à cette société le 29 avril « 1806, par M. Farguharie, gouverneur de cette province. « Ce Tapir, ajoutait « dans une note M. Farguharie, est aussi commun dans les forêts de la pénin- « sule que le Rhinocéros et l'Éléphant. Les Musulmans ne mangent pas sa chair, « parce qu'ils le regardent comme une espèce de cochon. Sa trompe est longue « de sept à huit pouces dans les mâles adultes; il est noir par-tout, à l'excep- « tion des oreilles qui sont bordées de blanc, et du dessus du corps qui est d'un « gris-pâle. Le jeune est tacheté de blanc et de brun ». « Il est bien évident, con- « tinue M. Diard, que le Tapir de M. Farguharie est absolument le même que « celui de Sumatra, et, d'après l'inspection de la tête que j'ai vue au cabinet de « la société, qu'il ne diffère en rien pour la dentition, de celui d'Amérique. Le « Tapir de la ménagerie de lord Moïra fut pris il y a deux ans par les Malais « de Sumatra, auprès des montagnes qui avoisinent la côte occidentale de cette « île; il se trouvait avec sa mère qui s'échappa. » Il est très-apprivoisé et aime « beaucoup à être caressé et gratté. L'extrémité de ses oreilles est bordé de blanc; « son dos, sa croupe, son ventre et ses flancs sont également blancs. Par-tout « ailleurs il est d'une couleur noire assez foncée. Quand il est debout, les doigts « de ses pieds, qui sont comme dans le Tapir d'Amérique, (trois postérieurement « et quatre antérieurement,) s'appuient entièrement sur le sol. »

Ses proportions sont les suivantes:

De l'extrémité antérieure de la mâchoire inférieure à la partie antérieure de la racine de l'oreille,	1 pied	« pouces	« lignes.
à l'angle postérieur de l'œil,	«	8	«
à l'extrémité de la queue,	3	3	«
le plus grand diamètre de la tête,	«	10	«
— — du corps,	1	9	«
sa hauteur, du talon aux épaules, était de	2	8	«
et la longueur de sa queue	«	2	«
les oreilles avaient	«	5	«
enfin, l'étendue du ventre, entre les jambes, était de	1	6	«

Mars 1819.



Werner del. Lithog. de C. de Last.

Pécari à collier

LE PÉCARI.

Le sentiment ou la perception des analogies, cette faculté sans laquelle l'homme serait placé si bas dans l'échelle des intelligences, exerce une si grande influence sur nos jugements, s'éveille en nous au moyen de si peu d'efforts, et conduit, à si peu de frais, aux plus hautes spéculations, que nous sommes toujours portés à lui obéir aveuglément, et à étendre notre confiance en lui fort au-delà des limites que la raison prescrirait. On ne saurait dire toutes les idées fausses qui se sont introduites dans l'esprit par l'extension exagérée donnée à l'analogie : c'est elle seule qui a fait naître et qui soutient ces systêmes dans lesquels on embrasse toute la nature, et qui sont encore moins propres à donner la mesure de notre force que de notre faiblesse, et ce n'est que pour avoir conclu, d'après elle seule, de notre intelligence à celle des animaux que, pour avoir admis, des points de ressemblance qui existent entre eux et nous, la ressemblance des autres, que nous sommes tombés dans des erreurs si nombreuses sur toutes les questions qui se rapportent à leur nature intellectuelle.

Aussi, nous plaçons presque toujours aux derniers rangs ceux dont les actions annonceraient, dans l'homme en qui nous les observerions, une absence complète de jugement et des penchants brutaux. C'est sûrement ce qui nous a conduits, par exemple, à regarder le cochon, et toutes les espèces qui lui ressemblent, comme des animaux réduits à la plus faible portion d'intelligence, et sous ce rapport, bien inférieurs à la plupart des autres mammifères.

Comment, en effet, supposer qu'un animal vorace, qui peut se nourrir des matières qui nous semblent les plus dégoûtantes, qui se plaît à se vautrer dans la fange, dont la voix, les formes et les mouvements ne sont pas moins grossiers que les goûts, n'est pas dépourvu de cette flamme céleste dont les traces sont si manifestes dans d'autres animaux, et qui chez l'homme paraît avoir atteint un si haut dégré d'indépendance? Le fait est que l'intelligence est, chez les cochons, bien supérieure à celle dont nous les croyons capables ; ils se placent, sous ce rapport, fort au-dessus des rongeurs et des ruminants, et même d'un grand nombre de carnassiers; à cet égard ils nous paraissent égaler les éléphants avec lesquels ils ont d'ailleurs tant d'autres rapports; et si l'on pouvait les placer dans les mêmes situations que ces animaux, leur demander les mêmes services, nous ne serions point étonnés qu'ils les surpassassent.

J'ai eu la première preuve de l'intelligence des cochons dans le Pécari, que je me propose de décrire ici. J'ai peu vu de chiens plus apprivoisés, ou plus

familiers. Il aurait suivi par-tout son maître qu'il montrait de la joie à revoir, lorsqu'il en avait été quelque temps éloigné; il se retirait et allait se coucher dès que celui-ci lui en donnait l'ordre, et recherchait le monde parce que sa familiarité lui attirait des caresses dont il était fort avide. Mais s'il était docile à la voix de l'homme, il savait aussi se faire obéir de ceux dont il se reconnaissait le maître. Plusieurs chiens vivaient avec lui; ils avaient tous le même gîte et mangeaient à la même gamelle; cependant, excepté un seul, qu'il affectionnait particulièrement, ces animaux ne prenaient de part aux repas, que quand il était rassasié, et qu'il le permettait; mais alors il ne se retirait pas, et souvent il corrigeait d'un coup de boutoir celui qui l'embarrassait, sans toutefois jamais le mordre, quoiqu'il eût pu le faire bien cruellement. Il en était de même lorsqu'il se couchait; d'abord il prenait sa place à côté de son chien favori, et dans l'endroit le plus chaud, et les autres venaient ensuite se grouper autour d'eux. Quelquefois il se prêtait à leurs jeux, se laissait mordre, monter sur le dos, arracher les soies sans se fâcher; mais dès que son maître approchait, et même d'autres personnes, il quittait tout pour venir frotter son museau entre leurs jambes. Il a ainsi vécu en liberté pendant trois ans, au bout desquels il est mort de tubercules dans les poumons et les viscères de l'abdomen. On le nourrissait de pain, de fruits, de soupe, et jusqu'au dernier moment il a montré toutes les qualités affectueuses des animaux les plus domestiques.

Voici les principales dimensions de cet animal.

	pieds	pouces	lignes
Longueur du corps, du bout du grouin à la partie postérieure du corps,	2	6	»
— de la tête, du bout du grouin à l'occiput	1	»	»
Hauteur du sol à l'épaule	1	7	6
— — à la croupe	1	8	»

Nos races de cochons à oreilles droites, et à taille moyenne, donnent assez exactement l'idée de la physionomie générale du PÉCARI, quoique ces animaux diffèrent suffisamment par quelques points de leur organisation, pour que mon frère ait jugé devoir faire des PÉCARIS un sous-genre, sous le nom de *Dicotyles*.

En effet, ces animaux ont les dents molaires semblables, pour la structure, à celles des cochons; mais leurs incisives ne sont qu'au nombre de quatre à la mâchoire supérieure; et les canines n'ont point la direction des défenses du Sanglier, elles sont dans les mêmes rapports que celles des autres mammifères, seulement elles sont triangulaires et fort tranchantes, ce qui en fait des armes très-dangereuses. Il y a six incisives inférieures, et six molaires de chaque côté de l'une et de l'autre mâchoire, une de moins que chez les Sangliers, elles sont à racines distinctes et leur couronne se termine par des tubercules arrondis disposés irrégulièrement, et qui sont en nombre d'autant plus grand que le sommet de la couronne est plus étendu. J'entrerai dans les détails de ce caractère lorsque je considérerai ces animaux sous le point de vue générique. Les pieds de devant ont quatre doigts, deux en rudiment; les pieds de derrière n'en ont que trois, un rudimentaire du côté interne. Les yeux sont petits, à pupilles rondes, à deux paupières seulement, et sans organes

accessoires. L'oreille est fort simple, les circonvolutions de la conque peu étendues, et à sa base seulement, et l'orifice du canal auditif est fort étroit. Les narines s'ouvrent au bout d'un grouin glanduleux, comme celles des cochons, et la langue est douce. Les poils, sur tout le corps, sont des soies très-rudes attachées à une peau fort délicate qui semble former un assez bon organe du toucher. Les poils de la tête sont beaucoup plus courts que les autres, et ceux du tour des yeux et des pattes sont tout-à-fait ras; il y a quelques moustaches. les organes de la génération, chez le mâle, sont comme chez le sanglier : la verge se dirige en avant dans un fourreau collé au ventre, et les testicules sont dans un scrotum étroit; chez la femelle la vulve est aussi peu développée que chez la truie, et je n'ai pu découvrir que deux mamelles dans l'individu que j'ai fait représenter. On voyait, à la partie postérieure du dos, une glande qui sécrétait une matière gluante dont l'odeur approchait de celle de l'ail. Le Pécari est privé de queue. Les sens de cet animal ne m'ont point paru d'une délicatesse remarquable: l'odorat est évidemment celui dont l'animal fait le plus d'usage. Je n'ai rien observé de particulier dans l'emploi que ces animaux font de leurs membres; leur allure est assez pesante. Cependant, lorsqu'ils courent, ils ont un galop qu'un homme en courant ne pourrait pas égaler. Dans l'effroi, ils jettent un cri très-aigu, et dans le contentement ils ne font entendre qu'un grognement très-léger; les individus, mâles et femelles que j'ai possédés, ne sont point entrés en rut; la femelle parce qu'elle a toujours été languissante, le mâle parce qu'en l'absence d'une femelle rien n'éveillait sans doute en lui le desir de la reproduction. Dans la colère, les poils du dos se redressaient, et alors la glande dorsale répandait abondamment sa liqueur fétide. Je n'ai pu reconnaître quel avait été l'objet de la nature dans la production de cet organe singulier. La couleur des Pécaris est d'un gris-foncé qui résulte de poils alternativement colorés sur leur longueur de blanc et de noir; et comme le blanc domine dans une largeur de quelques pouces du bas du cou au haut des épaules, il en résulte dans cette partie une sorte de collier blanc qui a valu à ces animaux le nom particulier Pécari a colier qu'ils ont reçu. Les pieds sont tout-à-fait noirs; et la peau de toutes les parties du corps est couleur de chair livide. Les petits naissent avec une teinte rougeâtre uniforme, dit M. d'Azara.

Jusqu'à ce célèbre voyageur, les naturalistes croyaient qu'il n'existait en Amérique qu'une seule espèce de cochon à glande dorsale; il nous a appris le premier qu'il en existe deux, à la vérité, peu différentes l'une de l'autre, ce qui rend suffisamment raison de l'erreur dans laquelle on avait été jusqu'à lui. Il donne à notre Pécari le nom de Taytetou, et entre, sur la nature de cet animal, dans des détails assez curieux (Animaux du Paraguay, tom. 1, pag. 31 de la traduction française). Dans tous les ouvrages où l'on traite de l'histoire naturelle de l'Amérique méridionale, on parle des cochons à glandes sur le dos, qui s'y trouvent; mais il est impossible, dans la plupart, de reconnaître ce qui n'appartient qu'au Pécari. C'est bien de cet animal dont Buffon a fait l'histoire et donne la figure (tom. X, pag. 21, fig. III), et c'est lui que Daubenton a décrit sous les noms de Pécari ou Tajacu, noms qui paraissent avoir été appliqués

fort indifféremment aux deux espèces bien caractérisées aujourd'hui, ainsi que ceux de *Coyamelt*, de *Zainus*, de *Javari*, de *Paquiras*, etc., etc., sous lesquels on les trouve encore désignées. On ne pourra détruire cette confusion que lorsqu'on aura examiné la seconde espèce, le Tagnicati de D'AZARA, comme on a examiné la première, le Taytetou du même auteur.

Avril 1819.



Werner pinx.t et del.

Lithog. de C. de Last

Métis femelle d'Âne et de Zèbre.

MÉTIS FEMELLE

D'ANE ET DE ZÈBRE.

Indépendamment de tout ce qu'il y a de mystérieux et d'admirable dans la génération des animaux, le phénomène de l'accouplement est un des plus importants pour l'histoire naturelle; il tient aux questions les plus élevées de cette science; c'est même jusqu'à présent sur lui seul que les naturalistes ont fait reposer un de leurs principes fondamentaux, celui de la distinction des espèces, en concluant des observations faites à celles qui ne l'étaient point encore. En effet, en histoire naturelle, comme dans toutes les sciences d'observation, la généralisation des faits est la source la plus pure de la vérité; mais les inductions qu'on en tirerait seraient le plus souvent fausses, si ces faits n'avaient entre eux aucun rapport et n'étaient pas comparables. Il en serait alors comme des conséquences d'un syllogisme dont les éléments seraient vicieux. Or rien n'est plus difficile que d'établir aujourd'hui ces rapports d'une manière certaine, dans les phénomènes de l'accouplement. Lorsqu'une femelle met au monde des petits; que, de ceux-ci, en naissent de nouveaux, qui, eux-mêmes, en produisent d'autres; et que l'on remonte ou que l'on descend ainsi des branches à la souche, ou de la souche aux branches, on est sûr d'avoir, aussi loin qu'on peut s'étendre, des individus d'une même espèce. C'est sur ces faits généralisés, joints à la répugnance que certains animaux manifestent constamment pour s'unir, que Buffon avait établi cette règle: que tous les animaux qui s'accouplent, qui se reproduisent par cet accouplement, et qui donnent naissance à des individus féconds, sont de la même espèce. Mais outre que nous ne pouvons suivre exactement que la génération de quelques-uns de nos animaux domestiques, et que pour tous les autres nous sommes obligés de l'admettre implicitement; nous voyons encore que des animaux que, par d'autres considérations, nous regardons comme des espèces distinctes, s'accouplent et produisent des individus plus ou moins capables de se reproduire eux-mêmes, ce qui affaiblit la règle que nous venons de rapporter. Aussi Buffon, qui connaissait bien ces exceptions, fut-il souvent conduit, dans l'application de sa règle, ou à l'étendre ou à la restreindre arbitrairement. Toutefois le principe sur lequel elle repose, le phénomène de la reproduction, est le seul sur lequel on puisse établir la distinction des espèces; seulement il s'agirait de marquer, par l'expérience, les bornes de ce phénomène: car j'ai déja constaté qu'elles sont variables suivant la nature des animaux; que les races hibrides de quelques-

uns ne se reproduisent jamais, tandis que d'autres conservent la faculté reproductive et la communiquent à leurs descendants, mais toujours plus faiblement, de sorte que cette faculté s'éteint par degré et cesse tout-à-fait après quelques générations; et je crois qu'il n'y a point d'exemple de la naissance d'une de ces races sans qu'au moins un des animaux qui l'ont produite n'ait été domestique; ce qui ne restreindrait la règle de Buffon que pour les animaux soumis à l'homme, et lui laisserait toute sa généralité pour les animaux sauvages.

Sans doute, on pourra dire que si l'influence de l'homme, c'est-à-dire des circonstances extérieures, peut produire des races hibrides, il a pu exister une époque où les circonstances étaient de telle nature que ces races ne formaient qu'une seule espèce avec celles qui leur avaient donné naissance, qu'elles se reproduisaient elles-mêmes indéfiniment, et n'étaient pas réellement hibrides; de sorte qu'entre cette époque et celle où nous sommes il n'y aurait point eu véritablement d'interruption dans la génération de ces animaux; seulement il leur serait arrivé, par l'effet de circonstances nouvelles, ce qui arrive à nos races d'animaux domestiques, lorsqu'elles sont très-éloignées de leur souche primitive: un affaiblissement dans les facultés génératrices; mais, outre que cette objection ne porterait que sur les animaux antédiluviens, comme elle est en partie conjecturale, il serait inutile de s'y arrêter, lorsqu'il s'agit des espèces actuellement subsistantes et soumises à l'empire des circonstances qui existent avec elles. C'est l'étude des forces qui régissent aujourd'hui la nature qui fait l'objet des sciences d'observation, et non pas celle d'une nature différente et soumise à des puissances qui n'existent plus; ou du moins si ces deux modes d'existence sont liés entre eux, il convient de déterminer les faits qui les constituent avant de déterminer les rapports qui les unissent. La génération sera donc toujours pour nous le principe de la distinction des espèces, et nos observations auront sur-tout pour objet d'en déterminer exactement les limites.

L'animal qui fait le sujet de cet article est né d'un Ane de race espagnole, qui était très-grand et entièrement noir, et d'un Zèbre femelle très-apprivoisé, qui avait été ramené du cap de Bonne-Espérance par le capitaine Baudin, à son retour de la Nouvelle-Hollande. On avait déja tenté avec succès l'accouplement de l'Ane et du Zèbre, mais on n'en connaissait qu'imparfaitement le produit; et il était important de savoir à quel Mulet ces animaux donneraient naissance, ainsi que les circonstances de la gestation du Zèbre.

On prit d'abord la précaution d'habituer ces animaux l'un à l'autre, en les plaçant dans la même écurie; et lorsque la femelle manifesta le besoin du rut, ils furent réunis. L'accouplement eut lieu immédiatement, et il fut répété deux fois; la première le 28 février 1805, et la seconde le 2 mars suivant. Le Zèbre avait conçu, et il mit bas le 13 mars 1806, c'est-à-dire après une portée de douze mois et quelques jours, le Mulet femelle que nous allons décrire, et dont nous donnons la figure, tel qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire à l'âge de quatorze ans. M. Geoffroy Saint-Hilaire ayant décrit ce Mulet au moment de sa naissance (Annales du Muséum d'Histoire naturelle, tome IX, page 123), nous allons rapporter ses propres paroles : « Il diffère peu de sa mère par les proportions, la physionomie et la grandeur relative de ses oreilles; il est zébré comme elle, mais seulement sur les oreilles, les cuisses et les jambes : les raies n'y sont ni moins larges ni plus nombreuses ; ce n'est que par les couleurs du reste de son pelage qu'il annonce son autre origine. Le fauve-châtain est sa couleur

générale, aussi-bien que celle des intervalles qui séparent les raies noires des cuisses et des jambes. Il tient sur-tout des ânes par la croix, ou ces deux lignes d'un noir foncé, dont l'une s'étend sur toute l'arête du dos, et l'autre transversalement sur les épaules. Toutefois celle de ces lignes qui part du garrot pour se rendre à l'épaule, offrait cette différence, qu'elle se partageait en trois à son extrémité inférieure. Les couleurs de la mère se retrouvent encore dans des raies qu'on voit sur le chanfrein, le poitrail et les flancs, mais qui sont si étroites qu'elles ne sont visibles que sous un certain aspect; elles se détachent en brun, quoique formées par la petite pointe de poils, qui est noire, à cause des teintes claires du pelage. Il est assez vraisemblable que ces raies paraîtront davantage avec l'âge. Le dedans des cuisses est blanc; et la crinière, prolongée de la nuque jusqu'à la queue, en fournit, principalement sur le cou, d'un poil assez long, raide et frisé. »

Ce jeune animal reçut les soins les plus vifs de sa mère, qui, par amour pour lui, devint aussi défiante qu'elle était familière auparavant; elle ne permettait plus qu'on l'approchât; mais son petit montra d'abord assez de douceur, et son allaitement dura environ une année. A mesure qu'il se développa, il perdit de la ressemblance qu'il avait avec sa mère, et devint rétif et méchant. A deux ans, sa taille surpassait de deux pouces celle du Zèbre; son pelage était gris, varié de bandes transversales sur les jambes, au garrot et sur la queue, et l'on en voyait de longitudinales sur le devant du chanfrein. La crinière était noire, et cette couleur se continuait le long de l'épine jusqu'à la queue. Les oreilles avaient deux taches noires à l'extérieur; une à leur base et l'autre à leur extrémité: leur côté interne était blanc. La queue était semblable à celle de l'âne; elle n'avait de crins qu'au bout. Ses sabots ressemblaient également à ceux de l'âne; et il en était de même de toutes les autres parties sans exception. Depuis cet animal n'a éprouvé de changement que dans sa taille, qui est devenue plus grande, et dans son caractère, aujourd'hui très-intraitable. Il ne supporte que ceux qui le soignent; toutes les autres personnes sont attaquées par lui des pieds et des dents, et il s'effraie peu des menaces et des coups. Il n'a point de hennissement, et il trouve un très-grand plaisir à se rouler dans la terre humide. Il a adopté pour cela un endroit dans son parc, et c'est où il vient toujours se rouler, quoique cet endroit ne paraisse ni plus humide ni plus sec que les autres. Quoique jouissant d'une forte santé, jamais il n'a montré le moindre signe de rut. Ainsi tout annoncerait que le Mulet d'Ane et de Zèbre ne serait pas plus porté à se reproduire que celui d'Ane et de Cheval.

La grande facilité avec laquelle l'accouplement de notre femelle de Zèbre s'était fait, dans notre première expérience, nous suggéra la pensée de tenter cet accouplement avec un Cheval, et cette seconde expérience eut le même succès que la première et sans plus de peine. Notre Zèbre conçut, et elle était déja arrivée au huitième mois de sa gestation, lorsqu'un accident la fit avorter et périr. Son fœtus était un mâle qui n'avait point encore de poils; mais la peau de quelques parties, et sur-tout de la tête, était colorée de bandes blanches et noires; du reste il paraissait tenir des formes de son père.

Mars 1820.



Werner pinx. et del. | 1/11 de la grand. nat. | Lithog. de C. de Last.

Dromadaire mâle variété brune.



Werner pinx. et del.

Lithog. de C. de Last.

Dromadaire mâle, âgé de 40 jours.

LE DROMADAIRE BRUN.

Ce serait un sujet de recherche curieux et utile que celui qui aurait pour objet l'histoire de l'introduction des animaux domestiques parmi nous. Il en est peu qui soient originaires des pays où ils se trouvent aujourd'hui. La plupart sont sans doute descendus dans nos régions occidentales des contrées d'où notre espèce est descendue elle-même. Mais pourquoi n'a-t-elle été suivie dans son émigration que par un petit nombre des races qu'elle s'était soumise? pourquoi le Dromadaire et le Chameau ne l'ont-ils pas accompagnée, ne lui ont-ils pas prêté leurs secours, comme l'âne et le cheval? car il n'est pas possible de supposer que les uns ne soient pas d'une origine aussi ancienne que les autres, que les premiers n'aient pas été domestiques comme les seconds, lorsque les nations caucasiques se dirigèrent vers les parties occidentales de l'Europe. Les monuments de l'histoire les plus anciens ne laissent sur ce point aucune incertitude, et c'est incontestablement à d'autres causes qu'il faut attribuer la différence que ces animaux nous présentent dans leur répartition sur la surface de notre continent. La température, qui a une si grande influence sur la vie, ne peut cependant être admise au nombre de ces causes; car nous voyons le Chameau et le Dromadaire s'avancer en Asie, très-loin dans le Nord, avec les peuples qui les possèdent, et supporter, sans souffrir, un froid beaucoup plus grand que celui qu'ils éprouveraient chez nous; nous les voyons même, lorsqu'un hasard nous en procure, se conserver et se reproduire dans nos provinces, comme nos autres animaux domestiques. Une force différente les a donc repoussés de nos contrées, tandis qu'ils se sont étendus sous la zone torride jusqu'aux rives occidentales de l'Afrique, où les déserts sont devenus pour eux une nouvelle patrie. En considérant ce qu'ont de commun les stèpes de l'Asie, où le Chameau et le Dromadaire semblent avoir existé de tout temps, et les plaines sablonneuses et arides de l'Afrique, et en quoi ces contrées diffèrent des nôtres, nous sommes conduits à penser que les terrains secs et unis sont essentiels à l'existence de ces animaux; et en effet il paraîtrait qu'ils ne peuvent marcher qu'avec beaucoup de peine l'un et l'autre dans les terrains humides ou rocailleux; leurs pieds ne s'attachent point à un sol mobile, ils glissent, leurs longues jambes de derrière s'écartent, et il en résulte pour eux de si grandes fatigues, de si graves accidents, qu'ils finissent par succomber : c'est un point sur lequel tous les voyageurs s'accordent; et si cette difficulté n'était plus insurmontable aujourd'hui que nos moyens industriels se sont accrus, que nos routes sont construites, elle devait l'être absolument pour des peuples grossiers qui pénétraient dans des pays sauvages, où de vastes forêts entretenaient une constante humidité. Le cheval et l'âne, au contraire, semblent mieux faits pour les sols humides;

2

leurs sabots simples et solides s'impriment dans la terre et y trouvent toujours un sûr appui; tandis que les Chameaux, ayant un pied plat et mou, des doigts séparés l'un de l'autre et peu mobiles, ne peuvent marcher avec assurance que sur un terrain ferme et qui résiste à leur poids. Ce serait donc à une si faible cause que serait dû l'ordre qui s'est établi dans notre économie agricole et domestique; car il est certain qu'un autre état de choses aurait eu lieu si le Dromadaire ou le Chameau étaient venus partager les travaux de nos champs avec le Cheval et le Bœuf. Aujourd'hui nos habitudes ont de si profondes racines, des rapports si nécessaires se sont établis entre nos usages, toutes les branches de notre industrie sont tellement liées les unes aux autres, que quelque facile qu'il soit à l'Europe de se procurer des Dromadaires et d'en conserver la race, il serait peut-être impossible d'en faire adopter l'emploi; ce ne serait du moins qu'à force de temps et d'efforts qu'on y parviendrait. Cependant cette résistance serait sans fondements suffisants pour être raisonnable; le Dromadaire peut rendre des services que nous ne pouvons pas tirer des Chevaux, comme nous le prouvent chaque jour ceux que possède notre ménagerie. En effet, ils tirent seuls toute l'eau dont on se sert dans l'établissement entier du Jardin-du-Roi; un seul équivaut à deux forts chevaux; et chacun ne mange que deux bottes de luzerne par jour, avec une assez faible portion d'avoine, mêlée de deux fois autant de son.

Un mâle et une femelle de ces animaux furent achetés dans les environs de Constantinople, par le propriétaire d'une ménagerie ambulante, qui nous les vendit pour la somme de 2000 francs. La femelle était pleine, et elle mit au monde, vers le mois d'avril, un petit mâle, qu'elle nourrit pendant une année environ, et qui a acquis une taille bien supérieure a celle de ses parents, sans doute à cause de l'abondante nourriture qu'il a reçue. A cette époque, étant entrée en rut, elle fut couverte, et, après douze mois de gestation, elle donna naissance à un petit femelle, qu'elle nourrit aussi pendant un an, et que nous conservons. Elle fut de nouveau couverte; mais, après les douze mois révolus, elle mit au monde un individu mal conformé, qui mourut en naissant. Depuis, cette femelle nous a encore donné un petit mâle, qui a un an, et qui paraît devoir se conserver comme les premiers.

La jeune femelle, ainsi que sa mère, viennent d'être couvertes, et nous avons tout lieu d'espérer que deux petits en naîtront l'année prochaine, à la fin de l'hiver. Cette abondante propagation n'a exigé aucun soin particulier; les animaux ont tout fait. Lorsque le rut s'est déclaré, on les a réunis; le mâle a saisi la femelle au cou avec ses dents, et l'a forcée, malgré les cris qu'elle jetait, à se coucher sur ses quatre jambes; et alors l'accouplement a eu lieu à la manière de tous les autres quadrupèdes. Cet acte produit sur le mâle un effet remarquable; lorsqu'il est consommé, cet animal tombe dans une telle faiblesse qu'il peut à peine se relever; mais cet état ne dure que quelques moments. La mue commence immédiatement après le rut, et la peau se dépouille alors entièrement.

Le besoin de la reproduction se fait sentir en février et mars chez les Dromadaires, et il est si violent, qu'ils cessent tout-à-fait de manger, poussent de longs hurlements, et répandent par la bouche une bave épaisse; une liqueur fétide et brune sort alors aussi des fortes glandes qu'ils ont à la partie postérieure de la tête, et qui, aux autres époques de l'année, sont à-peu-près inactives. La délivrance des femelles ne nécessite aucun secours

étranger, et elles montrent le plus tendre attachement pour leurs petits. Ceux-ci naissaient couverts de poils, les yeux ouverts, avec une petite bosse; mais sans aucune des callosités qui s'observent constamment sur les individus adultes, et ils sont assez forts pour se soutenir sur leurs jambes. Leur couleur était d'un gris roussâtre, et ils avaient constamment au garrot deux pieds et demi de hauteur. La taille des adultes était de six pieds et demi à la même partie du corps, et cette mesure peut donner celle de toutes les autres parties. Ils étaient revêtus, en hiver sur-tout, d'un poil laineux, assez doux et très-épais, principalement à la bosse, à la naissance des jambes de devant et sous le cou : dans ces dernières parties, le poil était d'un brun presque noir, tandis que dans toutes les autres il est d'un marron foncé.

Nous pensons que c'est la première fois qu'on donne la figure de cette variété brune du Dromadaire, propre sur-tout aux contrées voisines du Caucase, c'est-à-dire, où la température est au moins aussi froide qu'en France, ce qui devrait faire donner la préférence à cette variété sur toutes les autres, si son espèce devait être introduite en Europe. Au rapport de Niebuhr (Description de l'Arabie, pag. 144), il paraîtrait cependant que cette variété se rencontre aussi dans l'Iman.

Nous n'entrons ici dans aucun autre détail, parce que nous réservons tout ce que nous avons à dire des organes pour l'histoire du Dromadaire d'Egypte, autre variété de cette espèce, qui est le *Camelus Dromedarius* des auteurs systématiques.

Janvier 1820.



Huet pinx. Werner del. Lithog. de C. de Last.

Cerf commun.



Werner del. Maréchal pinx. Lithog de C. de Last.

Biche du Cerf commun, et son faon.

LE CERF COMMUN.

Ce bel animal, qui peuplait autrefois nos forêts, et dont la chasse fut toujours un des plus agréables délassements de la grandeur ou de la puissance, ne se trouve plus aujourd'hui chez nous qu'en petit nombre. Sa taille élevée, sa force, l'agilité de ses mouvements, son naturel, demandent à-la-fois de vastes domaines, des retraites solitaires, de riches pâturages; il ne peut se plaire ni vivre long-temps où la culture s'étend sans cesse aux dépens des forêts, où le cultivateur trouve dans les lois la garantie de son labeur et de sa propriété, où l'industrie est constamment alimentée par toutes les tentations qui naissent de la civilisation et du luxe; en un mot, où la nourriture et les vêtements ne suffisent plus aux besoins de la vie, où les propriétés sont restreintes, et où existe l'égalité des droits; aussi ne se rencontre-t-il plus en France que dans quelques forêts isolées, où il est gardé et nourri pour l'exercice et les plaisirs de nos princes.

Il n'en est pas de même dans quelques autres parties de l'Europe: les forêts de l'Allemagne sont encore peuplées de toute espèce de gibier; et le Cerf en est toujours, comme le dit Buffon, le plus noble habitant.

Cet animal étant un des objets principaux de l'art de la chasse, il en est peu dont l'histoire naturelle soit mieux connue; elle se trouve dans tous les ouvrages de vénerie; et Buffon nous l'a retracée si complètement et d'une manière si vive, nous l'a peinte avec de si riches couleurs, et y a rattaché des pensées si justes et si profondes sur nous-mêmes, que je crois devoir me borner à rappeler la structure de cet animal et les traits principaux de son caractère, c'est-à-dire ce qui est essentiel à connaître pour établir entre cette espèce de Cerf et les autres une comparaison rigoureuse.

Le Cerf commun se caractérise par la forme de ses bois qui s'élèvent souvent à plus de deux pieds au-dessus de sa tête, en s'écartant un peu dès leur naissance, et en se recourbant en dedans pour se rapprocher ensuite par leur extrémité; ces bois, lorsqu'ils sont tout-à-fait formés, ont deux ou trois andouillers à leur partie antérieure, qui se dirigent en avant. L'extrémité se divise aussi, et ses divisions, partant d'un centre commun, sont plus ou moins nombreuses, et prennent diverses formes que l'on a désignées par les noms de couronne, d'empaumure, etc.

Le grand Cerf du Canada est le seul, parmi ceux qui sont connus, qui porte

des bois analogues à ceux du Cerf commun ; aussi plusieurs naturalistes ont-ils pensé que ces cerfs appartenaient à la même espèce ; mais cette idée a besoin d'observations nouvelles pour être confirmée. Notre Cerf a les dents de tous les ruminants, seulement il a une canine de chaque côté de la mâchoire supérieure. Il a aussi les pieds fourchus organisés comme ceux des autres Cerfs ; et il leur ressemble encore par les organes du goût, de l'ouïe et du toucher. Ses yeux n'ont de particulier qu'un larmier à leur angle interne. Ses narines sont entourées d'un muffle très-large, mais qui ne dépasse pas leur bord externe. Sa verge, dirigée en avant, a l'extrémité de son fourreau pendante et très-garnie de poils, et les testicules sont extérieurs. Le vagin est simple, et les mamelles sont au nombre de deux, entre les jambes de derrière. Les mâles et les femelles se ressemblent pour le pelage. Leur couleur en été est d'un brun-fauve, excepté le long du dos, où l'on voit une ligne noirâtre, garnie de chaque côté de petites taches fauves-pâles ; en hiver, cette couleur est d'un brun-noirâtre uniforme. Les poils sont remarquables par leur structure ; ils tiennent à la peau par un léger pédicule, sont renflés dans leur milieu, et cassant comme de la paille, et leur intérieur se compose d'une substance spongieuse blanchâtre. Ces poils sont soyeux, d'une longueur médiocre sur la plus grande partie du corps, mais assez longs sous le cou, dans les vieux individus, pour former un épais fanon ; ils sont gris à leur base, d'un fauve plus ou moins brun dans le reste de leur longueur et ils ont le bout jaunâtre. On trouve au-dessous d'eux des poils laineux, longs, frisés, mais en petit nombre et assez durs. Les parties inférieures du corps, la tête, les côtés du cou et les pieds, sont d'une teinte plus grise que les supérieures ; et les fesses, ainsi que la queue, sont en toute saison d'un fauve très-pâle ; mais en été les fesses sont bordées en-dehors d'une ligne noire. Nous avons fait représenter le Cerf mâle dans son pelage d'hiver, et la femelle dans son pelage d'été, avec un Faon de quelques mois. Lorsque le jeune Cerf naît, il est tout parsemé de taches blanches sur un fond brun-fauve, et ses fesses ont une teinte plus pâle que le reste du pelage. Dès la première année, la base de ses bois commence à se montrer à l'os frontal, mais seulement par une saillie plus ou moins grande, nommée *bossette;* immédiatement après, le bois se développe ; d'abord par une tige, qui porte le nom de *dague*, et sa base, qui est renflée, celui de *meule*. A la troisième année ce bois a deux ou trois branches, que l'on appelle *andouillers;* la tige principale se nomme *merrain*. A la quatrième, il se couronne, c'est-à-dire que son extrémité se divise ; alors le bois est formé, l'âge ne fait qu'apporter plus de matière dans sa composition : il devient plus grand, plus gros, et sa couronne se divise davantage, mais cela est relatif à la force de l'animal et à la quantité de nourriture qu'il a pu se procurer. On a vu des bois chargés de douze à quatorze andouillers. La surface de ces bois est aussi plus ou moins lisse, ou couverte d'aspérités qui portent le nom de *perlures;* tandis que les interstices qui les séparent, en qui sont les impressions des vaisseaux qui recouvraient le bois lorsqu'il était revêtu de peau, sont désignés par celui de *gouttières*. En effet, tant que le bois se développe, il est couvert d'un derme, et rempli lui-même de vaisseaux et de sang ; il ne se compose encore alors que de gélatine ; petit à petit la matière calcaire se dépose, le bois se durcit, les vaisseaux s'oblitèrent, et bientôt la peau qui le recouvrait tombe en lambeaux : ce dernier changement a lieu à la fin de l'été, et c'est à la fin de l'hiver ou au printemps que les bois tombent ; mais immédiatement après ils repoussent, en commençant par

former un bourrelet autour des bossettes, exactement semblable à celui qui se forme autour de la plaie d'une plante.

Le rut a communément lieu en octobre et novembre, et il commence à tourmenter les Cerfs lorsqu'ils ont dix-huit mois. A cette époque de l'année, ils entrent dans une fureur qui les rend très-dangereux, même pour les femelles, qu'ils tuent quelquefois en voulant les forcer de céder à leurs desirs. Cet état dure plus ou moins, suivant que l'animal a pu satisfaire le besoin qui le presse. Pendant sa durée, le Cerf maigrit et *rait* continuellement, c'est-à-dire qu'il fait entendre une voix âpre et forte; et après huit mois de portée, la biche met bas un petit, qui naît avec les yeux ouverts, et assez fort pour se soutenir sur ses jambes et pour marcher.

Pendant l'hiver, après le rut, les Cerfs vivent réunis et forment des hardes, mais, dès que le printemps arrive, ils se séparent; les femelles se retirent pour mettre bas, et les vieux mâles pour refaire leur bois; les jeunes restent seuls unis jusqu'à la fin de leur seconde année, que les besoins de l'amour deviennent assez forts pour les rendre ennemis.

Le Cerf commun est naturellement sauvage et défiant; on parvient cependant a en apprivoiser quelques individus; mais les plus familiers perdent leur douceur à l'époque des amours. Les biches en général s'habituent plus facilement avec nous, et leur confiance comme leur douceur ne s'altèrent en aucun temps. Ces animaux seraient susceptibles de quelque éducation; on en a vu qui obéissaient au commandement, et qui se soumettaient à des exercices bien contraires à leur naturel craintif.

Cette espèce de Cerf est répandue dans toute l'Europe, dans toute l'Asie, et dans quelques parties de l'Afrique; mais elle paraîtrait éprouver dans certaines contrées quelques variations pour les proportions générales et pour la teinte du pelage. L'on sait aussi qu'il y a des Cerfs blancs par l'effet de la maladie albine. Nous aurons soin de faire connaître ces variétés. Le Cerf commun est le *Cervus Elaphus* des auteurs systématiques; c'est l'ἔλαφος des Grecs : les Latins le nommaient *Cervus*.

Février 1820.



Werner pinx. et del. *1/8 de la grand. nat.* *Lithog. de C. de Last*

Wapiti.

LE WAPITI.

Tous ceux qui avaient vu ce Cerf, naturel aux régions moyennes de l'Amérique septentrionale, et peut-être communément désigné par le nom de grand Cerf du Canada, s'étaient bornés à dire qu'il ressemblait au Cerf d'Europe par les couleurs du pelage et la forme des bois, et qu'il n'en différait que par une taille beaucoup plus grande. La figure imparfaite que Perraut avait donnée d'un Cerf du Canada n'était point de nature à faire changer les idées qu'on avait puisées dans les voyageurs, et qui durent encore subsister après que nous eûmes examiné la tête décharnée de ce Cerf dont nous parlâmes à l'article Cerf du dictionnaire des Sciences naturelles. Cependant les observations sur lesquelles ces idées reposaient ne suffisaient point encore pour asseoir une opinion définitive; car les voyageurs, en comparant ce Cerf au simple souvenir qu'ils avaient de celui d'Europe, n'avaient pu que conjecturer la ressemblance de ces animaux, et non point l'établir d'une manière absolue.

La figure du Cerf du Canada de Perraut, privée de description, n'était d'aucun secours; elle pouvait même induire en erreur par plusieurs caractères qui semblent en faire une espèce particulière. D'un autre côté, les proportions des différentes parties de la tête, la forme générale du corps et celle des bois pouvaient être les mêmes chez le Cerf du Canada que chez le Cerf commun, sans qu'on pût en inférer que ces animaux appartenaient à la même espèce; car, par là, tous les caractères spécifiques n'étaient point comparés; et l'on sait combien, dans les genres très-naturels, les espèces diffèrent peu les unes des autres.

Depuis, M. Mitchill, de New-Yorck, et M. le docteur Leach, ayant vu le Wapiti, le caractérisèrent spécifiquement; et tous les doutes auraient été levés, s'ils eussent établi d'une manière expresse les points par lesquels ce Cerf différait de celui d'Europe; mais les couleurs auxquelles s'attache le premier, et le nombre des divisions des bois, avec la direction des maîtres andouillers auxquels s'attache le second, ne présentaient rien d'assez fixe pour faire cesser les incertitudes; car la couleur du pelage, ainsi que le nombre et la direction des andouillers, sont susceptibles de varier chez le Cerf d'Europe par les plus légères influences.

Ce fut donc pour nous une circonstance heureuse que l'arrivée à la Ménagerie du Roi d'un Wapiti, âgé de quatre ans, jouissant de la meilleure santé, et, par là, très-propre à aider à jeter enfin quelque jour sur la question dont il était le sujet.

Nous devons ce Cerf aux soins de M. Milbert, dont nous avons déjà eu si souvent occasion, dans cet ouvrage, de reconnaître le zèle éclairé. Dès le premier regard qu'on jeta sur ce bel animal, on put s'expliquer les rapports des voyageurs, et les conjectures qu'il avait fait naître; car rien ne ressemble plus au Cerf commun que le Wapiti : il en a les formes, la physionomie, et même en général les couleurs et les bois; aussi le naturaliste le plus exercé aurait-il pu se tromper en ne recourant qu'à sa mémoire pour comparer ces Cerfs l'un à l'autre. Il fallait, pour les bien juger, les avoir tous deux en même temps sous les yeux; et c'est l'avantage que nous avons pu nous procurer en les plaçant dans des parcs contigus. Aussi croyons-nous devoir, pour faire connaître le Wapiti, parcourir successivement leurs diverses parties, en indiquant ce qu'elles ont de semblable ou de différent.

La hauteur de l'un, aux épaules, est de 4 pieds, et celle de l'autre de 3. Leurs têtes ont les mêmes proportions, et les diverses parties dont elles se composent, la même structure et les mêmes formes; mais elles diffèrent par le ton des couleurs : celle du Cerf commun est d'un brun-noirâtre uniforme, celle du Wapiti a toute sa partie postérieure et la mâchoire inférieure d'un brun-fauve assez vif, et une tache noire descend du coin de la bouche de chaque côté de cette mâchoire; chez le premier, l'œil est entouré de poils blanchâtres; chez le second, le tour de l'œil est entièrement brun.

Le Cerf d'Europe a généralement les maîtres andouillers relevés à leur extrémité; celui du Canada a ces andouillers rabaissés dans la direction du chanfrein, et il paraît que ce caractère est constant; du moins a-t-il toujours été observé sur les bois, bien conformés, de ce Cerf. On a ajouté, pour caractère de ces bois, qu'ils étaient constamment arrondis, et qu'ils ne se terminaient jamais par une empaumure. Cependant le bois de ce Cerf, décrit et figuré par Daubenton (t. VI, pl. 26), que le Cabinet d'anatomie comparée du Jardin du Roi possède encore, est très-aplati au point de ses dernières bifurcations. Le cou, chez l'un et chez l'autre, est d'une teinte plus foncée que les côtés du corps; il est brun-noirâtre dans notre Cerf, et roux mêlé de noir dans celui d'Amérique, avec des poils épais et noirs en forme de fanon; et cette couleur, qui devient d'un brun mêlé de blanchâtre chez le premier depuis les épaules jusqu'aux cuisses, devient d'un blond très-clair chez le second. Chez tous deux les membres sont d'un brun plus foncé antérieurement que postérieurement; mais cette dernière partie est d'une teinte plus faible chez le grand que chez le petit. Tous deux aussi ont une tache d'un jaunâtre très-pâle sur les fesses, bordée d'une ligne noire sur les cuisses, et la queue est de ce même jaune; mais elle a 6 pouces de longueur chez le Cerf commun, et elle en a à peine 2 chez le Cerf du Canada. Ces couleurs sont celles des Cerfs que nous venons de comparer l'un à l'autre à l'époque de l'année où nous nous trouvons, c'est-à-dire au commencement de l'automne; elles changeront sans doute pour l'hiver, et c'est ce que nous ferons connaître en donnant une nouvelle figure de ce bel animal, et sous un autre aspect, lorsque ses bois auront acquis un plus grand développement; car nous ne les voyons point encore aujourd'hui avec tous leurs caractères : ils ne nous présentent que deux andouillers à chaque merrain, et ils en ont toujours trois, sans compter les subdivisions plus ou moins nombreuses de la couronne.

Tous les poils de cet animal sont de longueur moyenne sur les épaules, le

dos, les flancs et les cuisses et le dessus de la tête; les côtés et les membres sont garnis de poils plus courts; mais ils sont très-longs sur les côtés postérieurs de la tête, et sur le cou, principalement en dessous, où ils forment, comme nous l'avons déjà dit, une sorte de fanon; et l'on voit une brosse de poils fauves environnant une substance cornée, de forme étroite et allongée, à la partie postérieure et extérieure de la jambe de derrière. L'intérieur des oreilles est blanc, garni de poils touffus, et leur face externe est de la couleur des parties voisines. Vers l'angle interne de l'œil, autour du larmier, est une partie triangulaire tout-à-fait nue.

Quant aux organes plus essentiels que ceux dont je viens de parler, je dois me borner à dire, pour ne point me répéter, qu'ils sont entièrement semblables à ceux du Cerf commun; comme lui, le Cerf du Canada a de très-grands larmiers, un mufle, des canines à la mâchoire supérieure, une langue douce, des prunelles allongées, des poils soyeux, épais et secs, une laine sur la peau, etc. Son rut a aussi lieu en automne; dès le commencement de septembre il en a ressenti les atteintes. Jusqu'alors il avait toujours été fort doux avec son gardien, et jamais il n'avait fait entendre sa voix; mais dès que les besoins de l'amour l'agitèrent, il devint furieux; aussitôt qu'on s'approchait de son parc, il se précipitait, la tête baissée, sur les barrières qui en forment l'enceinte, et à chaque instant il poussait un cri très-prolongé et très-aigu, qui consistait dans cette succession de voyelles *a*, *o*, *u*, et qui, par sa force, blessait vivement l'ouïe; il différait encore en cela du Cerf d'Europe, dont la voix, quoique assez forte, est cependant sourde et grave. La voix de l'un a quelque ressemblance avec le cri du Chien, celle de l'autre avec le beuglement du Bœuf. Cet état a duré près de deux mois; et, n'ayant point de femelle de son espèce à lui donner, on l'a réuni à deux biches communes auxquelles il n'a fait aucun mal, avec lesquelles mêmes il s'est familiarisé, mais qu'il ne paraît point avoir couvertes.

M. Warden nous apprend que ces Cerfs vivent en famille, et que les mâles ne s'attachent qu'à une seule femelle; que les membres de chaque troupe sont très-unis entre eux, et qu'il suffit d'en tuer un pour répandre le trouble et la terreur parmi les autres. Il ajoute que les Sauvages, les élevant jeunes, les attellent à leurs traîneaux; en effet, nous avons reçu la dépouille d'un Wapiti dont les sabots étaient ferrés.

Ce qui précède ne permet plus de doutes sur l'existence de l'espèce du Wapiti, distincte de celle de notre Cerf d'Europe; elle pourra donc conserver, dans les Catalogues méthodiques, le nom qu'elle a reçu de *Cervus Canadensis* : mais conservera-t-elle de même la synonymie qui lui a été rapportée?

Le Cerf du Canada, de Perraut, présente des différences assez remarquables, comparé au Wapiti; d'abord la forme recourbée de l'extrémité des andouillers, mais surtout la longueur de la queue et l'apparente absence de toute tache aux fesses: car il est difficile de penser que le dessinateur et même le graveur n'eussent pas fait sentir cette tache, au moins par la teinte plus pâle des parties, si elle eût existé. Cette espèce, différente de celle du Wapiti, est en effet donnée comme certaine par M. Warden, dans sa description des États-Unis (trad. franç., t. V, p. 637) : dès-lors toute synonymie devient presque incertaine; car ce que dit Catesby, de son *Cervus major Canadensis;* Brown, de son *Cervus cornibus ramosis teretibus incurvis;* Lahontan et Charlevoix, de leur Cerf du Canada; Mackensie,

de son Daim rouge; Hearne, de son We-was-Kish ou Waskesse, ne s'applique pas plus exclusivement au Wapiti qu'au Cerf de Perraut. Jefferson seul, dans ses Observations sur la Virginie, parle évidemment du Wapiti dans ce qu'il dit de son *Alces Americanus cornibus teretibus.* « Il a, rapporte-t-il, sous la partie » postérieure des cuisses, autour de la queue..., une tache blanchâtre d'un pied » de diamètre, etc. » Ainsi l'existence de ces deux espèces est une nouvelle question à examiner, qui sera peut-être décidée par les couleurs du Wapiti pendant l'hiver; mais nous devons tout attendre pour sa solution, comme pour la connaissance des animaux de l'Amérique septentrionale, des savants qui se sont réunis en Société d'Histoire naturelle à Philadelphie, et à plusieurs desquels la science doit déjà un grand nombre de découvertes nouvelles et importantes.

Septembre 1820.



Werner del. | Lithog. de C. de Last.

Cerf de Virginie.

LE CERF DE VIRGINIE.

Une des vérités les mieux établies, et les plus fécondes pour la zoologie, c'est la dépendance mutuelle des organes. Ceux sur lesquels, dans chaque espèce, repose l'existence, sont inaccessibles à toute influence, et la fixité fait leur caractère; à mesure qu'on descend aux organes d'un ordre moins élevé, on voit naître des modifications sans cependant que leur cause soit extérieure; enfin lorsqu'on arrive aux organes du dernier ordre, on les trouve soumis à la double influence des organes plus importants qu'eux et des circonstances passagères; alors ils se présentent sous des formes encore plus nombreuses et plus variées.

C'est parmi ces derniers organes que se prennent le plus souvent les caractères spécifiques; mais, quoique du même ordre chez toutes les espèces, ils ne sont pas toujours de la même nature, c'est-à-dire que chez les unes ils n'éprouvent pas la même influence des causes fortuites que chez les autres. D'où suit l'impossibilité d'établir d'une manière générale et absolue la valeur de ces caractères. Pour la connaître il faut préalablement étudier la nature des organes dans un nombre plus ou moins grand d'individus, afin de faire abstraction des causes de leurs variations, ou de leurs variations elles-mêmes. Après cette espèce de départ, ce qui reste fixe est seul véritablement caractéristique.

Il n'est aucune espèce de mammifères à laquelle ces réflexions ne soient plus ou moins applicables; mais elles conviennent sur-tout aux diverses espèces de Cerfs dont les caractères doivent être pris dans la forme des bois, que de nombreuses circonstances accidentelles peuvent faire varier, comme nous le verrons plus particulièrement, au reste, dans nos généralités sur ce genre.

Le Cerf de Virginie n'a jamais été représenté, il n'est même bien connu des naturalistes que depuis que notre ménagerie l'a possédé. Jusque-là on n'avait encore vu que ses bois, qui se trouvent figurés dans l'ouvrage de Pennant (*History of Quadrupeds*, *pl. XI*, *fig.* 2. *Virginian Deer*). M. G. Cuvier, en a le premier donné une description complète dans ses Recherches sur les ossements fossiles des quadrupèdes, tom. IV, pag. 34.

Nous en avons eu un mâle et une femelle qui ont produit, ce qui nous a donné les moyens de suivre les développements de cette espèce, et nous met dans le cas de la faire connaître avec quelques détails.

Le Cerf de Virginie, à-peu-près de la grandeur du Daim, est remarquable par la délicatesse de ses formes, l'élégance de ses proportions, la teinte douce ou brillante de son pelage, et la finesse de sa physionomie. Le mâle et la femelle ont les mêmes couleurs; en été ils sont aux parties supérieures du corps,

à la face antérieure des jambes de devant et aux jambes de derrière, d'un beau fauve cannelle, et quelquefois alors on voit le long de l'épine, et sur-tout à la croupe, une ligne de taches plus pâles que le fond, comme chez le Cerf commun; en hiver ils sont d'un gris très-agréable. Le ventre, la face interne des pieds de devant et de la partie supérieure des cuisses, les fesses, le dessous de la gorge, l'extrémité de la mâchoire inférieure et le dessous de la queue sont blancs. Le chanfrein tire sur le gris; le bout du museau est brun foncé avec deux petites taches noires sur la lèvre supérieure. Le tour de l'œil est brun, et cette couleur est elle-même environnée d'un cercle blanchâtre. Le bout de la queue, en-dessus, est noir, le reste est comme le dos; les bois sont grisâtres et les sabots noirs.

Le pelage de ce bel animal est doux et serré, et non point sec et cassant comme celui du Cerf commun; en hiver une bourre grise est cachée sous les poils soyeux, et en tout temps ces derniers poils sont plus longs au cou qu'aux autres parties du corps, ils sont extrêmement courts sur les membres et sur la tête. Les sens, les organes du mouvement et ceux de la génération sont, à tous égards, semblables à ceux du Cerf commun. La pupille est transversale, et a la forme d'un carré long; on voit, à l'angle interne de l'œil, un pli de la peau, semblable à un larmier; les naseaux sont séparés par un muffle; la langue est douce; la conque externe de l'oreille est en cornet pointu, simple et sans plis; la verge et les testicules sont pendants, et les mamelles, situées entre les jambes de derrière, n'ont que deux mamelons; les pieds sont fourchus avec des ergots; les dents molaires et incisives sont comme celles de tous les autres ruminants; mais le Cerf de Virginie n'a point de canines ou de crochets comme le Cerf commun. Sa voix est analogue, mais moins forte que celle de ce dernier Cerf, et il ne la fait guère entendre que pendant le rut. La mue du pelage d'été se fait au mois d'octobre, et celle du pelage d'hiver au mois de mars et d'avril; les bois se découvrent en septembre, et tombent généralement dans le courant de février; le rut a lieu en novembre et décembre, et les petits naissent en juillet et août, après neuf mois de gestation, couverts de taches blanches sur un fond fauve-brun, avec un bouquet de poils noirs vers le milieu du pied de devant. Ces jeunes animaux portent environ un an leur livrée; c'est pendant ce temps que leur allaitement dure; et les mâles perdent leur premier bois qui n'est qu'une dague droite, de cinq à six pouces, vers le dix-huitième ou le vingtième mois de leur naissance; il avait mis à-peu-près un an à croître. Ces bois ont six à huit lignes de diamètre à leur base, où ils sont garnis de quelques perlures. Les secondes têtes ne sont pas beaucoup plus grandes que les premières, et leur diamètre à la base n'est que d'environ un pouce, mais elles changent de direction et ont un premier andouiller : après s'être dirigées un peu en arrière, elles se recourbent un peu en avant et en dehors ; l'andouiller, de quinze lignes, naît à la face interne de la perche, à seize lignes environ de la meule, et en s'élevant obliquement. Les perlures et les gouttières sont sensibles, sans être nombreuses. La troisième tête, ou le bois de la quatrième année de l'animal, a huit pouces, à-peu-près, de longueur, en suivant ses courbures. Après s'être dirigé en ar-

rière et en dehors jusqu'au premier andouiller, il se courbe en avant et en dedans jusqu'au second, d'où il se porte de nouveau un peu en dehors. Le premier andouiller a treize lignes, et il garde la situation et la direction que nous lui avons vues dans la deuxième tête; le second, qui naît à la partie postérieure de la perche, se dirige en arrière en s'élevant obliquement, et sa longueur est de trois pouces et demi. Le bois de la cinquième année ne diffère du précédent que par plus de grandeur et de grosseur, et par un andouiller de plus, à la partie postérieure de la perche; du reste, cette perche conserve sa courbure en avant, et les premiers andouillers, leur situation et leur direction. La cinquième tête, la dernière que j'ai vue, ne différait de celle de l'année précédente que par plus de volume et d'étendue dans ses différentes parties. Cependant le bois qu'a fait représenter Pennant est en outre fourchu à son extrémité, et M. Bosc en a rapporté un qui a trois andouillers postérieurs. Il ne paraît pas que ces bois soient jamais très-chargés de ces rugosités qu'on nomme, en terme de vénerie, perlure, gouttières et pierrures.

Le genre de vie de ces animaux était semblable à celui des autres Cerfs; ils étaient très-timides; la moindre chose extraordinaire les effarouchait. Cependant ils avaient pris quelque confiance dans les personnes qui leur portaient la nourriture, et quoiqu'ils ne s'en laissassent pas toucher, ils ne les fuyaient pas. Une seule femelle s'était tout-à-fait apprivoisée, et suivait avec confiance ceux de qui elle espérait obtenir quelque chose.

Ces Cerfs avaient été envoyés en France de la Martinique; leur espèce est répandue dans le nord de l'Amérique méridionale, et dans une grande partie de l'Amérique septentrionale, cependant elle ne paraît pas remonter au-delà du Canada, ni descendre plus bas que l'Orénoque. Elle est susceptible de se naturaliser en Europe, dont elle supporte très-bien les hivers, et où elle se reproduit comme les espèces indigènes. Au dire de Pennant on fait un grand commerce de sa peau, et sa chair est une des principales nourritures des sauvages. Il est assez vraisemblable que c'est de ce Cerf que les Anglais ont entendu parler sous le nom de Daim rouge.

Voici les principales dimensions de l'individu que nous avons fait représenter.

Hauteur ou train de devant, ...	3 pieds.	
— ou train de derrière, ...	3	3 pouces.
Longueur, du bas du cou à l'origine de la queue, . . .	2	9
— de la queue, ...	»	10
— du cou, des pattes de devant au-dessous de la gorge,	1	8
— de la tête, de l'occiput au bout des naseaux, . . .	1	»

Janvier 1819.





Werner pinx. et del. $\frac{1}{8}$ de la grand nat. Lithog. de C. de Last

Biche du Cerf de la Louisiane.



Werner pinx. et del. — 1/3 de la grand. nat. — Lithog. de C. de Last

Cerf à dagues de l'Amérique septentrionale.

LA BICHE DE LA LOUISIANE

ET

LE CERF A DAGUES

DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

C'EST par une erreur, dont il serait inutile de rapporter la cause, que ces animaux ont reçu ces noms; et nous nous empressons de la réparer autant qu'il est en nous, pour le moment du moins. Cette Biche de la Louisiane est la Biche du Cerf de Virginie dans son pelage d'été, et ce Cerf à dagues est ce même Cerf de Virginie avec son premier bois et dans son pelage d'hiver.

Depuis que nous avons publié, dans une de nos premières livraisons, le Cerf de Virginie, nous avons reçu, par les soins de M. Milbert, quatre autres individus de cette espèce, deux mâles et deux femelles; ce qui nous met dans le cas d'ajouter quelques observations à celles que nous avions faites, et de rectifier quelques inexactitudes que nous n'avions pu éviter, notre première description ayant été faite long-temps avant l'entreprise de cet ouvrage, et sur un individu mal portant.

Les quatre individus, très-jeunes l'un et l'autre, avaient le pelage d'hiver d'un brun assez foncé; résultant de poils couverts d'anneaux fauves et noirs; ce qui produisait, non point une teinte uniforme, mais un *tiquetage* fort agréable à la vue; le dessus et le dessous des yeux, l'intérieur des oreilles, le dessous de la mâchoire inférieure, la gorge, le dessous du ventre, la partie supérieure des cuisses du côté interne, la partie antérieure et la partie extérieure de la jambe, à la face intérieure, le dessous de la queue et la partie des fesses qui lui correspond, étaient blancs, et l'on voyait des taches blanches de chaque côté du museau, séparées du mufle par une tache noire qui, se prolongeant sur le nez par une ligne étroite, séparait encore ces taches blanches l'une de l'autre en dessus. Vers le jarret, du côté interne, c'est-à-dire à l'articulation du tibia avec

le tarse, se trouvait un faisceau de poils longs et durs, et au bas de la jambe de derrière, en dehors, une production cornée, noire, étroite, dénuée de poils, dont nous avons déjà parlé. Enfin, ce jeune animal, comparé à l'individu adulte, avait le chanfrein plus relevé et la tête beaucoup moins longue, proportionnellement à sa hauteur.

Il paraîtrait que ces animaux, en passant du pelage d'hiver au pelage d'été, prennent d'abord cette teinte cannelle que présentent nos figures, que les couleurs de la tête s'effacent et se fondent uniformément l'une dans l'autre, et que le blanc augmente sur les membres à leur face interne. En effet, notre Biche, comme notre Cerf adulte, ne montre plus ces taches blanches du dessus et du dessous de l'œil, ni celle du bout du museau, et le blanc descend sur les os du carpe jusque vers les doigts.

Les quatre nouveaux individus que notre Ménagerie possède sont doux et privés; mais deux surtout, un Cerf et une Biche, ont été amenés à avoir la familiarité du Chien le plus doux et le plus confiant. Seulement ils ont un grand éloignement pour les enfans, et ce ne serait pas sans danger qu'il en entrerait dans leur parc; ils les frapperaient de leur bois et de leurs pates : quant aux personnes adultes, ils les distinguent, et ne s'approchent d'elles que pour recevoir leurs caresses, ou plutôt quelques friandises. Depuis sept à huit mois qu'ils sont arrivés, il n'a pas encore été possible de leur faire reprendre le goût du foin; ils ont jeûné plusieurs jours plutôt que d'y toucher. La nourriture qu'on leur a donnée sur le bâtiment qui les a amenés en France est toujours celle qu'ils préfèrent, c'est-à-dire du pain; et c'est avec beaucoup de peine qu'on est parvenu à leur faire manger de l'herbe fraîche. Cet effet de l'habitude sur des animaux essentiellement herbivores, et dont la grande étendue des intestins semblait nécessiter une grande masse d'aliments, nous a paru digne de remarque, et d'autant plus, que ces Cerfs paraissent jouir d'une fort bonne santé; car le pain qu'on leur donne est en très-petite quantité comparativement à celle du foin qu'ils mangeraient.

Ils sont arrivés à leur troisième année, et, dans ce moment, ils refont leur deuxième tête, qui ne présente encore que le maître andouiller à la face interne du merrain. En donnant plus tard la figure d'un nouveau-né, nous continuerons à rapporter les observations que ces animaux nous auront offertes, et qui devront être rapprochées, ainsi que celles-ci, de notre premier article sur le Cerf de Virginie. Ce Cerf est le *Cervus Virginianus* des auteurs systématiques.

Juin 1820.



Axis.



Axis femelle

L'AXIS.

Cette belle espèce de cerf se trouve au Bengale sur les bords du Gange, et vraisemblablement dans toutes les parties méridionales de l'Asie. C'est du Bengale que nous l'avons reçue, et depuis dix ans elle se propage dans nos parcs sans que la différence qui existe entre notre climat et celui des Indes, ait eu la moindre influence sur elle.

L'individu que nous avons fait représenter est âgé de huit ans; toute sa taille est acquise, et ses bois ont atteint leur dernier degré de développement. Sa hauteur aux épaules est de deux pieds six pouces, et cette mesure peut servir d'échelle pour toutes les autres parties; ses bois s'élèvent presque parallèlement et se rapprochent par la pointe. Vus de profil, ils se courbent d'abord en arrière, et se recourbent ensuite dans un sens opposé et de manière à se redresser, comme on peut le voir par notre dessin. Ils ont deux andouillrse: un assez élevé au-dessus de la meule, dirigé en avant; l'autre à la face interne, aux deux tiers des bois et dirigé en dedans; la direction de ces andouillers ne change jamais; mais ils peuvent se développer, d'une année à l'autre, plus haut ou plus bas, le long du merrain. Ces bois sont assez unis : on n'y voit qu'une très-petite quantité de perlures et de goûtières.

L'Axis a les dents molaires et incisives des ruminants; mais il n'a point de canines comme le cerf commun; ses yeux sont aussi semblables à ceux des autres ruminants, et ses larmiers sont petits; ses narines sont ouvertes sur les bords d'un mufle qui les sépare, et dans le sens de la longueur de la tête; ses oreilles sont simples et en cornet, et sa langue est douce. Le sens du toucher réside sur tout le corps de l'animal dont les poils ont la faculté de transmettre le plus léger attouchement. Ces poils sont assez doux et non point secs et cassants, comme ceux du cerf commun. Le fond du pelage de l'Axis est en-dessus d'un beau fauve, presque noir le long de l'épine, et en-dessous d'un blanc très-pur. Le dos, les flancs, les épaules, les fesses, et une partie du cou, sont garnis de taches blanches, plus ou moins nombreuses, qui produisent un effet très-agréable. Les plus régulièrement disposées forment deux lignes de chaque côté du dos, et une entre le ventre et les flancs. Deux autres lignes semblent naître des épaules et se diriger en descendant vers les cuisses, et deux autres partent des fesses et descendent vers le ventre; toute la partie postérieure de la cuisse est bordée d'une tache longue et étroite. Au reste, le nombre des taches et leur direction varient; mais cette longue tache des fesses paraît constante, et toutes nos femelles, au lieu de la ligne de taches entre le ventre et les flancs, avaient dans cette partie une longue tache uniforme résultant du rapprochement des taches isolées des mâles. La tête est fauve comme le corps, excepté le bout qui est plus pâle, et même quelquefois blanc; les naseaux sont noirs, et on voit une tache de même couleur et en forme de chevron sur le chanfrein. La mâchoire inférieure est

blanche ainsi que la gorge et les poils qui bordent la face interne des oreilles. La queue est fauve en dessus, et blanche en dessous; quelques poils noirs séparent ces deux couleurs. Les cuisses et les fesses intérieurement sont blanches; les jambes de devant sont aussi blanches à leur face interne; et les quatre pieds sont blancs au-dessus des sabots qui sont noirs. Les petits en naissant ressemblent entièrement aux adultes pour les couleurs et les proportions. Ils peuvent naître en toute saison; l'Axis n'ayant point d'époque fixe pour son rut, comme les cerfs des pays froids, il s'accouple en tout temps, et la femelle porte neuf mois; mais dans nos climats il importe de ne réunir les mâles aux femelles qu'en automne, afin que les petits naissent en été : lorsqu'ils viennent au monde en hiver, il est très-rare qu'ils puissent en supporter le froid. Après la première année, les bois du jeune Axis paraissent. Dès la première tête on voit un tubercule qui annonce le premier andouiller; à la seconde, les deux andouillers se montrent, et depuis cette époque le bois ne fait plus qu'augmenter en grosseur et en longueur.

Ces animaux réunis dans le même parc, vivent en très-bonne intelligence; le mâle pressé de moins de desirs que le cerf commun, parce qu'ils existent toujours, ne poursuit et ne maltraite pas ses femelles comme ce dernier cerf, qui les tue souvent lorsqu'elles lui résistent. On pourrait d'après cela supposer qu'ils vivent constamment en troupes, et ne se séparent point comme nos cerfs, après le temps des amours. Chez les uns, les desirs ne sont jamais violents, mais subsistent constamment; chez les autres, ils sont portés jusqu'à la fureur, et cessent bientôt tout-à-fait.

La voix de l'Axis ressemble beaucoup à un aboiement, et il la fait sur-tout entendre lorsqu'il éprouve quelque effroi, quelque inquiétude.

Nous devons faire remarquer une particularité que présentent nos Axis, qu'on retrouve encore chez d'autres ruminants, et dont il est assez difficile de reconnaître le motif; c'est un mouvement de la tête dans lequel l'animal la retourne en arrière, tout en la portant en haut. On les voit quelquefois répéter à plusieurs reprises ce singulier mouvement, et on l'observe chez les mâles comme chez les femelles, chez les jeunes, comme chez les adultes.

Ces animaux ont le naturel de tous les autres cerfs; ils sont très-timides lorsqu'ils ne sont pas apprivoisés, et, dans le cas contraire, assez hardis, et quelquefois méchants; mais le plus souvent ils sont confiants et doux, sans cependant être affectionnés à ceux qu'ils connaissent et qui les soignent.

Buffon a donné une figure passable de l'Axis, et c'est celle que tous les autres naturalistes ont copiée, quoique cet animal existât depuis fort long-temps en Angleterre et en Hollande.

Le nom d'Axis a été pris de Pline, qui dit, liv. VIII, chap. 21 : « Qu'il y a dans l'Inde une bête sauvage nommée Axis dont la peau est semblable à celle d'un faon, mais marquée de taches plus blanches et plus nombreuses. » Belon l'a appliqué avec doute à un cerf tacheté dont les caractères n'étaient pas déterminés, et ce n'est que depuis Buffon qu'il a une signification précise; mais Buffon a voulu rapporter à cet animal les biches de Sardaigne des académiciens, qui n'étaient vraisemblablement que des daines.

Nous donnerons la figure de l'Axis femelle dans la prochaine livraison.

Juin 1819.



Werner del. Lithog. de C. de Last

Daim fauve.



Werner pinx et del.   1/7 de la grand nat   Lithog. de C. de Last

Dain, variété blanche.



Zuet pinx Werner del. Lithog. de C. de Last.

Daim variété noire.



Huet pinx. Werner del. $\frac{1}{8}$ de la grand. nat. Lithog. de C. de Last.

Daine et son petit, variété noire.

LE DAIM.

Les mammifères des pays froids et tempérés présentent généralement un phénomène dont l'importance ne paraît pas avoir été sentie, puisqu'il n'a fait, jusqu'à-présent, le sujet d'aucune recherche spéciale; ce sont les changements qu'éprouvent les couleurs du pelage, suivant les saisons; phénomène dont le Daim nous offre un exemple des plus remarquables. On sait qu'en général le froid fait blanchir les poils de certains animaux. On trouve dans le nord des lièvres blancs; la couleur rousse de l'écureuil s'y change en gris; le renne, brun en été, devient blanchâtre en hiver; et si les mammifères, moins avancés vers le pôle, ne montrent pas des changements aussi considérables, ceux qu'ils éprouvent ne sont souvent guères moins sensibles. Le Cerf commun prend en automne un poil d'un brun moins brillant que celui qu'il avait en été; le Cerf de Virginie, d'un beau fauve-canelle dans cette dernière saison, devient cendré en hiver, et l'on sait que le Daim échange, à l'approche des froids, son pelage fauve, agréablement varié de taches blanches, contre un pelage d'un brun sale et uniforme. Au contraire, il paraîtrait que les animaux des tropiques ne sont point sujets à ces variations; et, pour ne parler que des Cerfs, l'Axis conserve constamment son pelage tacheté, et une Biche de la presqu'île de Malaca, dont j'ai parlé dans une précédente livraison, n'éprouvait aucun changement à l'approche de nos hivers: elle gardait les mêmes couleurs durant tout le cours de l'année. La différence dans la température est, si non la cause, du moins l'occasion de ces changements; mais comment le froid ou la chaleur agissent-ils sur la peau, ou sur les organes producteurs des poils? quel est l'état de ces organes dans l'un et l'autre cas; et pourquoi la matière qui colore le pelage diffère-t-elle plus dans une saison que dans une autre? Des recherches anatomiques conduiraient peut-être à la solution de ces importantes questions, et mettraient en notre puissance, c'est-à-dire, avec les moyens de la diriger, une des forces les plus actives de la nature.

Il n'est personne en Europe qui ne connaisse le Daim, cette espèce du genre Cerf, c'est-à-dire ce ruminant dont la tête est armée d'une production osseuse nommée bois, et qui se caractérise spécifiquement par des bois divergents, aplatis devant, en arrière à leur partie supérieure, postérieurement dentelée; par le bas du merrain arrondi avec deux andouillers à la face antérieure, dirigés en avant; par un mufle glanduleux, des larmiers, et l'absence des canines. En effet, les couleurs du pelage ne distingueraient qu'im-

parfaitement cette espèce des autres Cerfs ; elles ne sont point constantes. Outre les Daims fauves avec des taches blanches, il y en a de noirs et d'autres tout-à-fait blancs. Cependant il paraît que la variété fauve est la plus commune, et c'est elle qui a toujours fait le type de l'espèce. Sans examiner si cette prééminence est fondée, je suivrai, à cet égard, l'opinion commune, et c'est au Daim fauve que je rapporterai les autres variétés.

Ce Daim a les proportions suivantes:

De la partie antérieure des épaules aux fesses	3 pieds.	» pouces.	» lignes.
Du bas du cou entre les deux bois	1 —	4 —	» —
De la base antérieure de l'oreille au bout du mufle	» —	10 —	» —
Hauteur au train de devant	3 —	» —	» —
— — de derrière	3 —	2 —	» —
Longueur de la queue	» —	7 —	4 —

En été, le Daim, et sa femelle, que l'on nomme Daine, ont le dos, les flancs et le dehors des cuisses, d'un brun-fauve semé de taches blanches. En hiver, ces parties sont d'un brun uniforme; et les fesses sont en tout temps d'un blanc pur avec une raie noire bien marquée de chaque côté. La queue est noire en-dessus et blanche en-dessous. Une ligne noire règne le long du dos. Le ventre, l'intérieur des cuisses, le dessous du cou et la gorge sont blanchâtres; la tête, le dessus et les côtés du cou, et les jambes, sont d'un gris-roussâtre. Les poils sont durs et serrés, mais non point secs comme ceux du Cerf commun; il y en a de laineux qui sont gris.

Le premier bois du Daim ne paraît que la seconde année, et n'est qu'une simple dague. La troisième année, chaque perche a les deux andouillers antérieurs; les empaumures commencent aussi à se former; elles deviennent ensuite plus grandes, et leurs divisions augmentent en nombre et en étendue jusqu'à un certain âge. Tel est le bois régulièrement conformé, et dont notre Daim noir offre l'exemple; mais souvent il se développe mal, et lorsque l'âge a diminué les forces de l'animal, il se rapetisse, et l'empaumure ne s'aplatit plus; alors il ressemble à un petit bois de cerf mal venu.

Ces animaux sont en état d'engendrer dès leur deuxième année jusqu'à seize ans environ. Leur rut arrive en automne et n'est pas très-violent. Pendant cet état, le Daim rait, mais sourdement; la femelle porte environ huit mois, et met au monde un ou deux Faons, qui ont une livrée et qui suivent leur mère peu de moments après leur naissance. La vie de ces animaux ne va, dit-on, pas au-delà de vingt ans.

On a quelquefois confondu le Daim fauve en été avec l'Axis, sur-tout les individus femelles. En général la distribution des taches blanches est assez semblable chez ces animaux; mais les taches du premier sont toujours salies par du fauve, et elles sont très-pures dans le second. Dans le Daim, la ligne noire du dos est bordée de taches, elle est coupée par des mouchetures dans l'Axis. Celui-ci a sur le chanfrein une tache noire en croissant que n'a pas l'autre. Enfin, l'Axis a les fesses et la queue du même fauve que le corps, et non point noir comme le Daim.

La variété noire du Daim n'a plus aucune trace de blanc dans le pelage. Les individus de cette couleur ont toute la partie supérieure du corps d'un

bistre si foncé qu'à certains aspects il paraît noir. Les parties inférieures sont de la même couleur, mais d'une teinte plus pâle, et souvent on n'aperçoit aucune trace de moucheture sur leur pelage; d'autres fois cependant, lorsqu'on regarde obliquement quelques individus, on aperçoit, sur la partie la plus foncée, des mouchetures plus pâles. Mais ce qui rend cette variété bien remarquable, c'est que les petits naissent sans livrée. Cette circonstance si nouvelle, et l'absence de toute tache dans les individus que j'observais, m'avaient porté à faire une espèce de cette variété. Depuis, j'ai du changer d'avis. Le Daim noir se distingue encore quelquefois du Daim fauve par une taille moindre et des proportions un peu plus légères.

Quant à la variété blanche, elle résulte de la maladie albine; les yeux, ainsi que la peau, ont pris cette teinte rosée qui caractérise l'albinisme. Du reste, toutes ces variétés s'accouplent les unes avec les autres et donnent des produits féconds de l'une ou de l'autre couleur.

Le Daim n'a pu être méconnu dans les temps modernes, il n'a par conséquent occasionné directement aucune erreur de synonymie. C'est le *Cervus Dama* de tous les auteurs systématiques. Mais il n'en a pas été de même du nom ancien de cet animal; la tradition ayant été interrompue, on ne reconnut plus, à la renaissance des lettres, celui qu'il portait chez les Latins. Aldrovande et Gesner crurent le reconnaître dans le *Dama*, qui paraît avoir été plutôt un antilope. Pline le nomme Platyceros, et il est très-vraisemblable qu'il est l'Euryceros d'Oppien.

On a de très-bonnes figures du Daim: celle de Buffon est cependant grossièrement dessinée. Celle de Schreber, prise de Mellin, serait préférable si elle était mieux enluminée.

Octobre, 1819.



Werner del. Lithog. de C. de Last

Biche de la presqu'île de Malaca.

BICHE

DE LA PRESQU'ILE DE MALACA.

Les Cerfs de l'Inde sont peu connus. Excepté l'Axis et le Muntjack, nous n'avons aucune notion exacte sur les autres espèces propres aux contrées méridionales de l'Asie. Il paraît cependant que les cerfs y sont assez nombreux; les voyageurs en indiquent plusieurs; Pennant donne la description de quelques-unes de leurs parties, et nous avons été nous-mêmes à portée de voir des espèces de ce genre, originaires de l'Asie, qu'aucun naturaliste n'avait encore caractérisées. Les Cerfs offrent, il est vrai, pour cela, des difficultés qu'on ne rencontre pas pour caractériser la plupart des autres animaux: les femelles ne ressemblent point aux mâles; c'est celui-ci seul qui présente les particularités organiques propres à donner de bons caractères spécifiques, et rien n'est difficile à un voyageur comme de se procurer à-la-fois les deux sexes d'une même espèce; la difficulté augmente même encore, lorsque les jeunes diffèrent des adultes; et c'est ce qui a lieu pour les Cerfs.

Des obstacles aussi nombreux et aussi difficiles à surmonter retarderont encore long-temps nos connaissances sur les Cerfs particuliers à l'Inde, et même sur les Cerfs en général, si les idées de genre ne doivent être en définitif que celles qui sont communes aux espèces. En effet, quoique les Cerfs connus nous offrent de nombreux et d'importants caractères spécifiques, tels que la forme des bois, la présence des dents canines, l'organisation particulière des mufles, etc., etc., d'autres caractères paraissent devoir encore se rencontrer, et cette circonstance augmente la nécessité de rechercher les Cerfs inconnus, nécessité que des genres, où les espèces différeraient par des caractères moins importants, ne présenteraient pas.

Ce sont ces diverses considérations qui me portent à donner aujourd'hui la figure et la description d'une Biche nouvelle de la presqu'île de Malaca, qui a été envoyée à la ménagerie du roi par M. Kergariou, capitaine de vaisseau, et qui nous fait connaître une particularité organique que n'avaient point encore présentée les Cerfs décrits jusqu'à ce jour. Cette Biche est à-peu-près de la taille de la Biche commune, et toutes deux ont la même physionomie. Elle est d'un brun-noirâtre, avec une teinte fauve sur les cuisses, et presque entièrement noire le long de l'épine, aux épaules et tout autour du cou. Ces différences viennent de la présence ou de l'absence de poils terminés par du fauve, très-abondants sur les cuisses, un peu moins sur les côtés du corps,

et tout-à-fait nuls dans les parties noires. La gorge et les côtés des mâchoires sont gris ; toutes les autres parties inférieures du corps sont noirâtres. La queue est d'un noir foncé ; les fesses et le derrière des tarses sont fauve-clair, et les quatre jambes ont du gris et du noirâtre irrégulièrement répartis ; la base des oreilles extérieurement est blanche et les yeux sont entourés d'un cercle irrégulier de couleur jaunâtre ; la conque des oreilles est blanche et noire. La forme de la queue a un caractère particulier ; elle est plus large à son extrémité qu'à sa base, et généralement aplatie. Les tarses ont par derrière les pinceaux propres à quelques autres espèces ; les oreilles sont larges et élevées, les larmiers très-grands, ainsi que le mufle glanduleux, et l'on observait au-dessus des yeux, de chaque côté du front, deux enfoncements, sinus ou poches, qui ont quelque chose d'analogue à ceux qui se voient derrière les cornes du Chamois. C'est la première espèce de Cerf qui présente ce caractère, dont il ne m'a pas été possible de reconnaître l'objet, l'utilité. Les dents, les pieds, les organes de la génération et tous les sens ressemblaient à ces mêmes organes chez les autres Cerfs. Le pelage était très-dur et gras ; il ne se composait guères que de poils soyeux ; les poils laineux étaient en très-petite quantité ; il fallait les chercher avec soin pour en apercevoir quelques brins, et leur couleur était gris-clair.

Cette Biche avait été apprivoisée autant qu'il est possible qu'un animal le soit. Rien ne lui causait de surprise ; rien ne l'effrayait ; elle avait tellement contracté l'habitude de la société des hommes qu'elle était triste loin d'eux ; elle suivait comme un chien, et lorsqu'on lui donnait une entière liberté, elle allait, s'adressant à toutes les personnes qui passaient, pour obtenir quelques morceaux de pain ; lorsqu'on lui déplaisait, elle essayait quelquefois de mordre ; mais elle n'allait jamais jusqu'à causer de la douleur.

Les caractères propres à cet animal ne font sans doute pas connaître ceux de l'espèce ; mais comme dans le genre Cerf les couleurs sont absolument semblables, chez les mâles et chez les femelles, tout doit porter à penser que dans cette espèce les deux sexes ont les mêmes couleurs ; par conséquent, la description que nous venons de donner de la femelle fera reconnaître le mâle et empêchera qu'on n'en fasse le type d'une espèce différente.

Septembre, 1819.



Werner del. *Lithog. de C. de Last*

Kevel.

LE KEVEL MALE.

Les méthodes de classification sont indispensables à l'histoire naturelle. Sans elles la mémoire la plus heureuse serait encore insuffisante pour le nombre infini des êtres qui font l'objet de cette science. Mais autant elles sont utiles aux naturalistes qui en comprennent bien l'usage, autant elles sont nuisibles à ceux qui n'en ont pas acquis une juste idée, qui n'en ont pas exactement saisi le but.

Linnéus, en créant sa méthode, rendit un des plus grands services à la science qu'il cultivait, et par-là il contribua puissamment à sa perfection ; mais plusieurs de ses disciples s'égarèrent en croyant marcher sur ses traces ; ils pensèrent qu'ils seconderaient leur maître en se bornant à enregistrer des êtres nouveaux dans le riche catalogue qu'il avait formé, c'est-à-dire en ne les faisant connaître que par les seuls caractères que la méthode exigeait pour les recevoir, caractères bien insuffisants pour donner de ces êtres des notions justes et complètes, ce qu'ils ne comprirent pas.

C'est à cette erreur qu'il faut, en grande partie attribuer l'insuffisance de nos méthodes à l'égard de quelques espèces, tandis qu'elles sont arrivées à un degré de perfection si grand à l'égard de tant d'autres. Ainsi, toutes les tentatives qui ont été faites pour classer naturellement les ruminants à cornes creuses, nommés communément gazelles ou antilopes, ont été sans succès, et l'on est contraint de faire une nouvelle étude de ces animaux ; car sans de nouveaux détails sur leur organisation, on tenterait peut-être en vain d'en former des groupes naturels, et de les faire entrer dans une méthode fondée sur des principes philosophiques.

C'est par cette raison que nous nous attacherons dans cet ouvrage à retracer, avec toutes les circonstances que nous pourrons recueillir, l'histoire naturelle des gazelles, et que nous donnerons aujourd'hui en détail la description de l'animal qui fait l'objet de cet article, et qui nous a paru être le Kevel de Buffon. On sait que ce célèbre naturaliste n'assigne guère d'autre différence entre la gazelle commune, la corine et le kevel, que celle des cornes, et les cornes sont sujettes à tant d'accidents, et présentent des variations si grandes, suivant leur degré de développement, sur-tout lorsqu'elles doivent avoir plusieurs courbures, qu'on ne peut éviter de tomber dans quelque erreur en les employant comme caractères spécifiques, sans tenir compte de leur âge. Aussi, en donnant à notre animal le nom de Kevel, ne prétendons-nous pas plus le distinguer de la gazelle et de la corine que faire de tous trois une seule espèce. Nous n'avons eu d'autre but que de lui donner un nom convenable, dans l'état actuel de nos connaissances sur les gazelles. Tout ce qu'il nous est permis de conjecturer aujourd'hui, d'après

plusieurs notes que nous avons été à portée de recueillir, sur la ressemblance ou la différence de ces animaux, c'est que le Kevel et la Corine, qui viennent du Sénégal, appartiennent peut-être à la même espèce, et diffèrent de la gazelle proprement dite, originaire sur-tout de Barbarie, par une ligne nasale qui, dans les gazelles, serait noire, et dans les deux autres, blanche.

Notre Kevel avait les proportions suivantes :

Sa tête, de l'occiput au bout du museau, avait	7 pouces.	
Son cou, de la mâchoire inférieure à l'épaule, ...	15	6 lignes.
Son corps, des épaules à l'origine de la queue, ...	18	»
Sa queue, de sa racine à son extrémité, ...	7	»
Ses jambes de devant, de l'articulation de l'humérus avec le cubitus jusqu'au sabot, ...	14	»
Ses jambes de derrière, du genou au sabot.	17	»

Toutes les parties de son corps étaient d'un fauve assez brillant, qui pâlissait un peu sur les flancs et sur les côtés du cou. Toutes les parties inférieures, et la face interne des membres étaient blanches. Une bande noire, qui partait du coude, et qui aboutissait à la cuisse, séparait le blanc du ventre du fauve des flancs, et cette ligne se dirigeait en remontant d'avant en arrière. Les trois quarts inférieurs de la queue étaient noirs. La tête, en-dessus, et les côtés des joues, étaient fauves; la mâchoire inférieure, la lèvre supérieure, la partie inférieure et antérieure de l'œil, et une ligne qui naissait à la partie antérieure et supérieure de cet organe, et se prolongeait, parallèlement au nez, jusqu'aux trois quarts du museau, étaient blanches. La face extérieure de la conque auditive était fauve, sa face interne était garnie d'une peau noire, mais revêtue de poils blancs, et cette couleur s'étendait jusqu'à la base de l'oreille. Les cornes et les sabots étaient noirs. Par-tout les poils étaient d'une seule nature, très-lisses, courts, serrés et assez gros, les plus longs se trouvaient à l'extrémité de la queue, et on en voyait un pinceau au poignet. Dans l'intérieur de l'oreille, les poils blancs étaient disposés en long de manière que la peau noire de cette partie, qu'on apercevait entre eux, présentait trois bandes noires longitudinales, et cette disposition des poils aux oreilles est assez particulière aux gazelles, pour qu'elle doive être remarquée. Des soies, noires et assez longues, garnissaient les yeux et les lèvres.

Les yeux sont, à tous égards, semblables à ceux des ruminants, grands, noirs, à pupille transverse dont la forme est un carré long. Les narines sont exactement comme celles des chèvres : ce sont deux simples fentes qui forment entre elles à-peu-près un angle droit, et qui ne sont séparées, au point où elles se rapprochent, que par l'épaisseur de la cloison interne. On n'y voit pas de muffle proprement dit, mais l'on remarque au-dessus des narines un renflement tout particulier, qui tient sans doute à une disposition extraordinaire des cartilages du nez; la langue était douce et les lèvres minces et très-mobiles; l'oreille, dont la conque externe est très-grande et qui s'allonge en pointe, ne montrait rien de remarquable. Les pieds fourchus de cet animal, comme on le savait déja par Daubenton, avaient une sorte de poche entre les doigts, formée par un repli de la peau qui venait se réunir, d'arrière en avant, aux parties antérieures du pied, en passant au-dessus des sabots; ce repli semble avoir pour

objet d'empêcher les doigts de trop s'écarter, et on le trouve plus ou moins développé chez la chèvre et chez le mouton. Les cornes naissaient à un pouce l'une de l'autre; lorsqu'elles n'ont encore que deux à trois pouces de hauteur, et qu'on les regarde de profil, on les voit se porter généralement en arrière, mais se reployer en devant, de sorte que leur face convexe est de ce côté. Vues de face, elles vont un peu en s'écartant de la base à l'extrémité. A cette époque de leur croissance, elles n'ont qu'un anneau qui est même très-léger. Lorsqu'elles ont le double de grandeur, quatre pouces environ, elles ne montrent encore, vues de profil, que la direction dont nous venons de parler, et c'est à cette époque de leur accroissement qu'elles se trouvent, dans l'individu que nous avons fait représenter; vues de face, elles s'écartent par leur base, mais se rapprochent légèrement par leur extrémité, et elles ont cinq anneaux; les deux premiers ne sont terminés nettement qu'en avant. Ces cornes sont applaties sur les côtés, et plus étroites de droite à gauche que d'avant en arrière. Avec l'âge ces cornes vont se renversant toujours de plus en plus en arrière, et à la fin elles sont comme on les voit dans le Kevel de Buffon. Les dents de cette espèce sont exactement semblables, pour le nombre et pour la forme à celles des chèvres, c'est-à-dire qu'elle a six molaires aux deux mâchoires, de chaque côté, et huit incisives à la mâchoire inférieure. (Voyez, pour plus de détails, les généralités de l'ordre et du genre auxquels les gazelles appartiennent.)

Notre Kevel était mâle, comme nous l'avons dit, sa verge se dirigeait en avant, et était attachée dans un fourreau formé par un repli de la peau du ventre. Les testicules pendaient dans un scrotum libre; enfin l'on trouvait, de chaque côté des aines, deux petites poches où se secrétait une matière jaunâtre, onctueuse et odorante.

Cette gazelle n'était point méchante, mais elle n'était familière qu'avec les personnes qu'elle connaissait; elle avait été amenée en France du Sénégal, et appartenait à M. Despointes, qui a bien voulu me permettre de la faire peindre et de la décrire. Ne l'ayant point eue en ma possession, je n'ai pu l'examiner assez pour aprécier son naturel et pour juger de son intelligence. On connaît la grande légèreté de ces jolis animaux; on sait qu'ils vivent en troupes nombreuses, et qu'ils se retirent dans les parties les plus solitaires des contrées qu'ils habitent; qu'ils sont la proie la plus ordinaire des animaux féroces, et sur-tout du lion; que leur chair est fort bonne à manger, et qu'ils sont très-recherchés, à cause de la grace et de l'élégance de leurs mouvements, de la beauté de leur pélage, de leur grande propreté, et de cette physionomie aimable qu'ils doivent sur-tout à leurs grands yeux noirs et saillants, et à la douceur extrême de leur regard.

Le peu que nous venons de rapporter montre assez tout ce qui reste à faire pour completter l'histoire de cette belle espèce de gazelle. Daubenton, qui peut-être est le seul auteur qui ait parlé du Kevel, ne l'avait jamais eu vivant; et c'est ce qu'il en a dit qu'on a, je crois, toujours copié. La figure que Buffon donne de cet animal, a été faite d'après un individu empaillé, beaucoup plus âgé que le nôtre, et c'est à cela seul qu'il faut attribuer les différences que l'on remarque entre les cornes de l'un et celles de l'autre.

Décembre 1818.



Werner del. Lithog de C de Last

Algazelle mâle.

L'ALGAZELLE.

L'Afrique, cette contrée à-la-fois si fortunée et si malheureuse, qui, dans l'antiquité, a vu ses régions septentrionales habitées par des hommes industrieux, et soumises à des gouvernements puissants ou à des nations éclairées; sur laquelle la cupidité et le courage ont dirigé tant d'efforts depuis l'époque où les peuples modernes de l'Europe passèrent de la barbarie à la civilisation, et qui est devenue aujourd'hui si importante pour les calculs de la politique, ou les spéculations du commerce, est cependant beaucoup plus inconnue qu'aucune autre partie de la terre; et elle serait encore pour nous, comme elle le fut pour les anciens, la source des exagérations les plus monstrueuses, et des fables les plus ridicules, si l'étude des sciences, en nous donnant des idées plus exactes et plus générales des animaux, ne nous eût appris que la toute-puissance de la nature se montre sur-tout par la force avec laquelle elle retient invariablement l'existence de chacun de ces êtres dans le cercle très-circonscrit que sa sagesse lui a [illegible] tracé.

C'est de ce vaste continent que l'histoire naturelle possède les plus nombreuses indications de l'existence d'espèces curieuses et variées; il est peu de voyages dans cette contrée où l'on ne trouve des observations qui annoncent des animaux inconnus, et peu de cabinets qui ne contiennent quelques parties d'espèces évidemment nouvelles. L'animal que nous allons faire connaître en est lui-même un exemple.

On possédait depuis long-temps, dans les collections d'histoire naturelle, de longues cornes un peu arquées, couvertes de dépressions en forme d'anneaux à leur moitié inférieure, et lisse à leur autre moitié. (Gesner. Quadrup. p. 295.) On jugeait bien qu'elles provenaient de quelque espèce d'antilope; mais jusqu'à-présent cette espèce n'avait point été vue, et n'avait pu être déterminée. Buffon, admettant conjecturalement son existence, lui donna le nom d'Algazelle, (Buff. tom. XII. fig. 1 et 2.) ce qui fut suivi par Pennant. Pallas et Gmelin, d'après les mêmes conjectures, en firent leur *Antilope Gazella*.

D'un autre côté Pennant (*History of Quadrupeds pl.* 68.) rapporta un animal dont il vit le dessin fait en Perse, et qui avait aussi de longues cornes, un peu arquées en arrière, au Leucorix de Pallas, (*Spicil. Zool. fasc. XII. p.* 17.) établi par ce célèbre naturaliste, d'après une corne du cabinet de Pétersbourg, et un rapport fait de Mascate, par le père Vincent-Marie. Mais l'existence de ce Leucorix, comme celle de l'Algazelle, parut douteuse, et M. G. Cuvier, dans son tableau du règne animal, regarde encore ces animaux comme appartenant à l'espèce du Pasang de Buffon, l'Oryx de Pallas.

Les doutes que cette diversité d'opinions pouvait faire naître sont levés, du moins pour ce qui concerne l'ALGAZELLE. Cet animal a été envoyé en France du Sénégal, et la ménagerie du Roi en a fait l'acquisition.

Cet antilope a tous les caractères communs aux ruminants à cornes creuses, c'est pourquoi je ne les rappellerai point, devant d'ailleurs en traiter séparément; je me bornerai à parler des organes qui, chez ces animaux, éprouvent des variations et donnent les moyens de les distinguer les uns des autres et de les caractériser avec précision. L'ALGAZELLE a des larmiers, mais point de mufle; ses narines sont tout-à-fait semblables à celles des chèvres. Sa tête est blanche, avec deux taches d'un gris-foncé, qui descendent de la base des cornes et se réunissent sur la mâchoire inférieure qu'elles embrassent, la première, en passant sur les yeux. Une tache de la même couleur est au milieu du front. Le cou et le poitrail sont d'un fauve-foncé; le dos et les côtés du corps, fauve-clair, sur-tout vers le dos, le ventre et les jambes blancs, la queue blanche est d'un brun-noirâtre au bout. Les cornes longues de vingt-huit pouces, couvertes de dépressions annulaires à leur moitié inférieure, sont noires. Les poils sont très-fins, et plus longs sur le dos que dans les autres parties, et il est à remarquer qu'à partir de la croupe, jusque entre les cornes, ils se dirigent d'arrière en avant, c'est-à-dire dans un sens tout-à-fait opposé à ce qui se voit chez les autres mammifères. Cet animal est un individu mâle, il est très-apprivoisé pour ceux qui le soignent, et pour un ruminant. On assure que l'espèce se rencontre assez rarement au Sénégal, où elle est amenée de l'intérieur des terres.

La découverte de cet animal à la taille élevée, aux cornes presque droites, noires, aiguës; à la tête blanche, marquée de deux taches noires; au pelage d'un blanc-fauve, ne fera qu'ajouter aux doutes des naturalistes sur l'espèce à laquelle ils doivent rapporter l'Orix des anciens. Cependant, si on écarte de la discussion le Pasang de BUFFON, à cause de la couleur de son pelage, et qu'il ne reste plus à décider qu'entre le Leucorix et l'ALGAZELLE, on sera obligé de conclure en faveur de la dernière espèce; car, au rapport d'HÉRODOTE, l'Oryx était d'Afrique; et les seuls renseignements positifs que nous ayons sur l'autre, ceux du père VINCENT-MARIE, de PENNANT, de SCHAW, et de M. DE BLAINVILLE, dent à la donner comme originaire de l'Inde.

Voici les principales dimensions de cette ALGAZELLE.

Du sol au sommet de la tête	4 pieds.	
Du nez à l'origine de la queue	5	
Sa hauteur au train de devant et au train de derrière	3	6 pouces.
La longueur de sa queue,	1	7
— de sa tête, du bout du nez, entre les deux cornes.	1	3
Le diamètre de son corps, au milieu du ventre,	1	9

Février 1819.



Huet pinx Werner del | $\frac{1}{3}$ de la grand nat | Lithog de C. de Last

Gnou femelle.

LE GNOU FEMELLE.

Si la vue d'un tigre, d'un chat, d'une panthère, d'un lynx, ou bien celle d'un loup, d'un chacal, d'un chien, etc., donne un juste sentiment de la ressemblance qui doit exister entre des animaux pour qu'ils forment un genre naturel, il suffira de rapprocher l'animal qui doit faire l'objet de cet article du Kevel et de l'Algazel, que nous avons déjà publiés, pour sentir que le genre Antilope, auquel ils appartiennent aujourd'hui dans nos ouvrages systématiques, est défectueux, et rassemble des animaux étrangers les uns aux autres qui doivent être séparés en des groupes distincts. C'est Sparmann et Pennant qui, les premiers, en ont fait un Antilope. Auparavant on regardait le Gnou comme un Bœuf. Il n'était ni l'un ni l'autre. Il en est de la perception des rapports naturels des êtres comme de nos autres jugements; ces rapports sont aperçus, indépendamment de tout raisonnement, dès que l'esprit peut percevoir les qualités des êtres entre lesquels ils existent. Or, les caractères purement zoologiques, étant pour la plupart extérieurs, n'ont besoin, pour être saisis, d'aucun autre instrument que des sens : ils sont donc à la portée de tous les hommes; et dès que le sens commun se refuse d'admettre un rapport comme naturel, ne sanctionne pas nos classifications, c'est que ces rapports n'existent point en effet, c'est que nos classifications sont vicieuses. Il pourrait se tromper dans ses rapprochements, parce que les ressemblances extérieures n'entraînent pas nécessairement les ressemblances intérieures; mais il ne commettra jamais d'erreur dans ses séparations; car la ressemblance des organes internes ne rend jamais nécessaire la dissemblance des organes externes; et dès que cette dissemblance existe, elle suffit seule pour établir d'autres rapports : seulement les réunions fondées uniquement sur ces rapports extérieurs n'auront pas la même importance que si elles étaient établies sur des organes d'un ordre plus élevé. Dirigé par la seule influence du sens commun, le public, à la vue du Gnou dans notre ménagerie, jugea sainement des rapports de cet animal, et ne le confirma point dans la place qu'il avait reçue des naturalistes; il en fit même le type d'un genre : ce ne fut point pour lui, comme pour les savants, une Gazelle; ce ne fut aucun autre ruminant en particulier; il reconnut dans cet animal des traits de Bouc, de Bœuf, de Cheval, etc. : on aurait dit, à l'entendre, qu'il s'agissait du monstre le plus bizarre; et cependant ses comparaisons étaient justes. C'est ainsi que les anciens décrivaient les animaux; et l'exemple que nous rapportons, donné

aujourd'hui, nous fait très-bien voir comment nous devons juger les descriptions d'animaux que les auteurs grecs ou latins nous ont conservées : elles ne sont point, comme on l'a cru trop légèrement, des créations fantastiques de l'esprit ; elles sont le produit très-pur du sens commun, mais privé d'une expérience raisonnée, d'une véritable science.

Le Gnou lui-même en est peut-être une preuve, si, comme M. G. Cuvier le pense, on ne doit voir que cet animal dans le Catoblépas d'Ælien (liv. VII, ch. 5).

« L'Afrique, patrie d'une innombrable variété d'animaux, dit cet écrivain, est » aussi regardée comme celle du Catoblépas. Cet animal a l'extérieur d'un Tau- » reau ; mais son regard est plus fier et plus terrible. Ses yeux, rouges de sang, » et assez semblables à ceux d'un Bœuf, sont surmontés de sourcils élevés et » épais ; son regard oblique est dirigé vers la terre, ce qui lui a fait donner » le nom qu'il porte. Sa crinière naît sur le sommet de sa tête, se prolonge » sur son front, et couvre sa figure, ce qui ajoute encore à son air redou- » table, etc. etc. »

Le Gnou a en effet une physionomie très-particulière : avec des proportions de membres assez légères et approchantes de celles des Cerfs, il a une tête épaisse et un large museau qui le rapproche des Bœufs. Toutes ses allures sont légères, ses mouvements vifs ; et, sous ce rapport, il ressemble assez à une Gazelle. Quant à son naturel, il est semblable à celui de tous les autres animaux ruminants ; c'est un animal dur et grossier ; les bons traitements le touchent peu ; c'est par la force seule qu'on parvient à le soumettre, autrement il est impossible d'agir sur son intelligence.

Cette espèce appartient, par les organes du mouvement et par ceux de la mastication, à la grande famille des ruminants à cornes creuses ; c'est pourquoi, devant traiter de ces organes, en traitant de cette famille, je me bornerai ici à cette simple indication. Pour tout le reste, à peu près, le Gnou a des caractères qui lui appartiennent exclusivement, jusqu'à présent du moins ; ses cornes naissent comme celles des Buffles, descendent sur le front jusqu'au-devant des yeux, et, arrivées là, se relèvent plus ou moins verticalement. D'une grosseur médiocre chez les femelles, elles sont des armes terribles chez les mâles ; leurs oreilles sont en cornet et de médiocre grandeur ; leurs yeux, semblables à ceux des autres ruminants, ont une pupille allongée transversalement, des paupières, mais point de larmiers. Les ouvertures des narines se trouvent de chaque côté du museau, et sont recouvertes par une espèce d'aile cartilagineuse de forme triangulaire, qui s'ouvre et se ferme à la volonté de l'animal, et qui paraît avoir la faculté de faire, dans quelques cas, l'office de soupape ; il n'y a point de mufle ; la bouche est grande, les lèvres sont mobiles, et la langue est douce. Le vagin était semblable à celui de la Vache.

La voix de cet animal, qu'il ne faisait entendre que lorsqu'il était effrayé, ressemblait assez à celle du Bœuf, mais affaiblie. Les poils, dont la plus grande partie de son corps est revêtue, sont courts ; les plus longs, assez serrés, sont soyeux et colorent l'animal ; les plus courts, gris, cachés sous les premiers, sont laineux, mais rares. De longues soies blanches entourent le museau et les yeux. Une barbe épaisse et noire garnit toute la mâchoire inférieure, et des poils également noirs, longs et roides, dirigés de bas en haut, mais divergents de droite

à gauche, couvrent le chanfrein; d'autres poils, de même couleur et de même nature, se trouvent au-dessous de l'angle interne de l'œil. Une crinière droite naît à l'occiput, et se termine aux épaules : elle se compose de poils blancs au bord externe, et noirs au centre; ce qui fait paraître cette crinière blanche bordée de noir en dessus. Un fanon de poils moins rudes et d'un noir-brun se trouve entre les jambes de devant : la queue, semblable à celle de l'Ane, a peu de crins à sa base, et n'en est que médiocrement garnie dans le reste de sa longueur; mais ces crins divergent à droite et à gauche, de sorte que la queue semble aplatie d'avant en arrière : ces poils sont généralement blanchâtres.

Tout le reste du corps est brun-grisâtre; les cornes et les sabots sont d'un noir-bleuâtre. On voit, de chaque côté de la croupe, deux éminences, ou petites loupes entièrement formées de graisse.

Cet animal avait environ trois pieds et demi de hauteur au garrot, et cette mesure peut donner celle de toutes les autres parties.

Sa mue avait lieu tous les printemps et tous les automnes, comme celle de nos animaux indigènes. Il avait quelquefois une allure fort remarquable; il galopait l'amble : c'est-à-dire qu'il s'élançait avec force alternativement sur les deux pieds de chaque côté; et il courait de cette manière avec une légèreté et une rapidité extrême. Il était arrivé à notre ménagerie par le retour de l'expédition aux terres australes du capitaine Baudin. Son espèce se trouve fort avant dans les terres au nord du Cap; on en rencontre des réunions de plusieurs centaines d'individus.

C'est Allamand (Histoire naturelle de Buffon, édit. d'Amsterdam, tom. XV) qui a le premier donné une figure du Gnou, et elle est assez bonne. Buffon (Supp. tom. VI, pl. 8) en publia une autre figure, qui lui avait été envoyée du Cap, et qui, moins bonne que celle d'Allamand, donne cependant une idée assez juste de ce ruminant. Celle de Vosmaër, pl. 18, présente un animal lourd et épais comme un Bœuf. Sparmann (Act. de l'Acad. de Stockholm, 1779) a été plus fidèle; mais Samuel Daniel (Animaux du Cap) est celui de tous qui est le plus vrai. Cet animal est l'*Antilope Gnu* des catalogues méthodiques.

Mai 1820.



Werner del.

Lith. de C. de Last

Bouc de Cachemire

LE BOUC DE CACHEMIRE.

Cette variété de Boucs domestiques, à ce que nous croyons, n'a point encore été vue en France; c'est même la première fois qu'elle est représentée. L'individu qui nous l'a fait connaître nous a été envoyé de Calcutta par MM. Diard et Duvaucel, qui l'avaient obtenu de la ménagerie du gouverneur de l'Inde, où il était né d'un bouc et d'une chèvre envoyés directement de Cachemire au Bengale. D'ailleurs il porte avec lui la preuve de son origine : sa laine a été reconnue, par une comparaison exacte, aussi fine que la plus belle tirée du Thibet. Cependant il paraîtrait qu'il y a dans cette contrée plusieurs races de ces chèvres à laine fine; il en a été envoyé une en Angleterre, qui diffère de la nôtre par des oreilles beaucoup plus longues; mais les unes et les autres paraissent donner les mêmes produits : c'est que la finesse de la laine est l'effet de l'influence du climat, qui a été commune à toutes, et que le développement de la conque de l'oreille, et de toute autre partie analogue, ne peut, dans aucun cas, provenir d'une influence de cette nature.

Nous avons déja eu souvent occasion de parler des deux espèces de poils que la nature paraît avoir donnés à tous les mammifères terrestres; les uns qui sont fins, crépus, généralement gris, et qui revêtent immédiatement la peau d'une sorte de duvet plus ou moins épais, comme pour la préserver du froid et de l'humidité; les autres plus gros, lisses, communément colorés, qui donnent leurs couleurs à l'animal, et dans un grand nombre de cas semblent être un organe du toucher.

Les uns et les autres sont généralement d'autant plus épais, que les animaux sont exposés à une température plus froide; et il paraîtrait que les poils crépus deviennent de plus en plus fins à mesure que le froid devient de plus en plus sec. C'est ce poil crépu des chèvres de Cachemire qui rend ces animaux si précieux; c'est avec lui qu'on fait ces tissus si recherchés, et qui méritent tant en effet de l'être par la réunion des qualités qui les distinguent, et qu'aucun autre tissu ne peut offrir.

L'événement nous apprendra si l'idée d'introduire dans notre économie agricole cette variété de chèvres est une idée heureuse, et si nous sommes suffisamment préparés pour qu'elle fructifie. Toujours est-il à remarquer qu'on n'a point encore eu la pensée en Europe de tirer un parti utile de la laine que produisent la plupart de nos chèvres domestiques, et qui, quoique moins fine que celle du Thibet, aurait cependant donné des tissus infiniment plus beaux et plus doux que la plus belle laine de nos mérinos. Au reste il ne faudra peut-être que l'intro-

duction de la race étrangère pour faire apprécier le mérite des races indigènes, en attendant qu'elles aient été remplacées par elle.

Le bouc dont nous donnons le dessin est remarquable par ses belles proportions, par la grace de ses mouvements lorsqu'il joue, et par sa douceur. Mais ce qui le distingue sur-tout, c'est qu'il ne répand aucune odeur; et l'on sait que nos boucs en répandent une très-forte et très-désagréable, principalement à l'époque du rut. Cependant tous ne la répandent pas aussi abondamment; il en est chez qui elle est continuellement insupportable; d'autres qui en produisent beaucoup moins; et d'autres enfin qui, hors du temps des amours, paraissent tout-à-fait sans odeur. Sa taille est moyenne; au garot, il a deux pieds de hauteur; et sa longueur, du bout du museau à l'origine de la queue, est de deux pieds dix pouces. Sa tête, du bout du museau entre les cornes, a neuf pouces, et sa queue cinq. Ses cornes sont droites et à spire; elles vont en divergeant, et leur développement n'est point encore arrivé à son terme. Ses poils soyeux sont longs, lisses et fins, mais non point roulés en tire-bourre comme ceux des boucs d'Angora. Ceux de la tête et du cou sont noirs, et ceux du reste du corps, blancs. Les poils laineux sont d'un gris-blanc, quelle que soit la couleur des autres.

Je ne parlerai point des organes; je ne les décrirai que lorsque je donnerai la figure de l'Egagre, que l'on regarde comme la souche primitive de tous les boucs domestiques, et qui certainement appartient au même genre qu'eux.

Mai 1819.





Bouc de la haute Egypte.



Werner pinx. et lith.   1/6 de la grand. nat.   Lithog. de C. de Last.

Chèvre de la Haute-Égypte, avec son petit.

LE BOUC

DE LA HAUTE-ÉGYPTE.

L'étude des variétés devrait être pour le naturaliste mille fois plus importante que celle des espèces, si la liaison des causes aux effets, ou la succession de ceux-ci, doivent être le but définitif de toute recherche philosophique. En vain demanderait-il à la nature aujourd'hui la cause des différences organiques par lesquelles les espèces se distinguent l'une de l'autre; la force qui les fit naître a cessé d'agir ou se cache dans des profondeurs où notre œil ne peut atteindre. Les causes des variétés sont au contraire sous notre main; chaque jour nous les voyons produire leurs étonnantes merveilles; nous pouvons en quelque sorte suivre leur marche et mesurer leur puissance, hâter ou ralentir leur action; nous pourrions même peut-être nous en rendre maîtres et les diriger à notre gré, comme nous avons su le faire de tant d'autres forces de la nature; et les effets que nous obtiendrions par-là seraient incomparablement plus importants que tous ceux que nous pourrions tirer des forces qui donnèrent naissance aux espèces. En effet, aucun genre naturel ne montre des différences spécifiques aussi grandes que les différences de variétés qui caractérisent nos animaux domestiques. Le Lion et le Tigre ne diffèrent pas plus l'un de l'autre que le chat d'Espagne ne diffère du chat Angora: le Loup et le Chacal ont cent fois plus de ressemblance que n'en ont le Chien-dogue et le Chien-lévrier. N'en est-il pas de même du Mouflon et de l'Argali comparés au Morvan et au Mérinos? et l'Égagre ne pourrait-il pas plus facilement être confondu avec le Bouquetin, que le Bouc de Cachemire, que nous avons publié précédemment, ne pourrait l'être avec celui que nous publions aujourd'hui?

Ce Bouc nous est venu de la Haute-Égypte, de ce continent que les Anciens regardaient comme la patrie des monstres, et qui est en effet la contrée de la terre la plus féconde en productions extraordinaires. Cette variété n'en est pas une des moins remarquables. Jusqu'à-présent on n'avait guères eu d'autre caractère pour séparer les Chèvres des Moutons, que la concavité du chanfrein et la barbe des uns, et la convexité de cette partie de la tête avec le menton imberbe des autres. Eh bien! ce Bouc d'Egypte a le chanfrein plus arqué qu'aucun Mouton, et il est tout-à-fait dépourvu de barbe. Aussi, en le voyant monté sur ses hautes jambes, le prend-on généralement pour cette variété de Mouton, non moins extraordinaire que la sienne, dont Buffon

a parlé sous le nom de Morvan; et si on ne reconnaissait pas en lui un Bouc à l'odeur désagréable qu'il exhale, il ne serait plus possible de décider à quel genre il appartient, à celui de la Chèvre ou à celui du Mouton, en admettant toutefois ces genres tels qu'ils sont: car il est un caractère, de très-peu d'importance en apparence, qui est exclusivement propre aux Boucs, c'est la queue, toujours courte et très-relevée, que les Moutons ont généralement longue et toujours pendante. Il paraîtrait aussi que les organes de la génération des uns sont différents de ceux des autres, et je ne crois pas que les mamelles d'aucune race de Mouton prennent jamais la forme et le développement même du pis de l'Égagre; mais nous examinerons ces questions plus particulièrement en traitant de ces genres, et lorsque nous aurons fait connaître les principales espèces et variétés qu'ils contiennent. Excepté la forme de sa tête, notre Bouc n'a plus rien de remarquable; il est couvert d'un poil soyeux, long et d'un brun fauve, jaunâtre sur les cuisses; il n'a qu'une très-petite quantité de poils laineux, et à cet égard, on voit bien qu'il vient d'un climat extrêmement chaud. Ses oreilles sont d'une grandeur démesurée, et son cou a les deux pendants charnus que l'on voit aussi chez quelques races de moutons. Sa femelle, et son petit qui est aussi femelle, n'ont pas le caractère de la tête aussi marqué que lui, et leur poil a une teinte plus pâle; mais la mère a des mamelles tellement pendantes et volumineuses, qu'elles descendent presque à terre et l'empêchent de marcher; elles tiennent à un pédicule charnu très-long, et lorsqu'elles sont pleines de lait, elles ressemblent à deux sphères accolées l'une à l'autre. Le mâle et la femelle sont sans cornes; mais le petit en a déja de petites qui se renversent en arrière, et paraissent devoir appartenir à cette variété de cornes qui se caractérise par la courbe approchante d'un arc de cercle. La voix de cette race paraît aussi différer de celle des autres races par un peu moins de force et de continuité. Lorsque ce Bouc crie, on dirait entendre une vieille voix humaine chevrottant faiblement.

Ce sont des animaux très-privés, très-dociles et qui montreraient par-là l'ancienneté de leur race, s'ils ne la montraient pas par leurs formes extraordinaires. La femelle donne un lait très-abondant et très-doux; nous en donnerons la figure prochainement.

Septembre, 1819.



Werner pinx. et del. — 1/8 de la grand. nat. — Lithog. de C. de Last

Chèvre du Népaul.

CHÈVRE DU NÉPAUL.

Nous avons vu, dans notre Bouc de la haute Égypte, une variété inconnue jusqu'alors dans son espèce, qui ne se rattachait à aucune autre par ses caractères, et qui formait un type autour duquel viendraient se grouper des variétés analogues. C'était en effet la première fois qu'on voyait un Bouc à chanfrein arqué; toutes les races de cette espèce, connues à cette époque, avaient au contraire cette partie de la tête concave; et cette circonstance même avait servi à caractériser le genre Bouc par opposition avec celui du Belier, dont le caractère consistait dans un chanfrein arqué.

La Chèvre que nous publions aujourd'hui appartient au groupe fondé sur le Bouc de la haute Égypte; elle a à peu près la même forme de tête, seulement les os du front et ceux du nez ne sont point séparés, dans celle-ci, par une dépression : ces os suivent la même ligne et ont une courbure uniforme; et la mâchoire inférieure ne dépasse pas la supérieure, comme elle le fait dans la Chèvre de la haute Égypte. Cette particularité, qui aurait pu être attribuée à un simple accident, et qu'on aurait pu regarder comme la cause de la forme du chanfrein, s'est reproduite complétement chez les petits de cette race, qui, par conséquent, a toutes les qualités d'une variété durable.

La Chèvre du Népaul se distingue encore de celle à laquelle nous la comparons, par la hauteur de ses membres et la légèreté de ses formes, qui la rapprochent des antilopes Corine et Kevel, par la longueur de sa queue, et par celle de la conque externe des oreilles, arrivée sans doute à son dernier degré de développement. L'individu de cette jolie race de Chèvre que j'ai sous les yeux, et que je dois à la complaisance de M. Houssard, est couverte de poils noirs et de poils blancs qui produisent un mélange d'une teinte gris-foncé assez agréable à la vue, et ses oreilles sont blanches. Ces poils sont assez fournis, mais non pas très-longs, et tous sont soyeux; toutefois il y a lieu de penser qu'il s'en développe de laineux en hiver. Les cornes sont petites, et appartiennent à la division des cornes en spirales. Ces Chèvres, qui se trouvent principalement dans le Népaul, aux pieds de cet Himalaya si peu connu, et qui promet tant de richesses à l'histoire naturelle, paraissent avoir été amenées dans l'Inde assez nouvellement. C'est de là que M. Houssard a ramené la sienne en Europe il y a quelques mois; et que M. le docteur Leach, un des conservateurs du Muséum

britannique, qui a souvent eu la complaisance de me communiquer les riches observations que son heureuse position le met si souvent à portée de faire sur les Mammifères, avait sans doute obtenu l'individu dont il a bien voulu m'envoyer un dessin, et qui nous a donné une première et juste idée de cette belle et singulière race.

Juillet 1820.





Huet pinx. Werner del. Lithog. de C. de Last.

Bouc et Chèvre nains.

BOUC ET CHÈVRE NAINS.

Ce n'est pas un phénomène sans importance et qui tienne à de médiocres considérations, que celui du rapetissement de la taille des animaux. Il arrive fréquemment dans l'organisation des changements partiels qui frappent et étonnent bien davantage, et qui cependant sont loin d'être aussi dignes de remarque. Il ne faut que quelques circonstances particulières, quelques influences bornées, pour produire ceux-ci; celui-là, au contraire, ne peut être dû qu'à une cause générale, qu'à une action sur le système osseux, uniforme et constante, car les petites races d'animaux se conservent et se propagent avec toutes les proportions de leur espèce ; aucune de leurs parties ne diminue ni n'augmente plus que les autres, rien chez eux ne se déforme, et cependant toute leur ossification arrive à son terme et se consolide, comme chez les races les plus parfaites, et dans le même espace de temps : chaque os parcourt dans son développement le même période; et l'animal lui-même voit le cercle de sa vie se renfermer dans les mêmes limites que celui des grandes races. C'est que les uns ont le même degré de perfection que les autres; leurs différences ne tiennent point à un état de dégradation de maladie, à une privation de faculté, comme tant d'autres races nous en présentent ; aussi les plus petites conservent-elles la faculté génératrice dans toute sa plénitude. En général on voit que la taille des animaux d'une même espèce est proportionnelle à la quantité de nourriture qu'ils sont à portée de prendre ; elle se rappetisse, chez les herbivores, dans les régions sèches ou froides, et s'agrandit dans les régions chaudes et humides, plus favorables à la végétation que les premières. Admirable effet de la prévoyante nature, qui a mis dans les forces de la vie toute la résistance et toute la souplesse qui étaient nécessaires à leur conservation, quels que fussent les points de la terre où elles se trouvassent en action, pourvu toutefois qu'on les laissât agir par degré : elles supportent tout aidées du temps; sans lui elles se brisent et la vie s'éteint.

La variété du Bouc nain est vraisemblablement originaire d'Afrique. Bosmann rapporte dans son voyage que les Chèvres de la Guinée sont extraordinairement petites, et du reste tout-à-fait semblables à celles d'Europe. Cependant les communications établies par le commerce paraissent avoir porté cette race jusqu'en Amérique, et peut-être dans l'Inde : nous avons vu une Chèvre originaire de Calcutta, qui ressemblait beaucoup à celle dont nous donnons la figure ; et les individus qui font le sujet de cet article venaient d'un Bouc et d'une Chèvre amenés d'Amérique en France.

Ces animaux sont couverts d'un poil ras, un peu plus long, chez le Bouc, sur le cou et sur le dos qu'aux autres parties. Leur couleur est un mélange de noir et de fauve; mais à cet égard, semblables à la plupart des animaux domestiques, la distribution de leurs couleurs n'a rien de fixe ni de régulier. Les petits qui sont nés de ces animaux ont bien les couleurs générales de leurs parents, mais elles sont distribuées d'une tout autre manière.

Notre Bouc a, du sol à la partie la plus élevée du dos, 22 pouces; et la femelle, beaucoup plus petite que lui, et trop forte dans notre dessin, par une erreur du peintre, n'a de hauteur, aux mêmes parties, que 18 pouces. Du reste leurs proportions sont très-ramassées, et la force du Bouc surpasse de beaucoup celle que sa petite taille ferait supposer: soit par son entêtement, soit par sa force réelle, il a toujours fini par vaincre des Boucs beaucoup plus grands que lui.

On voit que ces animaux ont le chanfrein concave, qu'ils portent leurs oreilles droites, que leurs cornes sont tournées en vis comme celles du Bouc de Cachemire, qu'ils sont dépourvus des pendeloques que d'autres races portent de chaque côté du cou, et que le mâle a le menton garni d'une forte barbe. La Chèvre est très-soigneuse pour ses petits, et donne une bonne quantité de lait proportionnément à sa grandeur. Ils n'offrent d'ailleurs aucune particularité remarquable. La petitesse de leur taille est ce qu'il importait le plus de faire voir, afin qu'après avoir réuni toutes les variétés de cette espèce, on puisse résoudre l'importante question des limites dans lesquelles se renferment les variations qu'elle peut éprouver, au milieu des circonstances qui, sur les divers points de notre globe, sont capables d'agir sur elle.

Avril 1820.



Werner del. Lithog. de C. de Last.

Mouflon de Corse.



Werner pinx et del. — $\frac{1}{6}$ de la grand. nat. — Lithog. de C de Last

Mouflon de Corse, femelle.

LE MOUFLON.

L'animal qui fait l'objet de cette description, fut envoyé avec sa femelle de l'île de Corse, à la ménagerie du Muséum royal d'histoire naturelle, en 1808. Tous deux avaient été pris, fuyant avec leur mère qui fut tuée. Ils s'acclimatèrent sans peine, et vécurent assez long-temps pour que nous ayons pu les voir se reproduire et juger de leur naturel.

L'espèce du Mouflon habite encore les parties les plus élevées de la Corse, comme le Chamois et le Bouquetin habitent chez nous les sommets des Alpes et des Pyrénées; et Buffon était dans l'erreur lorsqu'il pensait qu'elle avait été détruite dans cette île; elle se rencontre aussi en Sardaigne (Azuni, Histoire géographique, politique et naturelle de la Sardaigne, tom. II, p. 34.), dans les montagnes occidentales de la Turquie européenne (Belon, Observations, etc. p. 121.), dans l'île de Chypre (Buffon, Hist. nat. t. XI. p. 352.), et vraisemblablement dans les autres îles de l'Archipel, et dans la Grèce. Il ne paraît pas qu'elle se soit élevée plus au nord, à moins que l'Argali, découvert par Gmelin, en Sibérie, lui appartienne, et qu'il en soit de même des béliers sauvages du Kamtchatka dont parle Steller, et de ceux que l'on a découverts nouvellement en Amérique. Pline dit que de son temps on la rencontrait en Espagne, où elle ne paraît plus exister aujourd'hui; il donne au Mouflon le nom de *Musmon*, et on croit que les Grecs l'appelaient *Ophion*.

Le Mouflon est un animal grossier et sauvage, qui se plaît dans les régions solitaires des montagnes, où il trouve plus de sécurité et plus de repos que dans les régions moins élevées et plus fertiles. Ses ennemis naturels, les animaux carnassiers, ne peuvent l'y poursuivre, et l'homme qui ne s'expose pas communément aux dangers, pour le seul avantage de les vaincre, n'est guère entraîné à lui faire la chasse que par la vraie gloire de lutter avec lui d'adresse et de force. Toutes ses ressources, lorsqu'il est menacé, consistent dans la vigueur de ses membres; son instinct, dans les dangers, ne lui prête aucun secours, et il ne tire que de faibles ressources de son intelligence : dès qu'il est effrayé, il se réfugie dans les parties les plus inaccessibles des lieux qu'il habite, et il ne fait jamais face à son ennemi que quand, enfermé de toutes parts, il n'a plus aucun moyen de lui échapper; autrement il cherche toujours à s'en éloigner par la plus prompte fuite, et, s'il est poursuivi, il finit par tomber de fatigue et de peur.

Durant la plus grande partie de l'année, les Mouflons vivent en troupes dans le domaine qu'ils se choisissent, et d'où ils ne s'éloignent que lorsqu'ils

en sont chassés. On les rencontre quelquefois au nombre de cent, conduits par les individus les plus expérimentés et les plus forts; et ils vont ainsi, paissant en paix, comme nos troupeaux de moutons vont dans les champs, en suivant le berger qui marche à leur tête. On doit présumer qu'au temps du rut, en décembre et janvier, ils se divisent en troupes plus petites, formées d'un mâle et des femelles qui lui sont attachées; alors la paix cesse de régner : si ces troupes se rencontrent, leurs chefs s'attaquent avec fureur : ils ne savent point se défendre pour sauver leur vie, ils combattent jusqu'à la mort pour conserver leurs femelles; et il est peu d'animaux plus obstinés dans leur colère : elle s'accroît en proportion des coups qu'ils se donnent. Si les combattants ne sont pas très-différents de force, l'un des deux périt ordinairement sur la place, plutôt que de la céder; cependant si l'un est beaucoup plus faible il s'éloigne ordinairement, et le vainqueur, satisfait, ne le poursuit pas. Leur manière de combattre est tout-à-fait semblable à celle de nos béliers; c'est toujours leur tête qui reçoit et qui porte les coups : elle tient à-la-fois lieu de bouclier et de massue. Lorsque l'animal veut prendre sa carrière, pour s'élancer sur son ennemi, il le fait en reculant, la tête baissée, et la base des cornes dirigée en avant. Son adversaire prend de son côté les mêmes précautions : jamais aucune autre partie du corps ne reste à découvert et exposée aux coups. Après cette manœuvre, dès qu'un certain intervalle les sépare, ils se précipitent l'un contre l'autre, leur tête se choque, et l'on dirait, au bruit qui retentit, que la hache d'un bucheron frappe la souche d'un vieux chêne.

Pendant ces dangereux débats les femelles en attendent l'issue sans y prendre de part active; mais elles ne deviennent pas toujours pour cela le prix du vainqueur : leur choix avait été libre, le plus souvent elles y restent fidèles.

Ces animaux s'accouplent comme nos moutons; la femelle porte cinq mois; elle met bas en avril ou mai, et les petits naissent couverts de poils, les yeux ouverts, et capables de marcher. Bientôt ils suivent par-tout leur mère, qui en a le plus grand soin, et qui sait les défendre avec courage; et dès la fin de leur première année ils montrent déja les desirs de l'amour; mais ils n'ont atteint leur entier développement qu'à la troisième. Les historiens qui ont été à portée de voir les Mouflons dans leur état de nature, disent que leur taille approche de celle du daim. On doit penser qu'il y a de l'exagération dans ce rapport. Ceux que la Ménagerie du Roi a possédés, ne sont jamais devenus plus grands que nos moutons de race moyenne. Voici les proportions de l'individu mâle que nous avons fait représenter : sa taille n'est sans doute pas celle qu'il aurait acquise dans une parfaite indépendance, mais comme il a toujours été libre dans un parc assez spacieux, qu'il a été bien nourri, et que ses forces n'ont jamais paru affaiblies, il est permis de supposer qu'elle n'est cependant pas très-éloignée de celle que son espèce atteint communément.

La partie la plus élevée de son dos est à deux pieds trois pouces au-dessus du sol; il a, de la queue au garot, un pied neuf pouces, et du garot entre les deux cornes, onze pouces. Sa tête, du milieu des deux cornes au bout du museau, a huit pouces, et sa queue a trois pouces et demi; enfin les cornes ont vingt-trois pouces de développement à leur face supérieure.

Cet animal, comme tous ceux qui habitent des régions où la température peut être très-basse, a deux sortes de poils : des soyeux, auxquels il doit ses diverses couleurs, et des laineux, qui sont cachés sous les premiers, et qui semblent particulièrement destinés à le préserver du froid; ceux-ci sont gris, fins et épais, et il est à remarquer qu'ils prennent la forme de tire-bouchons, comme le font ceux dont se compose la toison de nos moutons domestiques. Les poils soyeux sont très-courts sur la tête et sur les jambes, où il n'y en a point d'autres, et le dessous de la queue est tout-à-fait nue.

Ses couleurs variaient suivant les saisons : en hiver il y avait plus de noir, et le pelage était beaucoup plus fourni qu'en été. Dans cette dernière saison, sa tête était d'un fauve terne, mêlée de quelques poils noirs, sur le dos et sur le cou, au milieu des épaules, sur les flancs et sur les cuisses. Cette couleur avait une teinte plus foncée, qui formait comme une raie le long de l'épine, depuis l'occiput jusqu'à la queue. Le dessous du cou, jusque sur la poitrine, la moitié supérieure des jambes de devant antérieurement, la queue, une ligne entre les flancs et le ventre, qui joignait les extrémités antérieures aux postérieures, la partie supérieure, et les côtés de la face, une tache longitudinale qui naissait à la commissure des lèvres, suivait la direction de la bouche jusqu'en arrière de l'œil, et descendait alors sous la mâchoire inférieure pour se réunir à la tache du côté opposé, étaient noirâtres; la partie antérieure de la face, le dessus et le dessous de l'œil, les oreilles, les canons, le ventre, les fesses et le bord de la queue étaient blancs; la face interne des membres, à leur partie supérieure, était d'un gris sale, et un caractère particulier à cet animal, c'est une large tache d'un fauve très-pâle qui couvre le milieu de ses flancs. Les cornes sont ridées, principalement à leur base, et leur couleur était d'un gris jaunâtre ainsi que les sabots. En hiver, les poils noirs du dessous du cou formaient comme une sorte de cravate ou de fanon, la ligne brune du dos était toute noire, principalement sur les épaules, où les poils étaient devenus longs et épais; le fauve des autres parties était plus noirâtre, et la tache des flancs était entièrement blanche. L'intérieur des narines et de la bouche, la langue, etc., étaient noirs dans toutes les saisons. La femelle ne différait du mâle que par l'absence des cornes, et par des poils moins épais.

Les jeunes ont une couleur fauve plus pure que celle des vieux; les fesses ne sont pas blanches, mais d'un fauve-clair, et le dessus de la queue, au lieu d'être noir, est fauve-brun. Les cornes commencent à pousser bientôt après la naissance, et au bout de la première année elles ont de quatre à six pouces de long.

La domesticité n'a eu aucune influence sur le développement intellectuel des Mouflons que nous avons possédés, elle n'a fait que les habituer à la présence d'objets nouveaux : les hommes ne les effrayaient plus; il semblait même que ces animaux eussent acquis plus de confiance dans leur force, en apprenant à nous connaître, car au lieu de fuir leur gardien, ils l'attaquaient avec fureur, et les mâles sur-tout. Les châtiments, bien loin de les corriger, ne les rendirent que plus méchants; et si quelques-uns devinrent craintifs, ils ne se soumirent point, et ne virent que des ennemis et non pas des maîtres dans ceux

qui les avaient frappés ; ils ne surent même jamais faire à cet égard de distinction entre les hommes : ceux qui ne leur avait point fait de mauvais traitements ne furent pas à leurs yeux différents des autres, et les bienfaits ne parvinrent point à affaiblir en eux le sentiment qui les portait à traiter l'espèce humaine en ennemie. En un mot, jamais ils ne montrèrent aucune confiance, aucune affection, aucune docilité. Bien différents en cela des animaux les plus carnassiers, que l'on parvient toujours à captiver par la douceur et les bons traitements.

Si le Mouflon est la souche de nos moutons, on pourra trouver dans la faiblesse de jugement qui caractérise le premier, la cause de l'extrême stupidité des autres, et les moyens d'apprécier avec exactitude la nature des sentiments qui portent ceux-ci à la douceur et à la docilité; car c'est sans contredit à cette faiblesse qu'on doit attribuer l'impossibilité où sont les Mouflons de s'apprivoiser; ils nous ont donné souvent les plus fortes preuves des bornes étroites de leur intelligence. Ces animaux aimaient le pain, et lorsqu'on s'approchait de leur barrière ils venaient pour le prendre. On se servait de ce moyen pour les attacher avec un collier, afin de pouvoir, sans accident, entrer dans leur parc. Eh bien! quoiqu'ils fussent tourmentés au dernier point, lorsqu'ils étaient ainsi retenus, quoiqu'ils vissent le collier qui les attendait, jamais ils ne se sont défiés du piége dans lequel on les attirait, en leur offrant ainsi à manger; ils sont constamment venus se faire prendre, sans montrer aucune hésitation, sans manifester qu'il se fût formé la moindre liaison dans leur esprit, entre l'appât qui leur était présenté et l'esclavage qui en était la suite, sans qu'en un mot, l'un ait pu devenir pour eux le signe de l'autre. Le besoin de manger seul, était réveillé en eux à la vue du pain. Je ne connais point d'animaux privés à un tel point de la faculté d'association. Sans doute on ne doit pas conclure de quelques individus à l'espèce entière; mais je crois qu'on peut assurer sans rien hasarder que le Mouflon tient une des dernières places parmi les Mammifères, quant à l'intelligence; et sous ce rapport, il justifierait bien les conjectures de Buffon sur l'origine de nos différentes races de moutons.

On sait que ce grand homme a regardé le Mouflon comme la souche de toutes nos races de moutons domestiques, dont les différences ne seraient dues qu'à la nature des diverses contrées qui les auraient vu naître. Cette conjecture a été assez généralement admise, et elle est fondée sur beaucoup de vraisemblance. Une espèce sauvage peut être regardée comme la souche d'une race domestique, dès que l'on passe, par des intermédiaires suffisants, des caractères de l'une aux caractères de l'autre : or, ces intermédiaires existent entre le Mouflon et les moutons. Pour s'en assurer il faut d'abord admettre que toutes les races de moutons ont la même origine, et cela se prouve parce qu'elles produisent toutes, les unes avec les autres, des races fécondes et capables de se conserver indéfiniment par elles-mêmes. On le sait assez pour celles d'Europe; et je me suis assuré qu'il en est de même pour les plus étrangères : nos béliers ont fécondé des brebis à grosses queues, et des brebis de Sologne ont produit avec le Morvan; or, à l'aide de ces races, on peut toujours rapprocher du Mouflon, par des intermédiaires, celles qui semblent en être les plus éloignées : il y en a

de plus grandes et de plus petites, de plus trapues et de plus sveltes, à tête plus longue ou plus courte, à chanfrein plus droit ou plus arqué, à cornes de plus en plus faibles, etc., etc. Le Morvan ressemble presque entièrement aux mouflons par la nature des poils, et l'on assure que l'on trouve des moutons à queue très-courte, dans le nord de l'ancien continent. C'est par-là seulement que les races qui nous sont connues diffèrent essentiellement du Mouflon; toutes ont les queues assez longues, et celle du Morvan elle-même, si rapprochée d'ailleurs par son pelage de la race primitive. Au reste, il serait extraordinaire que cet organe n'eût pas éprouvé de nombreuses modifications par la domesticité; il est en quelque sorte inutile au Mouflon, et les organes paraissent être toujours d'autant plus accessibles aux influences accidentelles, qu'ils ont des rapports moins intimes avec la nature des êtres, qu'ils prennent moins de part à leur existence. La seule difficulté réelle qui se présente dans cette question, ce sont les différences qui se trouvent entre le pelage des moutons à poils, tels que le Morvan, et celui de nos moutons à laine; mais cette difficulté, qui serait insoluble, si l'on ne considérait que les poils apparents des premiers, c'est-à-dire ceux qui donnent leur couleur au pelage, et que nous avons distingué sous le nom de poils soyeux, disparaît entièrement si l'on considère l'autre espèce de poils, les laineux, qui sont cachés sous les premiers, et qui, comme nous l'avons fait observer, ont déja, chez le Mouflon, cette forme en spirale qui caractérise la laine de tous nos moutons. Nous pensons donc que ceux-ci ont perdu, par des causes quelconques, les poils soyeux propres à leur espèce, et qu'il ne leur est resté que leur seconde sorte de poils, que des causes nouvelles et variées ont fait passer à la grossièreté et à la rudesse de la laine des moutons de Barbarie, à grosse queue, ou à la finesse douce et moëlleuse des toisons de nos mérinos; et le poil soyeux du Mouflon étant blanchâtre, il suit, que les moutons noirs ou bruns sont, contre l'opinion commune, plus éloignés de la race primitive que les blancs.

Ce que nous venons de dire, en comparant le Mouflon aux moutons, montre suffisamment que cet animal appartient à l'ordre des ruminants, et il en a en effet tous les caractères, quatre estomacs, point d'incisives supérieures, des molaires à double croissant, et des pieds fourchus. Ses caractères génériques le rangent parmi les ruminants à cornes creuses, si nombreux en espèce, et desquels il est si difficile de former des groupes naturels.

Ses yeux sont semblables à ceux des autres espèces de son ordre, ils en ont les paupières et la pupille allongée horizontalement; à l'angle interne on voit un larmier peu étendu mais assez profond; ses oreilles externes consistent dans un cornet très-simple, droit, terminé en pointe et fort mobile; ses narines présentent deux ouvertures étroites et longues, qui forment entre elles un angle droit, et qui ne sont séparées, au point où elles se rapprochent le plus, que par une cloison très-mince. Il n'y a point de muffle; la langue est douce, les lèvres sont minces et extensibles; l'organe du toucher ne paraît point avoir de siége principal. La verge se dirige en avant, et est renfermée dans un foureau externe et tout-à-fait fixé à l'abdomen. Les testicules, très-volumineux, sont renfermés dans un scrotum libre entre les jambes de derrière.

Les allures du Mouflon sont la marche ou le galop, il boit en humant, et mange quatre ou cinq livres de foin par jour. Il flaire ses aliments, et consulte aussi son odorat pour découvrir de loin les objets qui l'inquiètent; son ouïe paraît très-délicate, et sa vue assez bonne, sur-tout à un jour doux. Ce sont en général des animaux peu délicats, qui ne demandent aucun soin particulier, et qui se prêteraient par-tout aux expériences qui seraient encore nécessaires pour constater d'une manière directe si en effet c'est à eux à qui nous devons les moutons, ces animaux précieux qui ont exercé sur notre civilisation une si grande influence.

Le Mouflon a souvent été amené sur le continent, presque tous les naturalistes qui en ont parlé l'avaient vu, et quoique les figures qu'on en a eues jusqu'à présent ne soient pas fort bonnes, elles suffisent cependant pour le faire reconnaître. Celle qu'on doit à Gesner, a les jambes trop longues, proportionnellement au corps, le cou est trop relevé et les cornes ne sont point assez couchées en arrière. Dans celle de Belon, qui donne au Mouflon le nom de Tragélaphus, le défaut des cornes est encore plus exagéré que dans celle de Gesner, et son animal semble couvert d'un poil long et hérissé qu'il n'avait pas. Buffon a été plus exact pour les proportions; mais à la maigreur du cou de son Mouflon, à la petitesse de sa nuque, à la finesse de ses membres, on dirait qu'il n'a eu à faire dessiner qu'un animal affaibli ou malade.

Décembre 1818.





Huet et Werner pinx. Werner del.

Lithog. de C. de Last

Moutons, variétés à grosse queue.

MOUTONS A GROSSE QUEUE.

Les Moutons sont, après les chiens, les animaux domestiques qui ont éprouvé le plus de variations; c'est que ce sont eux aussi qui nous ont accompagnés dans toutes nos migrations, et qui se sont établis avec nous sur la plupart des points de la terre. On a trouvé par-tout des Moutons dans l'ancien continent, excepté vers les zônes glaciales. L'Amérique, l'australe Asie, et les différents archipels de la mer du Sud, ne les connaissaient point; ils ne les possèdent que depuis que ces régions ont été découvertes par les Européens; c'est pourquoi les races qui s'y trouvent aujourd'hui sont les mêmes que celles de l'ancien Monde, ou proviennent de différents mélanges de celles-ci. L'Europe, l'Asie et l'Afrique peuvent donc seuls offrir des éléments purs à l'histoire si curieuse de toutes les variations que l'espece du Mouton a éprouvées, sous les différentes influences auxquelles nous l'avons exposée. Ces variations se sont attachées à la plupart des organes, mais principalement à quelques-uns, et ce sont ces dernières qui servent en général à caractériser les races. Une de ces variations, l'une des plus singulières que nous présente la classe entière des mammifères, est le développement en quelque sorte monstrueux de la queue, développement qui n'a lieu que dans cette seule espèce, et qui se présente lui-même avec des traits assez différents pour qu'on les ait fait servir à caractériser des races secondaires. Ces différences de formes dans la queue ne sont pas toutefois les seules au moyen desquelles on doive subdiviser ces Moutons, car il en est qui, avec des queues de même forme, ont des laines fines ou grossières, des têtes à chanfrein arqué ou concave, des proportions légères ou pesantes, des cornes très-fortes, ou une absence complète de cet organe, etc., etc. Les deux Moutons à grosse queue dont je donne la figure présentent quelques-unes de ces différences. Leur organisation et leur naturel étaient ceux de tous les Moutons, et j'en traiterai principalement en considérant ces animaux d'une manière générale; j'ai d'ailleurs déja fait connaître leurs caractères génériques en parlant du moufflon.

Celui qui est représenté de profil venait de Barbarie; son chanfrein était très-arqué, et ses oreilles, de médiocre grandeur, étaient pendantes, mais conservaient le mouvement volontaire; il était revêtu d'une laine très-grossière et longue, qui tombait en mèches épaisses; ses cornes avaient la direction, la forme et la grosseur de celles du moufflon; sa queue, descendant jusqu'aux jarrets, était renflée sur les côtés par une accumulation de graisse dans le tissu cellulaire;

mais ce renflement ne paraissait pas très-considérable comparativement à l'autre individu que l'on voit par derrière.

Celui-ci était originaire de la Haute-Egypte; son chanfrein était presque droit; ses oreilles, aussi de médiocre grandeur, étaient également tombantes et susceptibles de mouvements volontaires; sa laine, toute blanche, était à-peu-près de la même nature que celle de nos races de Moutons les plus communs; elle était épaisse et frisée. Cet animal n'avait aucun vestige de cornes, et sa queue, qui descendait très-bas, surpassait son corps en largeur; on voyait, de plus, au milieu de cette masse énorme de graisse, comme une seconde queue, très-large elle-même, et qui était formée d'un replis de l'extrémité de la queue qui, sans le raccourcissement qui résultait de ce replis, aurait traîné jusqu'à terre. C'est un individu de cette race qu'on trouve représenté, mais très-imparfaitement, dans Schreber, pl. 293.

Tels étaient les traits principaux de ces singuliers Moutons, qui paraissent former des variétés constantes dans la race des Moutons à grosse queue. Il est peu de voyageurs et peu de naturalistes qui n'aient décrit ou fait représenter quelques individus de cette race. Depuis Gesner jusqu'à Buffon, on pourrait en citer cinquante figures; mais elles n'ont pas toujours été présentées de manière à les rendre comparables. La variété la plus remarquable est incontestablement celle des Stèpes du midi de la Russie, que Pallas a fait représenter (*Spicilegia Zoologica, fasc. II, pl.* 4.), et dont la queue paraît se réduire à quelques vertèbres; de sorte que la graisse qui la constitue presque entièrement se compose sur-tout de deux grosses masses, plus ou moins arrondies, réunies supérieurement, mais séparées à leurs parties inférieures.

Cette grosseur extraordinaire de la queue dans certains Moutons a fait naître plusieurs conjectures sur la cause qui l'a produite; toutes se réduisent à l'attribuer à la nourriture. Forster (Buffon, supp., t. III), le suppose de même; mais de plus il rapporte un fait curieux, important à vérifier; il dit que la graisse de la queue de ces Moutons reste liquide après avoir été fondue, et qu'elle ne prend pas la solidité de la graisse des autres parties.

Février 1820.



Werner pinx et del.   1/8 de la grand. nat.   Lithog. de C. de Lasteyrie

Mouton variété à longues jambes

MOUTONS A LONGUES JAMBES.

La variété de Moutons dont nous donnons aujourd'hui la figure, est vraisemblablement une des plus voisines de la souche d'où tous nos autres Moutons sont sortis; c'est elle du moins qui, jusqu'à présent, a montré les plus faibles traces des soins de l'homme et de l'influence de la domesticité : elle est couverte d'un poil dur et grossier, semblable à celui des animaux sauvages, et non point de cette laine plus ou moins fine dont toutes les autres races sont revêtues. A la vérité cette différence pourrait aussi provenir du climat que cette race habite particulièrement; elle paraît se trouver surtout en Afrique et dans les régions les plus chaudes de ce continent. Or, une haute température n'est point favorable au développement de la partie laineuse du pelage; elle tend en général à diminuer le nombre des poils et à durcir les soyeux, lorsqu'il s'en conserve; et c'est principalement de cette dernière espèce de poils dont les Moutons à longues jambes sont revêtus : non pas qu'ils soient entièrement privés de laine; il s'en développe une petite quantité sur tout leur corps pendant l'hiver, que l'on voit tomber avec la mue du printemps. Cette laine a toute l'apparence et tous les caractères de celle de nos Moutons; elle se roule en spirale, est crépue et couverte d'un véritable suin : ce qui servirait à confirmer ce que nous avons avancé dans notre article du Mouflon, que nos Moutons à laine n'ont le caractère particulier qui les distingue des autres animaux, que parce qu'ils ont perdu toute la partie soyeuse de leur pelage par le développement excessif de la partie laineuse; et ce fait serait à ajouter à ceux que nous avons déjà rapportés pour établir que tous les animaux ont deux sortes de poils, qui peuvent prendre plus ou moins d'accroissement, suivant les influences au milieu desquelles ils naissent; ce qui conduirait à cette autre conséquence, qu'il n'est pas hors des limites du pouvoir de l'homme de faire produire à tel ou tel animal une toison aussi épaisse, aussi fournie que celle des races de Moutons les plus riches.

Quoi qu'il en soit, la race dont nous parlons se distingue encore de toutes les autres par la longueur de ses jambes; son chanfrein est toujours fortement arqué, et ses oreilles pendantes; ses poils du dessus du cou forment ordinairement une assez forte crinière, qui, étant arrivée sur les épaules, se développe quelquefois en rayonnant, comme ceux qui garnissent les bosses des Chameaux et des Dromadaires. D'autres fois de longs poils croissent tout le long du dessous du cou, où ils forment un épais fanon; la queue descend généralement plus bas que les

jarrets, et est très-pendante. Du reste, il n'ont plus aucun caractère qui leur soit particulier : on en voit qui sont pourvus de cornes, et d'autres qui n'en ont point; la plupart ont des pendeloques de chaque côté du cou : je ne crois pas qu'il y ait rien de fixe dans leur couleur; j'en ai vu de bruns, de noirs, de blancs; et je dois ajouter que cette race féconde toutes les autres, et est fécondée par elles.

L'individu mâle qui fait le sujet de cet article vient du Faisan, et a été envoyé à la Ménagerie du Roi par le consul français à Tunis; il est blanchâtre, avec quelques taches noires, et sa hauteur aux épaules, qui peut donner les dimensions de toutes les autres parties, est de 2 pieds 8 pouces.

Les voyageurs et les naturalistes ont souvent parlé de ces Moutons à longues jambes. On en trouve une assez bonne figure en bois dans Marcgrave, qui a été copiée par Jonston. Il l'appelle *Aries Guineensis*, et dit qu'elle porte au Congo le nom de Mémérian Bacola : ils ont été représentés quatre fois par Buffon (t. XI, pl. 34, 35 et 36; et Suppl., t. III, pl. 20), sous les noms de Beliers des Indes et de Morvan. Il nous paraît que c'est cette espèce qui a été désignée dans les Catalogues méthodiques par les noms d'*Ovis Africana* et d'*Ovis Æthiopica*.

Juin 1820.



Maréchal pinx. Werner del. | 1/10 de la grand. nat. | Lithog. de C de Last

Zébu femelle.

LE ZÉBU FEMELLE.

Une des vérités les plus propres à faire admirer la puissance de la nature, et qui des premières a frappé les esprits attentifs, c'est que tous les animaux pourvus de parties solides, revêtues à l'extérieur par les organes des mouvements, les muscles, ont été construits sur un plan uniforme, et que les différences infinies, quelque importantes qu'elles paraissent, qui les caractérisent et les distinguent, ne consistent en réalité que dans quelques modifications de forme, ou dans quelques transpositions de parties.

Jusqu'à présent cette vérité ne résultait encore que d'un examen général des organes; elle avait été aperçue par l'esprit, et n'avait point été démontrée rigoureusement. Les différences qui s'observaient dans les détails avaient besoin d'être expliquées et ramenées au principe commun; et c'est ce travail important que M. Geoffroy Saint-Hilaire a entrepris, et qu'il a étendu jusqu'aux animaux, dont les parties solides, les points d'appui, sont à l'extérieur, et dont les muscles, c'est-à-dire les forces, sont à l'intérieur, comme on peut le voir dans sa Philosophie anatomique, et dans les autres mémoires qu'il a publiés sur cet intéressant sujet.

Mais l'unité de plan, dans la création des mammifères, ne se montrerait pas seulement dans la comparaison de leur organisation générale, et dans la ressemblance des différentes parties qui les constituent, il trouverait encore des preuves dans les effets des influences accidentelles sur ces animaux; ainsi les maladies propres à une famille naturelle se retrouvent à-peu-près les mêmes chez toutes les espèces, et les modifications organiques propres aux unes sont presque constamment propres aux autres, seulement chaque espèce présente ces modifications avec des caractères particuliers, sans doute parce qu'elle en a de tels elle-même. La famille des ruminants offre déja un exemple de la ressemblance de ces effets des circonstances fortuites par un genre de modifications qui paraît lui être particulier. C'est une monstrueuse accumulation de graisse dans quelque partie extérieure du corps. En effet les bosses des Dromadaires et des Chameaux ne sont que des dépôts graisseux dans un ou dans deux points du tissu cellulaire de la peau du dos; la proéminence qui se trouve de chaque côté des hanches du Gnou ne sont également qu'un dépôt graisseux; la difformité, quelquefois si monstrueuse, qui caractérise les Moutons à grosse queue n'a aussi que la graisse pour cause; il en est encore de même de l'élévation que l'on remarque sur le garrot du Bison et sur le dos de quelques Jacks; et c'est également une accumulation de graisse qui produit l'espèce de loupe de la variété du Bœuf, que l'on connaît plus particulièrement sous le nom de Zébu.

Quelques naturalistes, et principalement Blumembach, avaient pensé que le Zébu ne tirait pas son origine de la même souche que notre Bœuf domestique; mais une comparaison rigoureuse du squelette de ces animaux a montré à M. G. Cuvier qu'il n'y avait aucune différence essentielle entre eux, et l'a convaincu qu'ils appartenaient à la même espèce; ce qui seulement resterait à déterminer serait lequel de notre Bœuf ou du Zébu est le plus voisin de la souche commune, si l'une de ces variétés est dérivée de l'autre, ou si elles se sont formées parallèlement. Mais pour cela il faudrait d'abord connaître le Bœuf dans son état naturel et sauvage, ce qui n'est point encore. Au reste, il est plus vraisemblable que nous avons tiré notre bétail de l'Asie, qu'il ne l'est que celui de l'Asie est descendu du nôtre. La plupart des productions naturelles dont le nations européennes ont su se faire tant de richesses, ont su employer à tant d'usages, et que les peuples des contrées qui les produisent paraissent apprécier si peu, viennent en effet du midi de cette partie de l'ancien Monde. Il semble que la Nature, qui refusait à nos climats ses dons les plus précieux, ait voulu nous accorder en dédommagement l'intelligence qui sait les multiplier et sur-tout en jouir.

La variété du Zébu présente elle-même plusieurs autres variétés : il y en a d'une taille élevée et d'une très-petite taille; les uns ont des cornes, d'autres des cornes qui, dépourvues de noyau osseux, sont mobiles, et d'autres encore qui en sont tout-à-fait privés ; la plupart n'ont qu'une bosse et d'autres en ont deux, etc.; et ces différentes races sont répandues en Asie depuis la Perse jusqu'aux Moluques, et depuis l'Arabie jusqu'à la Chine; et sur toute la surface de l'Afrique, depuis le Sénégal jusqu'au cap de Bonne-Espérance. L'individu dont nous donnons la figure venait de l'Inde; il avait la taille et les proportions d'une Vache moyenne, comme il en avait tous les caractères essentiels, ainsi que nous le verrons en parlant de notre Bœuf domestique. Il ne se faisait remarquer que par la loupe de ses épaules et par ses cornes recourbées en avant. Sa couleur était généralement d'un blanc-grisâtre, et son poil, entièrement soyeux, était très-ras, et de la même nature que celui de nos Vaches. Cette race se reproduit chez nous, et même elle s'accouple, et donne des individus féconds avec nos races de Bœufs domestiques.

Avril 1820.



Werner del. — 1/10 de la grand. nat. — Lithog. de C. de Last

Bison

LE BISON D'AMÉRIQUE.

Cette espèce de bœuf a plusieurs fois été amenée en Europe pour être offerte à la curiosité publique ; on en a des figures assez exactes et elle a été assez bien décrite par quelques voyageurs et par quelques naturalistes. Cependant, malgré les observations dont cet animal a été le sujet, on désirait encore de le connaître plus en détail, afin de pouvoir le comparer, dans toutes ses parties, avec les espèces de bœufs sauvages de l'Europe, et décider s'il doit ou non faire une espèce distincte et exclusivement propre à l'Amérique. Jusqu'à ces derniers temps on avait été assez disposé à ne voir dans ce Bison qu'une variété de l'aurochs ; c'est même à cette idée qu'il doit le nom de Bison, donné par Pline à un bœuf sauvage de la Germanie, distinct de l'Urus et qu'on ne reconnaît plus aujourd'hui. Linneus, et même Gmelin, abandonnant le Bison des anciens, considérèrent celui d'Amérique comme une espèce propre à ce continent, et il en fut de même de Brisson qui crut retrouver le véritable Bison dans un bœuf de l'Allemagne ; mais Exlèben donne de nouveau le *Bos jubatus* de Pline comme synonyme du Bison d'Amérique ; et Buffon ne voulut voir entre ce Bison et l'aurochs que des différences de variété. Pallas lui-même n'osa pas prononcer sur la nature de ces différences, quoiqu'il fût porté à les regarder comme spécifiques. Enfin c'est cette dernière façon de voir qui a été définitivement adoptée, quoiqu'on n'ait point encore, à ce que nous sachions du moins, de description comparative et suffisamment détaillée, de l'aurochs et du Bison. Nous allons tâcher de suppléer à ce qui manque dans les descriptions du Bison américain, pour qu'on puisse établir une comparaison exacte entre ces deux animaux.

L'individu que nous possédons a été envoyé à notre ménagerie en 1819 par M. Milbert, voyageur du Gouvernement aux États-Unis ; pris jeune, il fut apprivoisé et vint en Europe sous la conduite d'un nègre qui en avait toujours eu soin, et auquel il obéissait, à l'aide toutefois d'un anneau passé entre les narines, comme ceux dont on se sert pour maîtriser les buffles et les ours ; il était habitué à être lavé, peigné et bouchonné ; mais il ne souffrait ces soins que de la part de ceux qui le nourrissaient et qu'il voyait chaque jour ;

toute autre personne qui se serait approchée de lui l'aurait irrité, et il se serait jeté sur elle, principalement lorsqu'elle aurait eu le dos tourné. Sa colère n'était point aveugle : corrigé vigoureusement sans doute, lorsqu'il manifestait le désir de frapper de la tête, il avait appris qu'il arrivait plus sûrement à son but en attaquant par derrière que par devant; tant qu'on le regardait fixement il se tenait à l'écart, s'il vous voyait sur-tout un bâton à la main; mais dès qu'on se retournait il s'avançait sur vous. Il frappait aussi du pied de derrière lorsqu'il n'avait plus la tête libre et qu'il était retenu par son anneau. C'était pour lui une extrême contrainte que d'être ainsi retenu, et cependant son intelligence n'alla jamais jusqu'à reconnaître les préparatifs qui avaient pour objet de passer une corde à travers l'anneau de son nez; il se laissait approcher et ne s'apercevait de ce qu'on voulait faire que lorsqu'il était trop tard pour l'éviter, que lorsqu'il était pris. On doit remarquer qu'il distinguait fort bien si une personne était ou non dans la situation de se défendre contre lui; c'est-à-dire qu'il s'était formé dans son esprit, entre cette situation et les corrections qu'il avait reçues, ou les succès qu'il avait obtenus, une intime association; et qu'au contraire aucune liaison ne s'était établie entre la présence d'une corde dans les mains de son gardien et les douleurs qu'il ressentait ou la gêne qu'il éprouvait après que cette corde était passée dans l'anneau de son nez, lorsqu'il voulait fuir. La petite différence qui existe entre les deux circonstances que nous venons de rapprocher donnerait-elle la mesure de l'intelligence de cet animal?

Ce Bison est encore jeune; il n'a point encore acquis toute sa taille; mais il a sans doute les proportions, et par conséquent la physionomie, qui sont naturelles à son espèce. Ses formes trapues, l'épaisse crinière de sa tête, ses yeux petits, mais vifs, la hauteur de son garot, sa couleur sombre, lui donnent un air si farouche et si méchant, que l'attention en est vivement frappée, et que cet animal a été pour le public un singulier objet de curiosité, quoique chacun reconnût en lui une grande ressemblance avec le bœuf; en effet il a tous les caractères des bœufs proprement dits, qui se distinguent des buffles par des particularités assez remarquables, comme nous le montrerons pour les premiers, en parlant du bœuf domestique, et pour les seconds, en parlant du buffle d'Italie. Ses caractères spécifiques consistent dans l'épaisse chevelure qui couvre le sommet de sa tête, les longs poils qui garnissent ses joues, son chanfrein, et qui forment une barbe épaisse sous sa mâchoire inférieure; par les manchettes qui entourent ses jambes de devant; la laine qui recouvre son cou et ses épaules, et les poils courts et serrés de toutes les autres parties de son corps. Ces diverses sortes de poils sont noirs à la tête, marron aux épaules et brun foncé sur le dos, les côtés, le ventre et le train de derrière, et ils paraissent être en grande partie de nature laineuse. Ceux d'hiver ne diffèrent de ceux d'été que parce qu'ils sont plus longs, sur-tout aux parties postérieures du corps. Les cornes sont petites; elles naissent horizontalement des côtés de la tête et se relèvent ensuite verticalement, de sorte que l'animal frappe de côté; et comme il peut diriger sûrement ses coups, ses yeux étant dans la même direction que ses

cornes, il est beaucoup plus dangereux que le bœuf ordinaire dont les cornes sont en général dirigées en avant.

Voici les dimensions de cet animal :

Longueur de la naissance de la queue à celle des cornes...	6 pieds.	3 pouces.
— de la naissance des cornes au bout du nez.......	1 »	7 »
— de la queue....................................	1 »	6 »
Hauteur au garot..	4 »	11 »
— à la croupe....................................	3 »	11 »

On a donné plusieurs figures de ce Bison; Hernandez, Aldrovande, Jonston, Lawson, Catesby, etc., l'ont fait représenter, mais très-médiocrement. Buffon a été plus exact (Suppl., Tom. III, pl. V); seulement les sabots des pieds de devant de son Bison sont difformes, parce que l'individu qu'il a fait dessiner, vivant continuellement attaché, ces sabots ont cru avec excès. Pennant et Shaw en ont également publié de passables.

Novembre, 1819.



Werner pinx et del.

Lithog. de C. de Last

Buffle d'Italie.

LE BUFFLE.

« On voit, pour la première fois en Italie (596), des chevaux sauvages et des « Buffles. » (Paul Diacre, Histoire des Lombards, liv. IV, chap. XI.)

C'est là tout ce qu'on sait de plus positif sur l'arrivée de cette espèce de bétail en Europe, et l'on doit peu s'en étonner : l'Italie, tombée dans le dernier degré d'abjection, était alors la proie des peuples du Nord; et depuis long-temps la culture des lettres avait cessé dans cette belle et malheureuse contrée. Quelques écrits relatifs aux intérêts de l'église sont tout ce qui reste de littérature de ces temps d'ignorance, que les vices de la mollesse rendent encore plus méprisables que ceux de la barbarie.

Comment cependant expliquer l'introduction du Buffle en Italie? Les Lombards, qui la ravageaient en 596, n'avaient pu l'amener du Nord, d'où ils étaient descendus; et il est peu vraisemblable qu'on l'eût envoyé de Constantinople : l'empire grec, à cette époque, conservait à peine quelque reste de puissance au-delà de Rome; et ce n'est pas à des peuples sans propriétés assurées, ou sans autre industrie que celle de l'épée, qu'on peut vouloir donner une nouvelle espèce d'animal domestique, beaucoup plus propre aux travaux des champs qu'à la nourriture des hommes; car il faut observer que, pour s'être conservés, les Buffles durent être conduits par des pâtres capables de les soigner, et en assez grand nombre pour que tous ne succombassent pas à l'influence d'un climat nouveau, et qu'ils pussent se reproduire. De telles conditions ne pouvaient se rencontrer que parmi des peuples chez lesquels ces animaux étaient domestiques; or l'espèce du Buffle, qui paraît originaire des parties les plus chaudes de l'Asie, se trouvait déja sans doute, antérieurement au sixième siècle, sur les bords marécageux de la mer Caspienne et de la mer Noire, où elle est fort répandue aujourd'hui ; et c'est delà sûrement qu'elle passa chez nous. En effet les peuples de ces contrées se jetèrent, comme on sait, sur l'Occident; d'abord dans le cinquième siècle, qu'ils ne remplirent que de ravages et de désolation; ensuite, un siècle après, avec les Lombards, qui s'allièrent à eux pour faire la conquête de l'Italie, et s'y établir. Or il n'est pas douteux que ces peuples, qui formaient de véritables émigrations, n'aient été suivis de leur bétail, parmi lequel devaient se trouver des Buffles, et que ces animaux n'aient pu alors se naturaliser, d'abord sur les rives du Pô, et ensuite au milieu des marais qu'ils occupent aujourd'hui, principalement dans les environs de Rome.

Le Buffle, comme on le voit par la figure que nous en donnons, est encore plus lourd, plus épais, plus trapu que notre bœuf domestique, et il est aussi plus fort. Ces différences générales ne sont pas les seules qui distinguent ces animaux; quoique rapprochés par de nombreuses analogies, ils se distinguent par

des caractères importants, comme nous l'avons déja annoncé dans notre article du Bison d'Amérique. Lorsqu'on compare les différentes espèces de Bœufs aux Buffles d'Italie, et même aux autres Buffles, à celui du Cap, à l'Ani, au Buffle musqué d'Amérique, on voit d'abord que les uns diffèrent tous des autres principalement par les formes de la tête et la direction des cornes. Le Buffle a le front élevé, arrondi, et tellement en saillie au-dessus des autres parties antérieures de la tête, que le chanfrein en est concave; tandis que dans le bœuf le devant de la tête est à-peu-près tout d'une venue. Les cornes de celui-ci ont une base étroite et très-circonscrite, et elles s'élèvent d'abord en s'éloignant de la tête; celles du Buffle ont une base beaucoup plus large et qui s'étend jusque sur le front; ensuite elles se couchent le long de la tête, en se dirigeant en arrière et un peu en dehors, pour se relever ensuite lorsqu'elles sont arrivées sur les côtés du cou. Du reste, les parties osseuses sont les mêmes chez ces deux animaux. Les dents du Buffle sont celles de tous les ruminants à cornes creuses; les incisives sont au nombre de huit à la mâchoire inférieure seulement, et il y a six molaires de chaque côté des deux mâchoires. Les organes du mouvement sont aussi semblables à ceux des autres animaux ruminants; les pieds sont fourchus, et l'on voit deux ergots derrière chacun d'eux. La queue est pendante, susceptible de mouvement volontaire, mais l'animal ne l'emploie que pour chasser les corps qui pourraient s'attacher à sa peau et le piquer. Les organes des sens ont aussi les plus grands rapports avec ceux des nombreuses espèces qui composent la famille à laquelle les Buffles appartiennent. Les yeux sont simples, ils n'ont point de larmières, et les pupilles sont horizontales et ont la forme d'un carré long. La vue est bonne; et quoique les Buffles paraissent quelquefois blessés de la couleur rouge, ils s'habituent à elle sans trop de difficultés. Le nez se termine par un mufle glanduleux, sur lequel l'animal passe souvent sa langue, et l'odorat paraît y être extrêmement fin. Les oreilles n'ont rien de particulier; leur conque externe a la forme d'un cornet et n'est pas extrêmement développée. Le toucher ne paraît pas avoir de siége bien délicat; la peau est sèche, et les poils durs et très-rares sont tous soyeux à proprement parler; car ceux qui pourraient être considérés comme laineux sont si rares et si durs eux-mêmes, qu'ils diffèrent peu des premiers; et cette nature de poils est encore un caractère qui distingue les Buffles des bœufs. La langue a aussi une particularité qui tendrait à confirmer la séparation de ces animaux; elle est très-douce, tandis que celle des bœufs est au contraire couverte de papilles cornées très-rudes, comme nous nous en sommes assurés par l'examen des différentes races de bœufs et du bison d'Amérique. Les organes de la génération ne sont pas non plus exactement semblables entre le bœuf et le Buffle. La verge de celui-ci, au lieu de se terminer en pointe, est tronquée à son extrémité, et le fourreau ne se montre qu'à son orifice et dans une longueur de deux ou trois pouces seulement; du reste, ces animaux se ressemblent dans ces dernières parties. Les Buffles mâles sont aussi soumis à la castration, lorsqu'on les destine au travail. Leur voix a quelque chose du grognement du cochon et du mugissement du bœuf.

Le Buffle italien est entièrement noir; un large fanon se développe sur son sternum; et les os du bassin, ainsi que ceux de l'épine, se font sentir au-dehors, quel que soit le bon état de l'animal. C'est cette variété que le gouvernement français fit venir des états romains en 1803, et distribuer à la ferme de Rambouillet et à l'établissement rural de Perpignan. Notre ménagerie en obtint un

mâle et une femelle, qui ont vécu jusqu'à ce jour et qui se sont reproduits. On savait déja que la Bufflesse porte un peu plus que la vache, et qu'elle met au monde ses petits, qui, en naissant, ont les yeux ouverts, les allaite de la même manière que celle-ci, et fournit un lait excellent, que l'on peut traire comme celui de la vache, et sans les précautions qu'on voit annoncées comme absolument nécessaires, c'est-à-dire sans l'introduction de la main dans le vagin.

Les Buffles vivent de 18 à 25 ans. Voici les dimensions de l'individu que nous avons fait représenter :

Hauteur aux épaules.	4 pieds,	9 pouces.
— à la croupe.	4	6
Longueur du derrière de la tête à l'extrémité des fesses.	5	8
— du derrière de la tête au bout du museau. .	1	10
— de la queue.	3	0

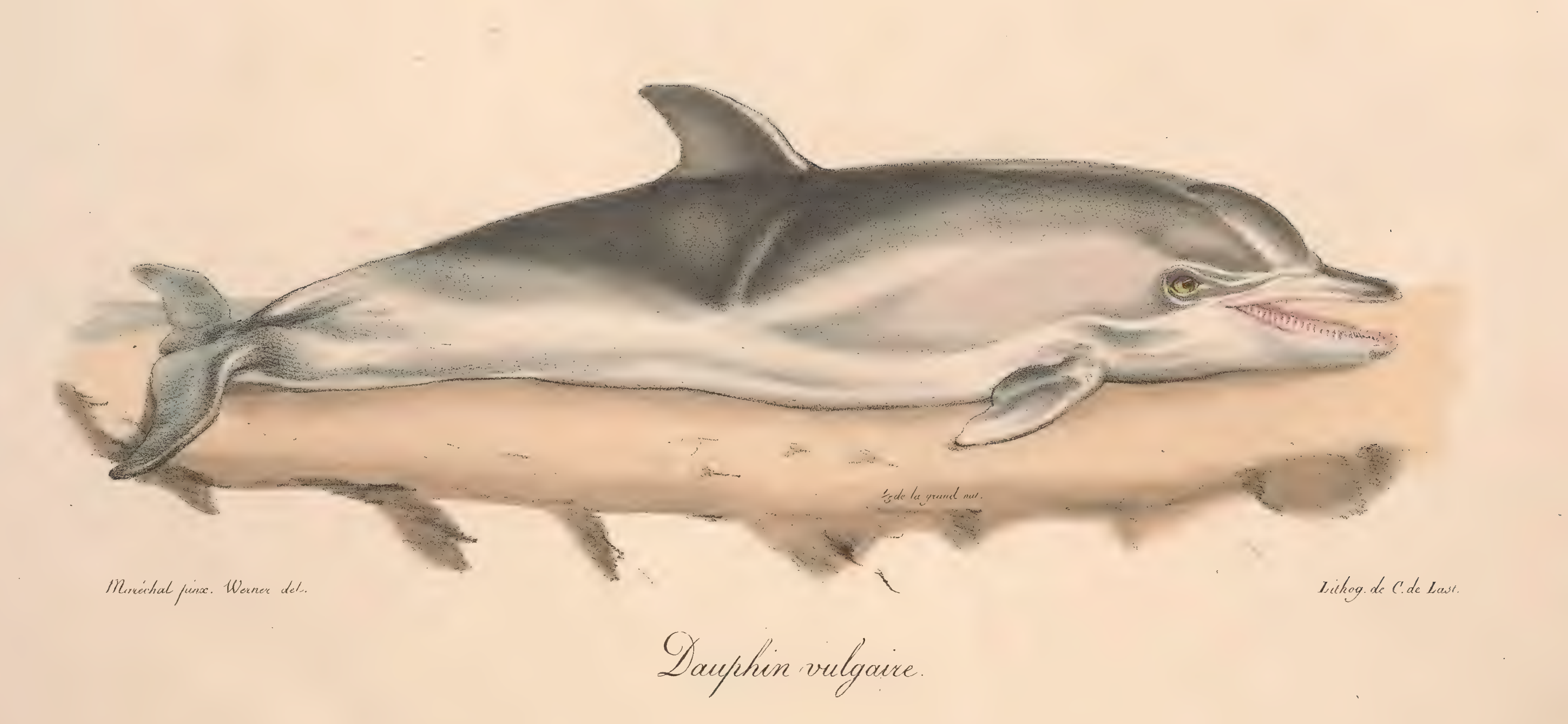
Il paraît que cette espèce a produit plusieurs variétés; c'est du moins ce que les voyageurs et les naturalistes rapportent; mais celle d'Italie est la seule qui soit encore bien connue, quoiqu'il y en ait en Grèce, en Egypte, etc., etc. Le travail le plus complet et le plus riche en observations est celui que MM. Tessier, Huzard et Boniva présentèrent à la classe des Sciences de l'Institut, et dont le troupeau de Rambouillet fut le sujet.

Nous aurions pu, en en faisant l'extrait, enrichir considérablement cet article, si nous ne nous étions pas imposé le devoir de ne rapporter que ce qui n'est pas publié ou que ce que nous avons vu nous-mêmes sur les individus dont nous donnons le dessin.

On ne possède pas un grand nombre de figures de ce Buffle; toutes celles qu'on a sont cependant à-peu-près reconnaissables. Gesner, Jonston, Buffon ont fait représenter cet animal, et c'est la figure donnée par le dernier qui est la plus exacte.

Les Grecs ni les Romains ne connaissaient le Buffle; on ne lui trouve point de nom dans la langue de ces peuples; et c'est à tort que Paul Diacre et quelques modernes lui ont appliqué celui de *Bubalus*, qui appartenait certainement à un antilope. C'est à tort également qu'on a quelquefois traduit le nom ancien de Bison par celui de Buffle. Cet animal est le *bos bubalus* des auteurs systématiques.

Janvier, 1820.



Maréchal pinx. Werner del. Lithog. de C. de Last.

Dauphin vulgaire.

LE DAUPHIN VULGAIRE.

Il est un ordre entier d'animaux pour lequel nous ne pourrons jamais qu'imparfaitement remplir l'engagement que nous avons contracté, de ne donner que des figures faites sur la nature vivante; c'est celui des cétacées, de ces mammifères qui habitent l'immensité des mers, et qui meurent aussitôt qu'ils sont privés du milieu dans lequel ils sont destinés à se mouvoir. Dès qu'un de ces animaux vient échouer sur le rivage ou y est entraîné par les pêcheurs, il tombe dans un état de malaise et de souffrance qui est bientôt suivi de la mort. L'impossibilité où sont des mammifères, qui cependant respirent l'air comme les autres, de vivre plongés dans cet air, et sans le milieu qui semble n'être pour eux que ce que la terre est pour nous, et hors duquel les amphibies vivent sans peine, est un phénomène dont la cause, encore inconnue, mériterait bien d'occuper les observateurs qui habitent le voisinage de la mer et se trouvent à portée de l'étudier. Mais s'il est impossible d'avoir vivant sous ses yeux assez long-temps un cétacée pour le dessiner et le peindre, la mort altère si peu ses formes, l'épaisse couche de graisse qui l'enveloppe de toute part, et qui ne laisse point apercevoir l'affaiblissement des muscles, le préserve si long-temps de la corruption, qu'il devient à-peu-près indifférent pour avoir ses traits et sa physionomie de le représenter mort ou vivant; et cette raison suffirait seule pour nous justifier, si l'impossibilité absolue d'avoir ces animaux en vie, quelle que soit la situation où l'on se trouve, n'était pas elle-même pour cela suffisante.

Le Dauphin dont je donne la figure fut pris il y a quelques années par les pêcheurs de Dieppe, et envoyé immédiatement au Jardin-du-Roi. Sa longueur, de l'extrémité de la nageoire caudale au bout du museau, était de quatre pieds deux pouces, et sa largeur, dans la partie la plus épaisse, était d'environ dix pouces, ce qui n'est que la taille d'un très-jeune animal; les Dauphins adultes atteignent jusqu'à dix pieds de longueur.

On voit l'immense différence qui se trouve, pour les formes générales, entre ces animaux et les autres mammifères; aussi leur grande ressemblance avec les poissons les a-t-il fait long-temps classer avec ces derniers; ce n'est que depuis qu'on a reconnu l'identité qu'il y a entre leur organisation et celle des animaux qui respirent l'air immédiatement et qui allaitent leurs petits, qu'on les a réunis avec eux dans la même classe; cependant les formes que nécessite la natation, lorsqu'elle est l'unique moyen de progression, apportent des changements si grands dans les détails des organes, qu'on peut avec juste

raison considérer les cétacées comme des mammifères d'une nature très-particulière dans leur ordre, et beaucoup plus éloignés des espèces qui leur ressemblent le plus parmi celles qui vivent sur terre, qu'aucune de celles-ci ne peuvent l'être l'une de l'autre. C'est sur-tout par leurs mouvements que ces mammifères s'éloignent de tous les autres; l'extrême brièveté de leur cou, qui, dans le squelette, n'a que quelques lignes de longueur, quoiqu'il se compose de sept vertèbres, comme celui des mammifères dont le cou est le plus étendu, rend tout mouvement particulier de la tête presque impossible, et la transformation de leurs membres antérieurs en nageoires, extérieurement du moins, s'opposent à ce qu'ils emploient ces membres ni pour saisir ni pour se défendre. Dès qu'ils veulent approcher une partie de leur corps d'un objet, il faut que leur corps entier s'en approche, et leurs principaux moyens de progression sont dans leur queue, composée de muscles épais et nombreux; aussi devient-elle pour eux une arme puissante. Lorsqu'ils se jouent sur les flots, et que l'impulsion qu'ils se donnent par les mouvements de leur nageoire caudale, est légère, leurs autres nageoires, celle du dos et celles des côtés de la poitrine, pouvant la modifier, on les voit faire des mouvements plus ou moins circulaires, et même s'élever hors de l'eau; mais, lorsque cette impulsion est violente, ils volent comme un trait, l'œil les suit à peine, et ils peuvent ainsi parcourir des espaces immenses; aussi le Dauphin vulgaire a-t-il été rencontré dans toutes les mers, au pôle austral comme au pôle boréal, et dans la mer Pacifique comme dans l'Océan occidental. Ces animaux diffèrent moins des autres mammifères par leurs sens, et ils paraissent avoir une grande étendue d'intelligence, du moins les dimensions de leur cerveau surpassent de beaucoup celles du cerveau de la plupart des autres mammifères.

Les organes du mouvement se composent de nageoires. Les pectorales sont de véritables mains, composées des os du carpe et des phalanges des doigts; et cette main est attachée aux os du bras, qui sont eux-mêmes articulés à une omoplate; mais la main paraît seule en dehors, et elle est enveloppée dans un prolongement de la peau, de sorte que les doigts ne peuvent se mouvoir séparément; elle peut cependant s'appliquer sur les côtés du corps et se reployer sur la poitrine. La nageoire dorsale n'est qu'un prolongement adipeux qui ne peut que se mouvoir de droite à gauche; elle est soutenue par une série de petits os qui correspondent aux apophyses épineuses des vertèbres, et qui semblent être le rudiment, chez les mammifères, de l'appareil beaucoup plus compliqué qui soutient la nageoire dorsale des poissons. La caudale consiste aussi dans un épanouissement de la peau qui recouvre la queue; elle est horizontale et est susceptible de quelques mouvements particuliers; mais sa plus grande action sur l'eau lui est imprimée par les muscles de toutes les parties postérieures du corps. Les yeux sont petits et garnis de paupières; leur pupille a la forme d'un cœur, et la membrane de l'intérieur, nommée ruichienne, est extrêmement remarquable par son éclat doré. On assure que ces animaux ont la vue très-bonne. L'oreille n'a point de conque externe; une légère ouverture annonce le conduit auditif; mais l'oreille interne a le plus grand développement; aussi l'ouïe du Dauphin paraît-elle avoir une délicatesse telle qu'on serait presque tenté d'admettre comme véritables tous les effets rapportés par les Anciens de la musique sur le Dauphin. La bouche étroite, allongée en forme de bec, est dépourvue de

lèvres. La langue est douce ; ses bords sont déchiquetés en petites lanières, et on voit à sa base des ouvertures dont l'objet n'a pas été déterminé. Ces animaux se nourrissent de poissons, qu'ils avalent presque entiers. Leur goût n'a pu acquérir un grand développement; et leur toucher est le plus obtus de tous leurs sens; car ils n'ont ni poils, ni moustaches, ni organes de préhension, et toute la surface de leur corps est revêtue d'un lard épais, qui doit nécessairement émousser l'impression des corps extérieurs sur ce sens. Quant à l'odorat, on n'a encore pu faire que des conjectures sur la manière dont il s'opère, car il existe certainement, au rapport de tous ceux qui ont pu observer ces singuliers animaux. L'analogie a conduit à penser qu'ils perçoivent les odeurs par les conduits extérieurs de la respiration, qui sont les évents, organe particulier aux cétacées, et sur les fonctions duquel nous reviendrons plus expressément en traitant de ces animaux d'une manière générale ; nous exposerons aussi alors les hypothèses qu'on a faites sur leur sens de l'odorat. L'évent du Dauphin est situé au-dessus et entre les deux yeux ; il consiste extérieurement en une ouverture en forme de croissant, dont les cornes seraient dirigées en avant ; cette ouverture est commune à deux canaux qui se réunissent en un seul immédiatement au-dessous d'elle; c'est par-là, et au moyen d'un appareil particulier, que l'animal se débarrasse de l'eau qui entre dans sa bouche lorsqu'il s'empare de sa proie. Cette eau, qui est chassée par l'air du poumon, sort en jaillissant, ce qui a fait donner à ces animaux le nom de Souffleur. Lorsque le Dauphin veut respirer, il approche l'ouverture de son évent de la surface de l'eau, et l'air pénètre dans sa poitrine dès qu'il s'est débarrassé de celui qui s'y trouvait; mais si cet évent est l'ouverture par laquelle la respiration se fait le plus habituellement, cette fonction peut cependant aussi s'opérer par la bouche, comme chez les autres quadrupèdes. L'évent représenterait les narrines de ces derniers; en effet il n'y a point de traces de narines à l'extrémité du museau du Dauphin. Les organes de la mastication consistent en des dents coniques, pointues, un peu renflées dans leur milieu, et qui sont semblables l'une à l'autre dans toute l'étendue des deux mâchoires. Leur nombre, à ce qu'il paraît, varie; l'individu dont je parle en avait trente-deux à chaque mâchoire; mais on en a trouvé un bien plus grand nombre à d'autres individus. Cet animal, qui était femelle, avait l'orifice du vagin très-simple, et on voyait sous le ventre quatre mamelles. Sa couleur en-dessus était d'un gris d'ardoise, qui produisait quelques reflets blanchâtres : le dessous du corps était entièrement d'un blanc-argentin.

On ne connaît point les mœurs de ces singuliers animaux, malgré tout ce que les auteurs de l'antiquité ont rapporté d'extraordinaire à ce sujet ; ils seraient cependant bien curieux à étudier sous ce rapport, si, comme l'organisation de leur cerveau le fait présumer, ils sont doués d'une grande capacité intellectuelle; et l'on est dépourvu de renseignements exacts sur leur génération. On croit qu'ils se réunissent par paires, et que cette union n'est jamais détruite ; et Aristote rapporte que la gestation de la femelle est de dix mois, et qu'elle porte ses petits en les pressant contre elle avec ses nageoires pectorales. On les voit quelquefois remonter assez avant dans les grands fleuves, ce qui fait conjecturer qu'on pourrait les faire vivre dans l'eau douce; et ils se réunissent habituellement en troupes.

Le Dauphin vulgaire est connu depuis la plus haute antiquité. Quelques

Anciens cependant l'ont imparfaitement distingué des Squales, ou Chiens-de-mer; mais il n'a point été méconnu des savants modernes, et ne paraît avoir donné lieu à aucune erreur grave de synonymie. Tout ce que l'on connaît sur l'histoire de cette espèce a été rapporté par M. le comte de Lacépède, dans son histoire des Cétacées, avec cet intérêt et ce charme particulier que l'on retrouve dans tous les ouvrages, littéraires ou savants, de cet illustre écrivain.

Le Dauphin vulgaire est le *Delphinus Delphis* des auteurs systématiques.

Avril 1820.



SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00682 3934